

Impression : GESSLER S. A., SION
 ☎ (027) 219 05 - 231 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
 1 an Fr. 45.— | 3 mois Fr. 13.—
 6 mois Fr. 24.— | Le No Fr. —.30
 Etranger: demandez les conditions

Régie des annonces:
 PUBLICITAS S. A. - SION
 ☎ (027) 2 44 22
 Agences à Brigue et Martigny
 Annonce 16,5 ct. le mm.
 Avis mortuaire 40 ct. le mm.
 Réclame 60 ct. le mm.

TIRAGE CONTROLE : 13 355 ex.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CONFECTION



SOLDE

de très belles pièces

SACHEZ EN PROFITER !

Auf. du 6 au 22 juillet

LA CHRONIQUE D'ALOYS THEYTAZ

Connaissez-vous le « leasing » ?

C'est beaucoup plus important que l'introduction dans le « franglais » d'un nouveau vocable étranger.

Notre langue est assez claire et assez concise pour se suffire à elle-même. Il n'est que de prendre la peine d'une bonne traduction et chacun saurait, dans son idiome, ce que signifie « leasing ».

Il s'agit d'un mode de financement à terme, qui ne pouvait venir que des Etats-Unis avec une dizaine d'années de retard.

Si vous voulez passer de la situation de contremaître à la promotion d'entrepreneur en génie civil sans un sou de fonds propre, adressez-vous à la « Leasing Industriel S.A. » par l'intermédiaire d'une banque d'affaires suisse, et il est probable que vous pourrez monter un parc de machines sans qu'il vous en coûte trop de peine.

Vous établissez une liste de machines avec leurs prix, vous indiquez le fournisseur à la société de « leasing ». Celle-ci achète pour vous l'équipement, et vous le loue pour 3 ou 5 ans. Elle en reste naturellement propriétaire.

Elle perçoit un loyer d'environ 3,3 % ou de 2,2 % MENSUELLEMENT, selon la durée du contrat, C'EST-À-DIRE DE 40 % OU DE 26,4 % L'AN.

Si votre équipement est évalué à 300 000 francs, vous aurez payé en 3 ans un loyer de 360 000 francs, soit 60 000 francs de plus que le prix d'achat, sans compter un émoulement administratif non déterminé, et votre parc de machines appartiendra toujours à la « Leasing Industriel S.A. ».

A l'échéance du contrat, il vous reste trois possibilités : proroger la location à des conditions plus favorables, vous porter acquéreur du matériel, ou restituer l'équipement.

Autrement dit, à l'échéance du contrat, vous aurez payé le prix d'achat plus un intérêt et il ne vous restera rien.

En revanche, si vous contractez la même dette auprès d'une banque, au taux de 6 % l'an, il vous en coûtera environ 354 000 francs et le matériel restera votre propriété.

Il est vrai que cet équipement subit une usure plus ou moins rapide et que son renouvellement s'impose chaque 5 ou 10 ans selon le cas.

Dans l'exemple cité, et pour un équipement d'utilisation courante, l'avantage reste du côté de la traction traditionnelle auprès d'une ban-

que, même si l'on ajoute les frais d'un pacte de réserve de propriété (3 600 francs). Mais le « leasing » a aussi ses frais administratifs.

Il arrive cependant que l'entreprise aura un besoin momentané de telle machine déterminée par un travail donné. A la fin des travaux, cette machine, non entièrement amortie, restera sans emploi.

Là, le « leasing » sera préférable. C'est ce que nous fait remarquer un spécialiste, que nous croyons sur parole.

Pour être équitable, relevons les lignes mêmes de ce bulletin d'une importante banque suisse : « Les avantages du « leasing » résident en particulier dans le fait que ce dernier permet de soutenir le rythme actuel du progrès technique et de maintenir l'équipement industriel au niveau des derniers perfectionnements. En outre, le « leasing » facilite le problème des liquidités ; la mise à contribution de la trésorerie, en effet, est échelonnée dans le temps, ce qui n'est pas le cas pour un achat au comptant, ni même pour un achat à tempérament, où un versement initial important est obligatoire. Enfin, le « leasing » présente un avantage fiscal non négligeable : les loyers figurent en effet parmi les frais généraux et sont donc intégralement déduits du bénéfice imposable. Cet avantage, cependant, est plus réel à l'étranger qu'en Suisse où les taux d'amortissement légaux sont relativement élevés. »

Ajoutons que le système a été éprou-

vé aux Etats-Unis, pays par excellence des affaires, et qu'il y donne de bons résultats.

Il faudrait cependant connaître les conditions locales pour établir des points de comparaison valables.

Adapté à notre situation et utilisé à bon escient, le « leasing » peut vraisemblablement présenter un intérêt. Sans cela, il ne nous serait pas offert par une grande banque comme un moyen avantageux de crédit.

L'essentiel reste l'information directe et l'étude comparative.

Ajoutons que les frais accessoires jouent également leur rôle. Il s'agit de l'enregistrement et de la réserve de propriété, qui peuvent ici s'ajouter.

Aux tarifs de notre canton (loi sur le timbre art. 11, 12, 13), il faut compter avec une dépense supplémentaire, pour le cas envisagé (300 000 francs), de Fr. 1 200.— en ce qui concerne le bail et de Fr. 3 600.— pour la réserve de propriété. Ces deux postes pourraient fort bien cumuler, selon l'interprétation qui serait faite de notre loi sur le timbre.

Le législateur n'a pas eu la main très heureuse lorsqu'il a imposé à raison de 12 % les pactes de réserve de propriété.

C'est le plus pauvre qui aborde une activité industrielle avec le plus de difficultés. Cela a déjà été souligné au Grand Conseil peu après l'adoption de la loi sur le timbre de 1953.

Il faudra s'en souvenir au moment d'une révision.



Utile pour les chauffeurs de taxi!

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN — Les chauffeurs de taxi de Francfort ont la possibilité de suivre deux fois par semaine un cours de « défense ». Toutes les façons de se défendre en toutes circonstances sont apprises et... étudiées. On dit que le cours remporte du succès.

Le problème des places d'armes

Nous avons abordé ce printemps, dans notre journal, le problème de la création, en Valais, d'une place d'armes d'infanterie.

A diverses reprises, la presse avait déjà soulevé cette question qui opposa, un instant, les artilleurs et les fantassins.

Une vue aussi étroite des choses nous paraissant fâcheuse, nous demandions, dans l'intérêt même de notre défense militaire, si Sion ne pourrait pas accueillir à la fois les artilleurs (qui s'y trouvent déjà) et les fantassins qui ont dû quitter Lausanne pour des raisons que nous n'avons pas à rappeler ici.

Nous ignorions, alors, que Sierre était déjà en tractations avec le Département militaire fédéral en vue de l'installation, aux Iles Falcon et dans le secteur nord-ouest de la Forêt de Finges, d'une caserne d'infanterie que l'on ne semble pas trop savoir où placer.

Notre intervention n'avait point pour objectif de favoriser une ville contre une autre — ou de nuire à une ville contre une autre — mais de simplement attirer l'attention sur le fait que Sion semble posséder, déjà, presque assez de terrain pour répondre aux besoins immédiats de l'armée.

Second avantage pour le Valais : on n'aurait qu'une place d'armes au lieu de deux ou de plusieurs.

La transplantation du stand à Aproz est décidée, de toute manière. La zone réservée se prête excellemment à sa nouvelle destination. Nous n'avons donc pas à craindre une augmentation du bruit.

Depuis lors, le major Salamin, de Sierre, nous a expliqué ses intentions qui semblent être celles du Conseil communal de sa ville. Il ne nous appartient pas de dire si elle sont ou non de nature à satisfaire les exigences du Service de l'instruction et de l'Etat-major fédéral.

Connaissant d'expérience les oppositions qui s'étaient manifestées, naguère, à l'égard de toute hypothèque mise sur Finges par l'armée, nous pensons seulement qu'il

serait probablement plus sage de ne pas ranimer une polémique qui avait été presque aussi virulente que les incendies qui ravagèrent la forêt par la suite.

C'est d'ailleurs, aujourd'hui, un « site national ».

Sion ou Sierre ? Il serait fâcheux que l'on tire prétexte d'un problème d'intérêt général pour en faire le sujet d'une querelle où seraient en cause des intérêts particuliers.

Une place d'armes d'infanterie en Valais, une place où seraient instruites toutes nos recrues appartenant à cette arme, oui. Il nous paraît très souhaitable que nos jeunes gens DES DEUX LANGUES apprennent à se connaître durant le temps de leur formation militaire.

Si l'on songe que les jeunes fantassins du Valais alémanique vont recevoir, actuellement, cette formation à Bellinzona, on comprendra que nous, puissions souhaiter l'adoption d'une solution plus rationnelle.

Sierre, Sion ou Saint-Maurice ? Peut-être, même, une étude approfondie de la question amènera-t-elle à la réalisation d'un projet qui tiendrait compte d'une assez large décentralisation.

Ce qui permettrait aux artilleurs de rester tranquillement où ils se trouvent.

Il se fait que le district de Sierre semble en effervescence, ces temps-ci, à propos des projets dont nous faisons état. Il nous semble nécessaire de permettre à chacun de s'exprimer.

L'utilisation de Finges, la création d'un nouveau stand de tir, les exercices prévus dans le val d'Anniviers effraient une partie de la population.

Une autre partie, au contraire, fait valoir les bénéfices de la présence accrue et quasi permanente de l'armée dans la région.

Nous donnons volontiers la parole aux uns et aux autres afin que d'une libre confrontation de ces opinions divergentes surgissent des solutions heureuses, dans l'intérêt le plus général.

M.Z.

Une mesure de grâce pour le général Zeller

PARIS. — Le général Marie-André Zeller, 68 ans, qui vient d'être libéré hier matin de la prison de Tulle, est le premier des grands chefs du « putsch » d'Alger (21-25 avril 1961) à bénéficier d'une mesure de grâce. Il avait été condamné le 31 mai 1961 par le Haut Tribunal militaire à quinze ans de détention criminelle.

Avec les généraux Maurice Challe, Edmond Jouhaud et Raoul Salan, André Zeller avait pris la tête de la rébellion tendant à s'opposer à la politique algérienne du Gouvernement. Mais tandis que les trois premiers s'occupaient de l'organisation politique et militaire du mouvement subversif, Zeller s'était vu confier les questions

économiques. Son rôle, durant les quatre jours où Alger fut en dissidence, est resté d'ailleurs secondaire.

Ex-général d'armée, André Zeller dont l'arme d'origine est l'artillerie, avait démissionné en 1956 de son poste de chef d'état-major général de l'armée de terre pour protester une première fois contre la politique algérienne du Gouvernement de l'époque. En 1958, il avait accepté de reprendre son poste, mais ayant atteint la limite d'âge peu après, il avait été mis à la retraite. Le 25 avril 1961, le putsch ayant échoué, il s'était réfugié chez un parent. Dix jours plus tard, sur le point d'être arrêté, il se rendait aux autorités.

Jugé en même temps que le général Maurice Challe par le Haut Tribunal militaire, les deux généraux rebelles s'étaient vus condamnés à la même peine : quinze ans de détention.

Parmi les onze autres condamnés pour faits de subversion qui ont bénéficié de la grâce présidentielle à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, figure Jean-Marie Vincent, 21 ans, actif militant de l'OAS, qui avait organisé de nombreux plastiquages à travers la France.

PEKIN

PETITE PLANÈTE

La Chine nouvelle est décidément progressiste dans tous les domaines. Elle avance à pas de géant sur les chemins du bonheur.

En pédagogie, elle est en train de révolutionner le monde. Car il est souhaitable que ses expériences soient rapidement étendues même à ces odieux pays capitalistes que nous habitons.

Là-bas, on a enfin compris que les aptitudes des élèves ne se mesurent pas aux résultats de leurs études, mais à l'attachement dont ils témoignent aux doctrines de Mao.

C'est le parti qui distribue l'intelligence, la mémoire, l'application avant de distribuer des diplômes.

Cela nous avait échappé, en Occident. Nous allons pouvoir nous rattraper à brève échéance.

Si quelqu'un qui n'appartient pas à l'idéologie dominante s'avise de vouloir faire des études, allez! C'est un être odieux qui doit être conspué.

Qu'on le jette dans les ténèbres extérieures où il pourra pleurer à sa guise, grincer des dents à sa guise! Son entêtement ne regarde pas la collectivité.

En revanche, le dernier des cancre voit s'ouvrir devant lui les carrières les plus brillantes s'il s'avise seulement de brailler à haute voix les vertus de Mao.

La méthode a surtout du bon quand il s'agit de professeurs.

Les plus inaptes à l'enseignement occupent les postes les plus élevés

quand ils veulent bien commencer leur cours par une sorte de « Notre Mao qui êtes aux cieux » prononcé avec conviction.

A quoi les élèves répondent par un « Je vous salue, Mao » qui fait trembler les murs des collèges et des Universités.

Quelques malheureux savants de l'ancienne école s'étant refusés à accomplir ces rites pourtant si simples et d'un si bon rapport, on les a rapidement mis au pas.

Non seulement il leur a été signifié qu'ils allaient perdre leurs vies avec leur chaire s'ils ne s'amendaient pas dans les quarante-huit heures, mais on les a obligés à proclamer à haute et intelligible voix qu'ils n'étaient que des vipères lubriques égarées dans un parler de fleurs idéologiques.

Et comme on avait tout de même besoin d'eux, les cancre éprouvant quelque difficulté à enseigner des sciences dont ils ne connaissent pas le premier mot, on leur a suspendu dans le dos des écriteaux portant une inscription flatteuse :

« Je suis un professeur anti-parti. »

Au rang supérieur, on a droit à une déclaration officielle plus suggestive :

« Je suis un traître à mon pays. »

Je pense que voilà des méthodes pédagogiques en tout point remarquables. Et bien capables de susciter des dévouements enthousiastes.

Sirius.

Grande Vente
 au Rabais

50%

sur des lots de tissu

RIDEAUX IMPRIMES

COUPONS

pour robes d'été, 2,50 m., depuis

Fr. 8.-

10%

sur tous les articles en magasin non baissés

« A l'Economie »
 Ed. Röhrer-Coppex

PLACE DU MIDI - SION
 (aut. du 6 au 19 juillet)

LIRE DANS CE NUMERO

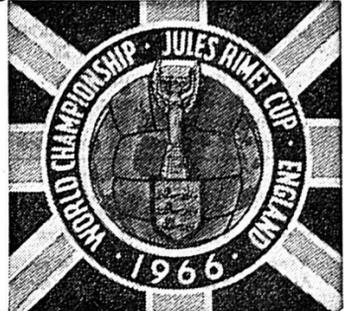
en page 11: sur le thème des places d'armes, un article de Maurice Chappaz; les signatures des personnalités ayant signé la motion.



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

SERVICE SPÉCIAL

réalisé en Angleterre grâce à la collaboration de S. I., S. P. et G. B.



Surprises provoquées par le Portugal et l'Argentine

L'Argentine, le Portugal et l'Italie, en battant l'Espagne, la Hongrie et le Chili, ont pris une sérieuse option sur leur qualification pour les quarts de finale tandis que la France, en concédant le match nul à des Mexicains dont on n'attendait pas tant, a fait un faux pas qui risque de lui coûter cher. C'est d'ailleurs dans le groupe A, qui en est à son deuxième match nul pour deux matches joués, que la situation reste la plus ouverte, tandis qu'elle s'est clarifiée dans les trois autres, où les rencontres de mercredi mettaient aux prises les équipes auxquelles on attribuait généralement les meilleures chances de se qualifier à la première, soit à la seconde place.

Dans le groupe B, la rapidité et l'esprit de décision des Argentins leur ont permis de battre une équipe d'Espagne qui, une fois de plus, a déçu et dont les lignes arrières manquent de cohésion. L'Argentine a démontré mercredi soir qu'elle serait un morceau très difficile à croquer pour les Suisses, surtout en raison de sa défense supérieure organisée. Pour se qualifier, les Suisses n'ont plus désormais que la seule ressource de battre et l'Espagne et l'Argentine. Une victoire sur l'Espagne et un match nul contre l'Argentine seraient en effet insuffisants étant donné qu'en cas d'égalité avec l'Argentine, la Suisse aura un goal-average défavorable à la suite

de sa trop nette défaite devant l'Allemagne.

Dans le groupe C, les Portugais, dont l'attaque est celle de Benfica, l'ont emporté après avoir eu plus de chance que les Hongrois. Le Brésil et le Portugal devraient se qualifier. Mais il reste aux Portugais à battre les Bulgares, qui ont offert une honorable résistance aux Brésiliens et dont la rudesse peut mettre en difficulté Eusebio et ses coéquipiers.

Favoris du groupe D, les Italiens ont pris, sans panache, le dessus sur le Chili. L'essentiel pour eux était de gagner. Leur match contre la Corée leur apportera les deux points qui sont encore nécessaires pour la qualification, de sorte qu'un éventuel faux pas devant l'URSS ne portera pas à conséquence.

Dans le groupe A, enfin, les équipes latino-américaines causent de sérieux ennuis aux équipes européennes. Tout comme l'Uruguay lundi devant l'Angleterre, le Mexique, face à la France, a causé une surprise en réussissant le match nul. Dans ce groupe, toutes les équipes sont donc à égalité de points et il reste bien difficile de formuler un pronostic. Le moins qu'on puisse dire est que le match nul de l'Uruguay contre l'Angleterre et celui qu'ils ont concédé devant les Mexicains, n'augmentent pas les actions des Français.

Portugal bat Hongrie 3-1

Stade de Old Trafford à Manchester. - 39.000 spectateurs. - Arbitre : Leo Callaghan (Pays de Galles). - Juges de touche : Clements (Angleterre) et Howley (Angleterre).

PORTUGAL : Carvalho - Morais, Baptista, Vicente, Hilario - Graca, Coluna - Augusto, Eusebio, Torres, Simoes.

HONGRIE : Szentmihalyi - Kaposzta, Matrai, Meszoly, Sovari - Nagy, Sipos - Bene, Albert, Farkas, Rakosi.

BUTS : Augusto (1re : 1-0) - Bene (59e : 1-1) - Augusto (65e : 2-1) - Torres (90e : 3-1).

Le Portugal a fait des débuts victorieux dans le premier tour final de la Coupe du monde auquel il participe. Il a battu la Hongrie par 3-1 (mi-temps 1-0) et l'on peut considérer qu'il a ainsi pris une option assez sérieuse sur sa participation aux quarts de finale.

Le mérite des Portugais est d'avoir profité au maximum des occasions de but qu'ils surent se créer, ce que n'ont pas fait les Hongrois. Jose Augusto s'est, en deux occasions, montré fort avisé et ses interventions décisives

ont marqué le tournant de la rencontre. Après l'40' de jeu, il a, sur corner, assuré un premier avantage à son équipe. A la 65e minute, en exploitant une erreur du gardien hongrois, il a donné le gain du match à son équipe. Torres, dans la dernière minute, confirmait le succès.

Du tout grand Eusebio

Eusebio, avant d'être blessé à la tête dans un choc avec Szentmihalyi, s'est créé, sur des actions personnelles, plusieurs chances qui auraient mérité une conclusion plus heureuse, en particulier aux 22e et 25e minutes. Il est vrai que, dans ce domaine, les Hongrois, par excès de précipitation, ont accumulé les erreurs et gâché des occasions inespérées. Il en fut ainsi pour Albert (29e et 36e minutes) ; pour Meszoly, qui expédia la balle dans les nuages à la 36e minute alors que le but était vide ; pour Farkas (2e et 77e). Quant au but de Bene, il a été obtenu à la 59e minute dans des conditions identiques au deuxième but portugais, le gardien Carvalho ayant relâché la balle.

Attaque hongroise insuffisante

Chez les Hongrois, Lajos Baroti avait renoncé à aligner son ailier Fenyvesi. Son équipe n'attaqua pratiquement qu'avec trois hommes, ce qui était nettement insuffisant pour venir à bout d'une défense portugaise très rapide dans l'interception mais dont le gardien commit plusieurs erreurs. En jouant plus offensivement, les Hongrois auraient peut-être pu les exploiter.

Argentine bat Espagne 2-1

Stade de Villa Park à Birmingham. - 43.000 spectateurs. - Arbitre : Dragoslav Rumentchev (Bulgarie). - Juges de touche : Yamasaki (Pérou) et Zecevic (Yougoslavie).

ARGENTINE : Roma - Ferreiro, Perfumo, Albrecht, Marzolini - Solari, Rattin, Gonzales - Artime, Onega, Mas.

ESPAGNE : Iribar - Sanchis, Gallego, Zoco, Eladio - Pirri, Suarez - Del Sol, Ufarte, Peiro, Gento.

BUTS : Artime (65e : 1-0) - Pirri (71e : 1-1) - Artime (78e : 2-1).

C'est de façon entièrement méritée que l'Argentine a battu l'Espagne, sur la pelouse du stade de Villa Park, à Birmingham. Par rapport au match d'entraînement qu'ils avaient disputé en juin contre l'Italie, (ils avaient perdu par 3-0), les Argentins ont paru totalement transformés. Il ne fut plus question, à Birmingham, de passes transversales redoublées au centre du terrain. Bien qu'attaquant avec trois hommes seulement, les Argentins ont présenté un football tourné vers l'offensive et fait de changements d'ailes qui surprisent souvent la défense espagnole.

Forte défense

Le seul défaut que l'on peut reprocher aux avant sud-américains est leur manque de précision dans les tirs. Ceux-ci furent relativement nombreux mais rares furent ceux qui se terminèrent dans le cadre des buts défendus par Iribar. En défense, les Argentins ont confirmé qu'il fallait être très fort pour les surprendre. Même sur les contre-attaques espagnoles les plus percutantes, ils se sont toujours retrouvés au moins à trois devant l'attaquant de pointe adverse. Il faudra que les attaquants suisses se montrent très rapides, mardi prochain, et surtout qu'ils n'hésitent pas à prendre leur chance instantanément s'ils veulent prétendre battre une défense aussi bien organisée.

Pas d'équipe

Durant la plus grande partie de la rencontre, l'équipe d'Espagne a surtout donné l'impression de n'être qu'une formation de onze individualités, brillantes certes, mais sans cohésion. Il fallut le premier but argentin, à la 63e minute, pour que les Ibériques commencent à présenter des actions un peu moins désordonnées. Ils se sont alors montrés dangereux, surtout lorsque leur demi Pirri se décida à venir soutenir ses attaquants. Comme pour l'Allemagne la veille, ce sont d'ailleurs les deux demis (Pirri et Suarez) qui furent les attaquants les plus redoutables de la formation espagnole.

Dans cette équipe espagnole, le « Milanais » Suarez fut une déception. Il dut laisser aux Argentins la maîtrise du centre du terrain et il ne se signala que par quelques tirs. En plusieurs occasions, il fut très sérieusement accroché par les demis argentins, ce qui n'améliora certes pas son rendement. Autre déception que Gento. Le rapide ailier madrilène, qui se remettait d'une blessure (comme Suarez du reste) n'a jamais été en mesure d'exploiter sa pointe de vitesse. Le trio Peiro - del Sol - Pirri fut en définitive la pièce maîtresse d'une équipe espagnole qui semble à la portée de la Suisse.

Domination argentine

La rencontre fut généralement dominée par les Argentins qui, dès la 6e minute, manquèrent la transformation d'une occasion sur un débordement de Solari. Les contre-attaques espagnoles restaient cependant dangereuses et, à la 12e minute, un centre-tir de Gento faillit faire mouche. On nota ensuite une bonne percée d'Onega (22e) puis une excellente parade d'Iribar sur un tir de loin. A la 27e minute, Albrecht devait dégager à la désespérée sur un mouvement Ufarte-Suarez. Ce dernier se signalait encore par un tir vissé à la 32e minute, avant qu'un essai de del Sol ne soit dévié en corner (37e).

A la reprise, les Argentins se montrèrent de plus en plus dangereux. A la 10e minute, Onega, seul sur le point de penalty, manquait une reprise qui semblait facile (surtout pour un joueur doué techniquement). Il fallait attendre la 20e minute pour voir l'ouverture de la marque par Artime, sur un excellent mouvement de tous les attaquants argentins, et plus particulièrement de Rattin et Gonzales. Les Espagnols réagissaient et, à la 26e minute, sur une action confuse devant les buts argentins, Pirri pouvait égaliser. Sept minutes plus tard cependant, Artime, magnifiquement servi par Onega, donnait la victoire à son équipe d'un tir en diagonale imparable pour Iribar. Le match était dès lors joué et le score ne devait plus être modifié.

Classements

GRUPE 1

1. Angleterre	1 - 1 - 0-0 1
Uruguay	1 - 1 - 0-0 1
3. France	1 - 1 - 1-1 1
Mexique	1 - 1 - 1-1 1

GRUPE 2

1. Allemagne	1 1 - - 5-0 2
2. Argentine	1 1 - - 2-1 2
3. Espagne	1 - - 1-2 0
4. Suisse	1 - - 1-0 5 0

GRUPE 3

1. Brésil	1 1 - - 2-0 2
2. Portugal	1 1 - - 3-1 2
3. Hongrie	1 - - 1-3 0
4. Bulgarie	1 - - 1-0 2 0

GRUPE 4

1. URSS	1 1 - - 3-0 2
2. Italie	1 1 - - 2-0 2
3. Chili	1 - - 1-0 2 0
4. Corée	1 - - 1-0 3 0



L'Espagnol Suarez fut souvent rudement contré et là il fallut lui donner des soins.



La joie des Argentins qui viennent de marquer le deuxième but qui sera celui de la victoire.

Les « buteurs »

Classement des buteurs après les huit premiers matches :

2 buts : Artime (Arg), Augusto (Port), Beckenbauer (Al), Haller (Al) et Malafeev (URSS).

1 but : Bannichevski (URSS), Barison (It), Bene (Hon), Borja (Mex), Garrincha (Bré), Hauser (Fr), Held (Al), Mazzola (It), Pélé (Bré), Pirri (Esp) et Torres (Port).

Nouvel entraîneur à Benfica

Pour la saison prochaine, Benfica Lisbonne a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Fernando Riera, qui s'était déjà occupé de l'équipe au cours de la saison 1962-63. En 1962, Riera avait conduit le Chili à la troisième place de la Coupe du monde.

A l'issue de la rencontre, le sélectionneur portugais, Manuel Afonso, s'est montré satisfait du résultat et aussi de ses joueurs : « Notre équipe, a-t-il dit, a démontré au cours de ce premier match qu'elle possédait des ressources et qu'elle était susceptible de s'améliorer au cours de ses prochaines sorties. Je dois reconnaître néanmoins que la vitesse d'exécution des Hongrois a posé de sérieux problèmes à mes joueurs. Ces derniers ont eu le mérite de contenir leurs adversaires et de montrer, lorsque cela était nécessaire, un plus grand sens du but ». En réponse à une question, il a ajouté : « Notre qualification pour les quarts de finale me semble possible car, devant la Hongrie, nous avons doublé un cap des plus périlleux ».

Sur le petit écran

La Suisse a-t-elle une chance ?

Le premier match d'hier soir entre l'Argentine et l'Espagne a été suivi avec attention par l'équipe suisse d'abord à Birmingham et par les téléspectateurs suisses qui entendaient, comme nous, faire un point de comparaison et soupeser les chances de la Suisse.

La Suisse peut glaner un, à la rigueur deux points, mais quant à sa participation aux quarts de finale, il ne faut pas trop y songer.

Une équipe a trompé son monde : l'Argentine qui, lors de la tournée européenne d'avant la Coupe, déçu partout où elle joua. Et hier soir, elle réussit une victoire contre l'Espagne qui lui accorde beaucoup de crédit pour la suite de la compétition. Certes, ni l'Espagne, ni l'Argentine ne battront l'Allemagne qui laissa une impression extraordinaire contre la Suisse.

Aussi ces deux points acquis par l'Argentine sont précieux et feront pencher la balance en sa faveur. Les Argentins me donneront l'impression de pouvoir marquer quand ils le voudraient et leur défense se montra intraitable. Il sera donc difficile pour les avant suisses de franchir ce mur constitué par Roma, Ferreiro, Perfumo, Albrecht, Marzolini.

Par contre, l'Espagne a déçu et les amateurs de football — comme moi-même — ont trop tendance à mettre sur le même pied l'équipe nationale d'Espagne et le Real Madrid. Or le match d'hier soir a confirmé que la réputation du Real — ou de Barcelone — dépasse largement celle de l'équipe d'Espagne. Cette défaite condamne vraisemblablement l'Espagne à l'élimination, à l'issue d'un match qui ne nous a pas précisément emballé. Espérons que la Suisse parviendra à causer la surprise demain soir.

Une victoire chanceuse

Le second match de la soirée fut par son intensité et c'est, jusqu'à maintenant la plus belle rencontre que nous avons pu vivre. Les Portugais ont fourni une excellente première mi-temps et c'est par leurs individualités qu'ils ont prévalu. Eusebio fut incontestablement le roi du terrain et, malgré sa blessure, il mit une ardeur au travail peu commune. La défense portugaise et particulièrement son gardien fut à la hauteur de sa tâche et contra les avant hongrois. Avec cependant un peu de chance, il faut le reconnaître. En effet, les avant hongrois ont gaspillé de nombreuses occasions de but alors que les Portugais saisissaient chaque fois leur chance.

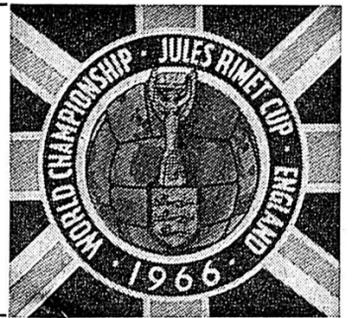
La Hongrie a plu par son jeu collectif et ses actions méritaient un meilleur sort. La victoire de 3 à 1 est lourde et ne reflète aucunement la physiologie de la partie. Un match nul eût mieux sanctionné la prestation des deux équipes. Ce que je regrette le plus, c'est qu'une de ces deux équipes risque de ne pas participer aux quarts de finale, car le Brésil joue dans le même groupe. Ce serait dommage, à moins que les deux battent les coéquipiers de Pélé et Garrincha.



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

SERVICE SPÉCIAL

réalisé en Angleterre grâce à la collaboration de S. I., S. P. et G. B.



Italie bat Chili 2-0

Roker-Park à Sunderland. - 35.000 spectateurs. - Arbitre: Gottfried Dienst (Suisse). - Juges de touche: Kreitlein (Allemagne) et Finney (Angleterre).
ITALIE: Albertosi - Burgnich, Rosato, Salvatore, Facchetti - Bulgarelli, Lodetti - Perani, Mazzola, Rivera, Barison.
CHILI: Olivares - Eyzaguirre, Cruz, Figueroa, Villanueva - Prieto, Marcos - Fouilloux, Araya, Tobar, Leonel Sanchez.
BUTS: Mazzola (9e: 1-0) - Barison (88e: 2-0).

Par 2-0, l'Italie a pris sa revanche sur le Chili, qui l'avait éliminée à Santiago il y a quatre ans, mais elle n'a pas convaincu. Contrairement à ce qui s'était passé en 1962, ce match, dirigé par le Suisse Gottfried Dienst, fut disputé de façon correcte par deux équipes généralement tournées, plus que d'habitude en tout cas, vers l'offensive.

Durant toute la première mi-temps, les Transalpins, qui avaient préféré Mazzola et Rivera au « tandem » Rizzo-Meroni, mais qui devaient se passer de Pascutti, se montrèrent légèrement supérieurs mais ils durent se contenter d'un seul but, réussi dès la 9e minute par Mazzola, en conclusion d'une très belle passe en profondeur de Bulgarelli vers Barison.

Déception italienne

Par la suite, les Italiens se montrèrent incapables de diriger le jeu au centre du terrain, surtout après une blessure écopée par Bulgarelli. Les Chiliens se montrèrent alors dangereux. Ils eurent à plusieurs reprises l'occasion d'égaliser mais ils n'y parvinrent pas, par maladresse parfois, par excès de précipitation la plupart du temps. Ce n'est en définitive qu'à deux minutes de la fin, lors-

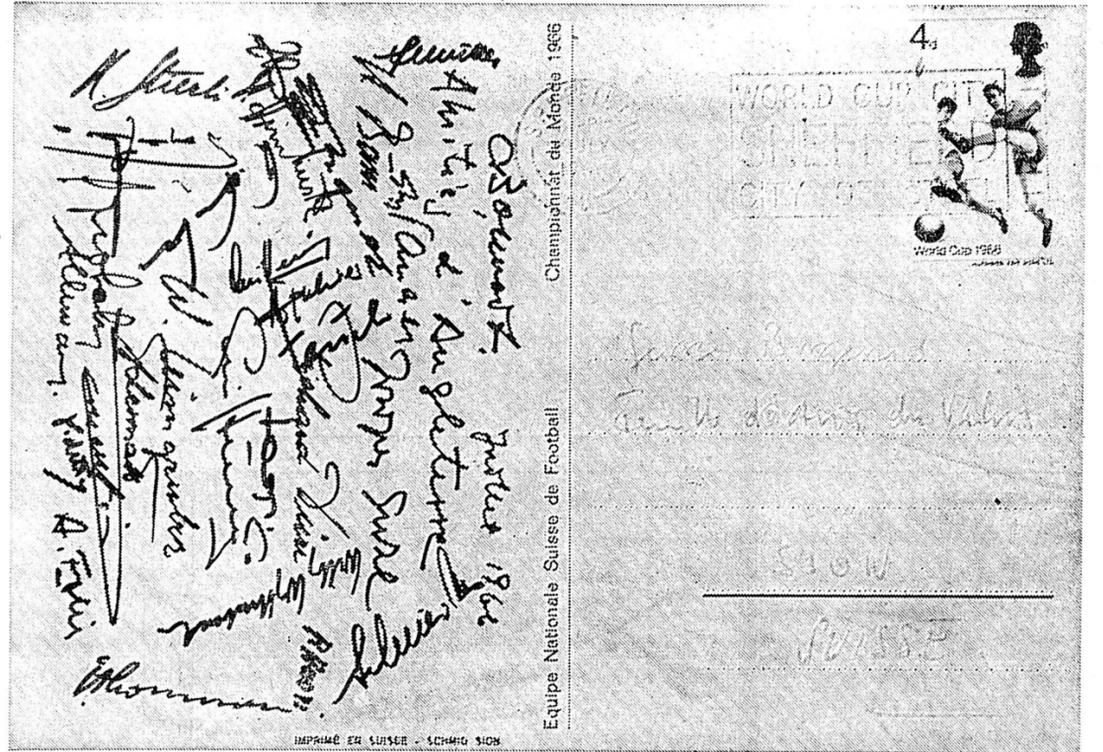
que Barison parvint enfin à battre le « réserviste » Olivares pour la seconde fois, que l'Italie put vraiment respirer.

A noter que l'intérieur chilien Tobar fut blessé à la 55e minute. Il dut être emmené sur une civière mais il reprit sa place à la 70e minute, sortit de nouveau pendant six minutes puis termina normalement le match. Avec le concours constant de Tobar, les Chiliens auraient peut-être été en mesure d'égaliser.

Pas très content

Les meilleurs joueurs furent, pour l'Italie, la défense, Lodetti et Bulgarelli. Du côté chilien, on a surtout remarqué Eyzaguirre, Fouilloux et Leonel Sanchez, toujours dangereux dans l'exécution de ses coups francs.

« Nous sommes satisfaits du résultat, mais pas de la qualité du jeu », a déclaré l'entraîneur italien Edmondo Fabbri après le match. « Je dois dire, a-t-il ajouté, que l'équipe d'Italie a éprouvé une certaine émotion en jouant son premier match du Championnat du monde. C'est sur le compte de cette émotion que l'on doit mettre la différence relativement minime au score. En effet l'équipe d'Italie n'a pas fourni son jeu habituel ».



Nous avons reçu d'Angleterre cette carte de notre équipe nationale et nous remercions tous les joueurs qui ont signé. Nous sommes heureux de publier ce document et apportons tous nos encouragements à ces joueurs qui vont défendre nos couleurs demain contre l'Espagne.

Les joueurs suisses ayant participé au match contre l'Allemagne ont pu faire la grasse matinée mercredi matin. On leur a servi leur petit déjeuner au lit et, pour eux, la diane avait été repoussée à 11 heures. Les autres joueurs suisses, en revanche, ont suivi le programme habituel. Les 22 joueurs ont été réunis à 15 heures pour le déplacement à Birmingham, où ils ont pris leur repas du soir avant d'assister au match Argentine - Espagne.

Le rôle des dirigeants

Du côté des dirigeants, on tente par tous les moyens de faire oublier l'incident survenu l'avant-veille avec Kuhn et Leimgruber. Pour tenter de

ramener le calme dans les esprits, les épouses des deux joueurs évincés de l'équipe contre l'Allemagne ont été invitées à se rendre à Sheffield dès jeudi, alors que les épouses des autres joueurs n'auront le droit que d'assister au troisième match de l'équipe suisse, mardi prochain contre l'Argentine. Pour beaucoup de supporters et de journalistes suisses présents à Sheffield, l'affaire semble vraiment tourner à la mauvaise plaisanterie. Le communiqué officiel publié, à Sheffield, par l'ASF, n'a rien arrangé. Il en ressort en effet que les joueurs incriminés n'ont commis qu'une faute vraiment vénielle qui n'a aucun rapport avec la sévérité de la sanction. Il paraît évident, en tout cas, que,

contrairement à ce que l'on affirme du côté des officiels, on ne fait rien pour faire oublier l'affaire.

Quentin sera de la partie

Interrogé sur ses projets pour le match contre l'Espagne, Alfredo Foni a déclaré qu'il ne disposait pas des joueurs nécessaires pour modifier sa tactique. Il considère comme pratiquement certaine l'entrée en lice de Quentin. D'autres changements pourraient être apportés à la composition de l'équipe car Schneider, Grobéty et Tacchella sont tous trois plus ou moins sérieusement touchés. Alfredo Foni estime par ailleurs que l'équipe suisse se trouve en Angleterre pour apprendre le plus possible au contact des meilleurs adversaires. Elle ne peut le faire qu'en jouant un football offensif. Pour lui, l'Allemagne qu'il a vue à Sheffield contre la Suisse est l'équipe la plus redoutable qu'il lui ait été donné de suivre depuis des mois. Enfin, Alfredo Foni pense que le principal défaut de l'équipe est la lenteur de la construction au centre du terrain.

L'ASF s'explique

Pour mettre un terme à certaines rumeurs qui ont fait suite à l'exclusion des Zurichois Kobi Kuhn et Werner Leimgruber de l'équipe suisse appelée à rencontrer l'Allemagne, l'ASF a publié la mise au point suivante :

« Une nouvelle parue dans la presse suisse à la suite des mesures disciplinaires prises par l'entraîneur Alfredo Foni à l'encontre de Kuhn et de Leimgruber a incité M. Ernst Thommen, président de la commission de sélection, à effectuer immédiatement une nouvelle enquête.

Lundi, après avoir assisté, à la télévision, au match Angleterre - Uruguay, ce qui avait retardé le repas, les joueurs avaient été autorisés à faire une promenade, en groupe ou individuellement. Les joueurs Eichmann, Kuhn et Leimgruber en ont profité pour faire un tour de ville dans une voiture pilotée par une dame, elle-même accompagnée par une connaissance. Il a été établi qu'aucun arrêt n'avait eu lieu pendant ce « tour de ville ».

Le retard de ces trois joueurs méritait une sanction, qui a été prise et qui met un terme à cette affaire. Toute autre interprétation de cet incident serait tendancieuse. »

FRANCE - MEXIQUE 1-1

Stade de Wembley à Londres. - 36.000 spectateurs. - Arbitre: Menachem Askenasi (Israël). - Juges de touche: Galba (Tchécoslovaquie) et Campos (Portugal).
FRANCE: Aubour - Djorkaef, Artelesa, Budsinsky, de Michèle - Bonnel, Bosquier - Combin, Herbin, Gondet, Hausser.
MEXIQUE: Calderon - Chaires, Nunez, Hernandez, Pena - Mercado, Diaz - Reyes, Fragoso, Padilla, Borja.
BUTS: Borja (49e: 0-1) - Hausser (62e: 1-1).

Wembley est décidément le terrain des matches nuls. Après l'Uruguay

et l'Angleterre, ce sont les équipes du Mexique et de la France qui n'ont pu s'y départager et qui ont terminé leur rencontre sur le score de 1-1. C'est là une seconde surprise car, comme les Anglais devant les Uruguayens, les Français avaient généralement les faveurs du pronostic. Mais les Mexicains ont surpris par leur allant et leur vitesse et le résultat du match, de l'avis même des Français, reflète dans l'ensemble la physionomie de la partie.

Gondet n'a pas trouvé le chemin des buts

Du côté français, la grande déception a été le buteur nantais Philippe Gondet qui, marqué de près, ne constitua jamais un véritable danger pour la défense mexicaine. En général, les attaquants français manœuvrèrent de façon beaucoup trop compliquée et seul en définitive le Strasbourgeois Hausser parvint à tirer son épingle du jeu. Chez les Mexicains, la défense fut le point fort de l'équipe alors qu'en attaque, Borja et Padilla surent se montrer dangereux malgré des défenseurs tricolores qui n'abandonneront jamais une certaine prudence.

Film du match

La première mi-temps fut assez égale dans son ensemble. Après un départ rapide des Mexicains, qui obtinrent quatre corners dans les dix premières minutes et qui eurent, par Borja, une belle occasion d'ouvrir le score dès la 9e minute, les Français, plus lents, parvinrent à s'organiser. Cependant, à la 16e minute, sur une offensive menée par Diaz et Reyes, Borja, l'attaquant le plus percutant des Mexicains, expédiait la balle au fond des filets français. Mais il était hors jeu et l'arbitre refusa fort justement le but. Les Français parvinrent alors à desserrer l'étreinte des Centre-Américains. A la 19e minute, un tir de Hausser frôlait la transversale. Jusqu'au repos, les Français allaient dominer, mais en vain.

Dès la reprise, les Mexicains, toujours plus rapides, se lancaient à l'attaque et, à la 48e minute, Borja ouvrait le score pour le Mexique sur une faute de Aubour. Démoralisés, les Français subissaient alors l'ascendant d'une équipe mexicaine qui avait pris de l'assurance.

Petits échos - Petits échos - Petits échos

Le marché noir

★ Un trafic de billets de la Coupe du monde a été découvert par un reporter du « Daily Mail ». Selon ce quotidien, un revendeur de billets, qui avait réussi à placer une amie au bureau d'informations et de voyages de la Coupe du monde à Piccadilly, était mis en rapport par cette personne avec d'éventuels acheteurs. Le reporter du journal en a fait personnellement l'expérience. Etant entré en contact avec ce revendeur, qui tient un kiosque à journaux à Covent Garden, celui-ci lui déclara posséder un stock inépuisable de billets. Il offrit au journaliste deux billets de la finale pour 20 livres (prix officiel: 3 livres 15 shillings).

★ 180 000 personnes ont assisté aux quatre premiers matches de la Coupe du monde: 75 000 à Wembley (Angleterre-Uruguay), 47 000 à Everton (Brésil-Bulgarie), 36 000 à Sheffield (Allemagne-Suisse) et 22 000 à Middlesbrough (URSS-Corée du Nord). La capacité totale des quatre stades étant de 255 000 places, cette première journée a donc eu une moyenne d'affluence de 75 %.

Une question de langue ?

★ A Middlesbrough, l'expérience que les organisateurs ont voulu tenter en faisant interviewer les entraîneurs des équipes d'URSS et de Corée du Nord s'est soldée par un échec complet. Le Coréen a refusé de parler devant les caméras et le Soviétique, lassé d'attendre, est parti avec ses joueurs. Les journalistes ont promis aux organisateurs que la prochaine fois ils fonceraient vers les vestiaires pour interviewer eux-mêmes les intéressés.

A la 62e minute cependant, Hausser, sur passe de Gondet, expédiait un tir que Calderon ne pouvait qu'effleurer du bout des doigts, et égalisait. La fin de la rencontre était à l'avantage des Français qui se révélaient toutefois incapables de forcer la décision face à une formation mexicaine heureuse de ce match nul inattendu mais mérité pour elle.

Toujours la cote

★ A la suite de sa victoire sur la Bulgarie, le Brésil reste plus que jamais le favori des bookmakers. Sa cote est passée de 2-1 à 7-4. L'Allemagne, après son succès sur la Suisse, rejoint l'Angleterre au deuxième rang avec 6-1.

Victoire significative

★ La victoire de l'Allemagne a été unanimement louée par les journalistes anglais. « C'est un net avertissement: il faudra une très bonne équipe pour empêcher l'Allemagne de remporter la Coupe du monde », affirme Byron Butler dans le « Daily Telegraph ». Plus prudent, le « Times » estime qu'il faudra d'abord voir comment les Allemands résoudre le problème défensif posé par les arrières argentins avant de savoir s'ils sont aussi forts que ceux qui ont gagné en 1954. « Mais je crois qu'ils le sont », conclut le reporter du « Times ». « Des défenses plus fortes que celle des Suisses vont être soumises à rude épreuve », écrit de son côté Alan Williams dans le « Daily Express », qui poursuit: « De toute évidence, l'Allemagne s'est affirmée comme l'un des plus puissants favoris de la compétition ».

ATHLETISME

Record suisse

Au stade du Letzigrund, à Zurich, le Zurichois Hans Menet a établi un nouveau record suisse du 3000 m. steeple en 8'51"8, améliorant de 8"4 le précédent record que Holzer avait établi dimanche dernier à Bruxelles au cours du match Belgique-Suisse. Menet n'en a pas moins manqué la limite de qualification pour les Championnats d'Europe de 1"8.

Voici le classement de l'épreuve: 1. Hans Menet (Zurich) 8'51"8 (record national); 2. Josef Suter (Altendorf) 9'30"6; 3. John Neill (Zurich) 9'47".

Association valaisanne de football et d'athlétisme

Adresse officielle: Case postale 28 Sion I - Télégramme: Association Valaisanne Football Sion - Cpte de chèques postaux: IIC 782 Sion - Téléphone: Président: (027) 2 16 42; Secrétaire: (027) 2 18 60

Championnat juniors A interrégionaux de Suisse romande

Communiqué officiel No 1

1. FORMATION DU GROUPE I SAISON 1966-1967

1. Cantonal NE
2. Chaux-de-Fonds NE
3. Etoile Carouge GE
4. Lausanne VD
5. Martigny VS
6. Monthey VS
7. Stade Lausannoise VD
8. Servette GE
9. Sion VS
10. Xamax NE

2. DEBUT DU CHAMPIONNAT

Dimanche 28 août 1966.

3. DESIDERATA

Les clubs qui désirent avoir des congés lors du premier tour de la saison 1966-1967 doivent faire parvenir leur desiderata pour le samedi 23 juillet 1966 auprès du Comité central de l'AVFA, case postale 28, 1951 Sion I.

Passé cette date, aucune demande ne sera prise en considération.

Le Comité central de l'AVFA

Le Président: René Favre
 Le Secrétaire: Michel Favre



Pl. de la Gare et Poste
SION
 BIÈRE MUNICH PRESSION — 80
 et 7 autres sortes de bière



Les œufs frais du pays, meilleur marché qu'en 1950!

La conséquence: des mets aux œufs sur toutes les tables!



Attention!

Hâtez-vous de faire vos achats!
Profitez de nos prix hors-saison
avant les vacances

Du 1er au 20 août FERME
pour cause de vacances du personnel

MEUBLES ■ PRINCE ■ SION

Rue de Conthey - Bâtimet « La Croisée »

P 49 S



met le

fumeur
de bonne
humeur

JOB BLEU

long format



Fr. 1.-

avec ou sans filtre

K Super - Marché K

ACTION

Agneaux congelés de Nouvelle-Zélande

Ragoût poitrine la livre 1.-

Ragoût cou la livre 2.-

Epaule la livre 2.75

Gigôt la livre 3.50

Côtelettes la livre 4.-

KUCHLER-PELLET

Aux Galeries du Midi - Sion

La Coopérative fruitière de Sion
avise ses sociétaires que la date limite pour les apports de leurs

Colorées de juillet

a été fixée au 20 juillet 1966.

La cueillette des

Giffards

transparentes blanches, astrakans, a déjà débuté.

ATTENTION!
Pas de fruits trop mûrs!

P 34621 S

Couple cherche journées pour ramassage de fruits

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 483.

A LOUER

chambre

meublée. Balcon, soleil.
Tél. 027 / 2 37 78.

P 17937 S

LENS, les 16 et 17 juillet
KERMESSE

organisée par le HC Lens

Dimanche dès 14 heures

GYMKHANA

Slalom pour vélocitateurs, vespas et motos

Inscriptions: tél. 027 / 4 24 24
Essais: samedi 16, dès 14 heures
Samedi et dimanche dès 20 h.

BAL

Place de fête couverte

P 34583 S

Du Tour de France (T 1) au Tour de l'Avenir (T 2) Beuffeuil, une échappée de 204 km. Denti a failli perdre son maillot

Le vétéran français Pierre Beuffeuil (32 ans), membre de l'équipe dirigée par Louis Caput, a réussi la première échappée géante du 53ème Tour de France. Entre Montluçon et Orléans, il a roulé seul en tête pendant plus de 200 kilomètres. Après avoir compté jusqu'à vingt minutes d'avance, il perdit du terrain sur la fin à la suite de la lutte qui opposait à l'arrière, Aimar et ses coéquipiers d'une part, Poulidor et Janssen de l'autre. Il a néanmoins franchi la ligne d'arrivée avec 4'18" d'avance sur le peloton et 3'15 sur son premier poursuivant, le Hollandais van der Vleuten.

Au classement général, Beuffeuil comptait un retard de plus d'une heure sur le maillot jaune. C'est dire que sa tentative a pu se développer sans susciter la moindre réaction dans le peloton. Elle lui aura finalement permis de remonter de quatre places au classement général (de la 72e à la 68e). C'est un bien maigre bilan pour une course solitaire de plus de 200 km.

Seul fait marquant

Cette échappée a été le seul fait marquant d'une étape disputée sous le signe de la chaleur. Le Hollandais Jan Janssen et le Français Poulidor ont bien tenté de surprendre le mail-

lot jaune Lucien Aimar mais celui-ci, avec l'aide principalement de Stablinski, a réagi chaque fois tant et si bien que les candidats à la victoire vont aborder les deux demi-étapes de jeudi (110 km. en ligne et 49 km. contre la montre) sur des positions inchangées.

Un ancien vainqueur

Le départ de cette 21ème et avant-dernière étape fut donné à la Chapelle par Roger Walkowiak, vainqueur du Tour de France en 1956. Immédiatement, les attaques fusèrent, lancées notamment par Darrigade, Rudi Altig, Rostollan, Ducz, San Miguel, Stablinski, Dewolf, Brands, Wouters, Reybroeck et Fezzardi. Peu avant Cullan (km. 22), plusieurs coureurs, dont Aimar et Poulidor, quittaient à leur tour le peloton. Derrière, Janssen, Momene et Perurena engageaient la poursuite et, deux kilomètres plus loin, c'était le regroupement général.

L'épopée de Beuffeuil

Aussitôt, Beuffeuil partait seul. Au km. 50, il comptait 3'30" d'avance. Dans le peloton, c'était désormais le calme plat de sorte que le fuyard doublait son avance en six kilomètres. Une contre-attaque de Sels, suivi par Benet et 27 coureurs était réduite à

néant par le peloton, emmené par Rudi Altig notamment. L'avance de Beuffeuil, qui avait diminué un moment, augmentait à nouveau : 9'20" au 85e km., 12'10" au 95e, 20' à 100 km. de l'arrivée.

A la sortie de Romorantin (km. 152), le peloton se scindait un moment puis se reformait. Aimar, Poulidor et Janssen se trouvaient alors dans le premier groupe. Cette accélération faisait perdre du terrain à Beuffeuil.

Au 175e km., Aimar, Stablinski, Garcia et Benet se détachaient pendant un court moment, puis dix km. plus loin, c'était le tour de Wouters, Rostollan, Brands, Huysmans et Mendiburu. Au 190e km., le peloton groupé passait 12'50" après Beuffeuil.

Au 209e km., van der Vleuten sortait du peloton alors que l'avance de Beuffeuil était encore de 11'30". A 17 km. d'Orléans, il était pointé à 7'30" du premier, précédant lui-même les autres concurrents de 45".

Epuisé, Beuffeuil défendait « sa » victoire avec un courage remarquable et il l'emportait à Orléans avec 3'15" sur van der Vleuten et 4'18" sur le peloton.

Classement de la 21ème étape, Montluçon-Orléans (232 km. 500) :

1. Pierre Beuffeuil (Fr) 6h. 06'09" (moyenne 38,099) - 2. Jos van der Vleuten (Ho) 6h. 09'24" - 3. Georges Vandenberghe (Be) 6h. 10'23" - 4. Boucquet (Be) - 5. Elorza (Esp) - 6. Molenaers (Be) - 7. Van Schil (Be) même temps - 8. Karstens (Ho) 6h. 10'27" - 9. Sels (Be) - 10. Planckaert (Be) - 11. Huysmans (Be) - 12. Nijdam (Ho) - 13. Brands (Be) - 14. Perurena (Esp) - 15. Van Springel (Be) tous même temps, ainsi que le peloton.

CLASSEMENT GENERAL

1. Lucien Aimar (Fr) 113 h. 33'34"; Jan Janssen (Ho) à 1'35"; 3. Marcello Mugnaini (It) à 3'23"; 4. José Momene (Esp) à 4'17"; 5. Raymond Poulidor (Fr) à 4'22"; 6. Karlheinz Kunde (Al) à 4'50"; 7. Hermann van Springel (Be) à 6'11"; 8. Francisco Gabica (Esp) à 7'05"; 9. Roger Pigeon (Fr) à 9'03"; 10. Martin van den Bossche (Be) à 9'07"; 11. Jimenez (Esp) à 9'37"; 12. Gomez del Moral (Esp) à 10'33"; 13. Galera (Esp) à 11'12"; 14. Urtiona (Esp) à 12'15"; 15. Huysmans (Be) à 14'10".

Brèves nouvelles qui ont leur importance

SKI

Le voyage à Portillo

Le nouveau président de la commission helvétique de la FSS, Peter Baumgartner, accompagnera l'équipe helvétique aux Championnats du monde de Portillo. Odette Perret et Karl Molitor, délégués de la Fédération internationale, effectueront également le déplacement au Chili. Le voyage du retour de l'équipe suisse n'a pas encore été définitivement établi. Deux possibilités s'offrent : un séjour de trois jours à Rio de Janeiro ou une participation au Kandahar des Andes à San Carlos (21-22 août).

Déjà au Chili

L'équipe italienne, qui est arrivée mardi à Santiago du Chili, a pris ses quartiers à Farellones, où elle poursuivra sa préparation en vue des Championnats du monde.

L'équipe est-allemande, formée de Eberhard Riedel, Ernst Scherzer, Peter Luetzendorf et de Arnd Schumann, a quitté Berlin-Est à destination du Chili. Elle s'installera également à Farellones.

L'équipe allemande

A l'issue des épreuves d'été organisées à Val-d'Isère, la Fédération allemande a définitivement formé son équipe pour les Championnats du monde alpins de Portillo. L'ex-championne olympique Heidi Schmid-

Biebl a été écartée de la sélection. L'équipe allemande sera formée de Christa Prinzling, Burgl Faerbingler, Margret Hafen, Ludwig Leitner, Willy Bogner, Gerhard Prinzling, Willi Lesch et Franz Vogler.

MARCHE

Nouveau club en Valais

Pour le Championnat suisse des 50 km., qui se disputera le 24 juillet à Langenthal, vingt-six concurrents (catégories A, B et seniors) ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs.

Le CN Leytron (VS) vient d'être admis au sein de la Fédération suisse de marche amateur. L'effectif de la Fédération est actuellement de dix-sept clubs.

Le tirage au sort des Coupes européennes

A Londres, dimanche, sur le coup de midi, il a été procédé au tirage au sort des premiers tours des Coupes européennes en présence de plusieurs personnalités du football mondial. En Coupe des clubs champions, trente-trois nations seront représentées, ce qui constitue un nouveau record de participation. Le nombre élevé de clubs inscrits a nécessité la mise sur pieds de deux matches éliminatoires. Real Madrid, détenteur du trophée, est qualifié d'office pour le second

tour. En Coupe des vainqueurs de coupe, les pays représentés sont au nombre de 31, un match qualificatif sera également organisé.

Les deux représentants helvétiques n'ont guère été favorisés par le tirage au sort. Zurich, champion suisse, rencontrera Celtic Glasgow. L'an dernier, le champion d'Ecosse était parvenu en demi-finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. Servette, qui défendra les chances suisses en Coupe des vainqueurs de coupe, aura l'occasion de se mesurer à un nouveau venu sur le plan européen : Kamraterna, vainqueur de la Coupe de Finlande.

Le premier représentant soviétique en Coupe des clubs champions, Torpedo Moscou, n'a également pas été favorisé puisque son adversaire sera l'Internazionale de Milan.

Voici les résultats du tirage au sort :

Coupe des clubs champions : Matches préliminaires (avant le 15 septembre) : Waterford (Eire) contre Vorwärts Berlin-Est (Al-E) et Sliema Malte contre TZ Sofia. — Premier tour : Vasas Budapest contre Sporting Lisbonne, Valkeokosken Haka (Fin) contre Anderlecht, Nendori Tirana contre Valerengen Oslo, Internazionale Milan contre Torpedo Moscou, Malmoe FF contre Atletico Madrid, Gornik Zabrz contre le vainqueur du match Waterford-Vorwärts, Aris Luxembourg contre Linfield (Irlande du Nord), vainqueur de Sliema-Sofia contre Dukla Prague, Reykjavik contre Nantes, Celtic Glasgow contre FC Zurich, Ajax Amsterdam contre Besiktas Istanbul, Omonia Nicosie contre Munich 1860. Real Madrid, détenteur de la Coupe, est qualifié d'office.

Coupe des vainqueurs de coupe. — Match préliminaire : Standard Liège contre Valur (Islande). — Premier tour : Swansea Town contre le vainqueur de la Coupe de Bulgarie, vainqueur de Standard-Valur contre Apollon Limassol (Chypre), AEK Athènes contre Sporting Lisbonne, Glentoran (Irlande du Nord) contre Glasgow Rangers, Servette contre Kamraterna (Fin), Shamrock Rovers (Eire) contre Spora Luxembourg, OFK Belgrade contre Spartak Moscou, Fiorentina contre Vasas Gyoer, Rapid Vienne contre Galatasaray Istanbul, Racing Strasbourg contre vainqueur de la Coupe de Roumanie, Chemie Leipzig contre Legia Varsovie, Aalborg (Dan) contre Everton, Florania La Valette (Malte) contre Spartak Rotterdam, Tatram Presov (Tch) contre Bayern Munich et SK Oslo contre Real Saragosse. Borussia Dortmund, détenteur du trophée, est qualifié d'office.

Le maillot jaune de l'italien Mino Denti a de nouveau été mis en péril au cours de l'avant-dernière étape du Tour de l'Avenir. Une attaque du Tchéco-slovaque Jan Svoroda, contrée par le Hollandais Steevens et les Soviétiques, a permis la création d'un groupe de tête qui comptait un moment plus de cinq minutes d'avance. A ce moment, Mino Denti avait perdu son maillot jaune au profit du Belge Steevens, déjà porteur du maillot vert.

Les Suisses se maintiennent

Une violente réaction des Italiens en fin de parcours permit cependant à Denti de conserver son bien. Au classement général avant la dernière étape, il ne compte cependant plus que 1'18" d'avance sur Steevens. Outre le maillot vert, les autres principaux bénéficiaires de la journée sont le Yougoslave Bilic, qui a remonté de la 14e à la 7e place du classement général, et le Balois Peter Abt, qui se retrouve maintenant en 19e position.

Le Fribourgeois Daniel Biolley a terminé avec le maillot jaune et sa position reste inchangée. En revanche, le Hollandais Beugels, sixième du classement général, qui a terminé avec plus de neuf minutes de retard, a passablement rétrogradé.

Le film de l'étape

Dans la première heure de course, les coureurs couvraient 44 km. 500 sous l'effet de nombreuses escarmouches lancées principalement par l'Anglais Buckley, le Français Lancien et l'Espagnol Lopez-Carril. L'allure extrêmement vive rendait toutefois difficile toute tentative de fugue.

Au 27e km. cependant, le Tchéco-slovaque Svoroda et le Yougoslave Bilic parvenaient à se détacher. Ils étaient rejoints par Yffert, Cools et Perera. De nouveau Steevens organisait la chasse. Il se lançait à la poursuite des fuyards en compagnie de Buckley, Peter Abt, Urbanovitch, Dochljakov, Claude Guyot, Lancien et Demel.

A Romorantin (km. 100), les premiers échappés étaient rejoints par leurs poursuivants et treize hommes se retrouvaient en tête avec 2'10" d'avance sur le peloton, où étaient noyés Denti et Gomez notamment. L'opération était bonne pour Steevens qui, au

fil des kilomètres, remontait à la troisième puis à la deuxième place du classement général, le peloton étant à 3'30" au 116e km.

Réaction payante

Sur les routes rectilignes de la Somme, l'écart monta à 5'20". Steevens était alors virtuellement maillot jaune. Toutefois, à 15 km. de l'arrivée, les Italiens réagissaient et permettaient à Denti de limiter l'écart et de conserver la première place du classement général.

Classement de la 11e étape, La Châtre-Orléans (180 km. 500) :

1. Svoroda (Tch) 4 h. 11'03" (moyenne 43,138) ; 2. Steevens (Ho) ; 3. Claude Guyot (Fr) ; 4. Cools (Be) ; 5. Demel (Pol) ; 6. Lancien (Fr) ; 7. Peter Abt (S) ; 8. Urbanovitch (URSS) ; 9. Bilic (You) ; 10. Bickley (GB) ; 11. Perera (Esp) ; 12. Dochljakov (URSS) ; 13. Yffert (URSS) tous même temps ; 14. Goszinski (Pol) 4 h. 15'01" ; 15. Benfatto (It) ; puis : 40. Daniel Biolley (S) tous même temps que Goszinski.

CLASSEMENT GENERAL

1. Mino Denti (It) 47 h. 38'44" ; 2. Steevens (Ho) à 1'18" ; 3. Gomez (Esp) à 2'53" ; 4. Bernard Guyot (Fr) à 4'31" ; 5. Favaro (It) à 4'53" ; 6. van Neste (Be) à 7'04" ; 7. Bilic (You) à 10'04" ; 8. Daniel Biolley (S) à 10'42" ; 9. Dochljakov (URSS) à 10'51" ; 10. Beugels (Ho) à 11'22" ; 12. Tamanes (Esp) à 11'42" ; 13. Perera (Esp) à 12'46" ; 14. Urbanovitch (URSS) à 13'01" ; 15. Dolman (Ho) à 13'25" ; 19. Peter Abt (S) à 20'22".

Classement par points :

1. Steevens (Ho) 110 points ; 2. Denti (It) 84 ; 3. Urbanovitch (URSS) 77 ; 4. Favaro (It) 70 ; 5. Benfatto (It) 66 ; 6. Gomez (Esp) 59 ; 7. Beugels (Ho) 58 ; 8. Dolman (Ho) 53 ; 9. Bernard Guyot (Fr) 53 ; 10. van Neste (Be) 53.

DAMES : Burton, Goodfellow, Hornewell, Body, Mapplebeck, Burton et Pitchford.

Les Championnats suisses

La plupart des titres nationaux seront attribués, en Suisse, durant la première quinzaine d'août. Les 4 et 5 août, la première partie des Championnats suisses sur piste aura lieu à Lausanne avec la vitesse et la poursuite pour amateurs et professionnels. Le 7 août, Binningen organisera le Championnat suisse sur route des amateurs. Les éliminatoires du Championnat suisse de demi-fond pour amateurs sont prévues pour le 9 août à Zurich-Oerlikon. La finale sur 50 km. aura lieu le lendemain, en même temps que celle des professionnels. Chez ces derniers, cependant, deux inscriptions seulement ont été enregistrées jusqu'ici, celle de Ueli Luginbuhl et de Fredy Ruegg. On a d'ores et déjà prévu de faire disputer le Championnat des professionnels sous la forme d'une course poursuite sur 20 km. Pour se voir attribuer le titre, le vainqueur devra toutefois avoir couvert la distance dans un temps minimum fixé au préalable. Enfin, le Championnat suisse par équipes se déroulera le 15 août à Steinmaur.

Tour du canton du Tessin

Dimanche, plus de trente coureurs italiens seront au départ du Tour du canton du Tessin. Parmi les engagés, on relève les noms de Portalupi, vainqueur du Tour de Suisse, Michele Dancelli, champion d'Italie, Zilioli, Balmacioni, da Dalt, Chiappano et de Marcoli, le « collectionneur » de voitures du récent Tour de Suisse. L'Allemagne sera représentée par Junkermann, Oldenburg, Glemser et Wiedemann. Les meilleurs coureurs suisses seront au départ.

Simpson défendra son titre

Tom Simpson défendra son titre de champion du monde sur route le mois prochain en Allemagne. Voici la composition de la sélection britannique :

ROUTE. — Amateurs : Hill, Harrison, Lewis, West, Metcalfe, Cowley, Head et Bettinson. — Professionnels : Simpson, Denson, Wright, Hoban, Ramsbottom, Goddman, Addy et Hitchen.

PISTE. — Amateurs : Barnett, Booker, Watkins, Porter, Jackson et Mc Keown.

Parcours du Championnat suisse professionnel

Le Vélo-Club Fribourg vient de publier le règlement du Championnat suisse professionnel, qu'il organisera le dimanche 31 juillet. Les candidats au titre national se mesureront sur le circuit Marly-le-Grand - Tinterin - Bourguillon - Marly-le-Grand, long de 11 km. 300. Ils devront le couvrir à 21 reprises, ce qui donnera une distance totale de 237 km. 300. Le départ sera donné à 9 h. et l'arrivée

sera jugée à 15 h. 40. Les coureurs, qui seront doublés à partir du onzième tour (124 km. 300), seront éliminés. La clôture des inscriptions est fixée au 25 juillet.

La veille du Championnat suisse, le même circuit sera le théâtre d'une épreuve pour amateurs d'élite. Elle se disputera, dès 9 h., sur 16 tours soit sur 180 km. 800.

DIMANCHE A MARTIGNY :

Championnats valaisans de natation et plongeon

Plus de cent vingt nageurs et ondines sont attendus dimanche à Martigny où se dérouleront les Championnats cantonaux de natation et de plongeon.

Les meilleurs nageurs du Valais, répartis dans les catégories Jeunesse (classes 1-2-3-4), Junior et Senior, filles et garçons, se mesureront en joutes pacifiques pour l'obtention du titre de champion valaisan ; des épreuves de relais sont également prévues. L'horaire suivant nous a été communiqué :

- 08.30 : Réunion des chefs de groupe.
- 09.00 : Début de la compétition.
- 11.30 : Fin des épreuves du matin.
- 12.00 : Dîner.
- 13.30 : Plongeon.
- 14.30 : Reprise des courses.
- 17.30 : Fin des épreuves.

18.00 : Distribution des médailles. Martigny s'apprête à accueillir dignement tous les concurrents. Le Comité du Martigny-Natation, et particulièrement MM. Henri Rabaglia et Gérard Vaudan mettent la main sur les derniers détails.

Tout sera prêt à l'heure. Souhaitons que le beau temps soit de la partie et permette encore d'améliorer des records valaisans.

JMC

LE SPORT AUX AGUETS

Le contrôle anti doping en Angleterre

On y revient, mais il s'agit cette fois des footballeurs qui seront l'objet des contrôles que prévoit la loi anglaise dans la lutte contre le doping. Une déclaration du professeur Beckett laisse songeur :

« Je connais une équipe internationale de football qui a usé d'amphetamine, mais je ne dirai pas laquelle » a déclaré, dans le journal londonien « Sun », le professeur H. Beckett, responsable de l'équipe antidoping. « A mon avis, a ajouté le professeur, des prélèvements d'urine devraient être faits sur les joueurs de la Coupe du monde non pas en tant que mesure punitive mais en tant que mesure préventive. On doit comprendre que l'administration de stimulants peut conduire un joueur à devenir agressif. Ce n'est là qu'un des aspects dangereux de telles drogues, en dehors de leur influence sur la santé. »

« F.I.F.A., c'est à vous de jouer, n'ayez pas peur », conclut le professeur Beckett.

Et la F.I.F.A., sans plus attendre joue le jeu puisqu'elle a pris la décision suivante : Deux joueurs de chaque équipe, dans chaque groupe du tour final de la Coupe du monde, subiront, après chaque match, une analyse d'urine destinée à indiquer s'ils ont absorbé des produits stimulants. Cette décision des organisateurs du Championnat du monde a été annoncée à l'issue d'une réunion entre sir Stanley Rous et les dirigeants de différentes délégations. Les joueurs soumis à ce test seront désignés par tirage au sort avant chaque match. Les arbitres auront

également tout pouvoir pour soumettre à de tels tests d'autres joueurs, s'ils les soupçonnent de s'être dopés ».

Certes, il y eut des affaires découvertes en Italie et la décision prise de contrôler deux joueurs après chaque match va servir d'avertissement pour les marchands d'excitants. J'ose espérer qu'ils ne sont pas nombreux et même qu'il n'y en ait point du tout.

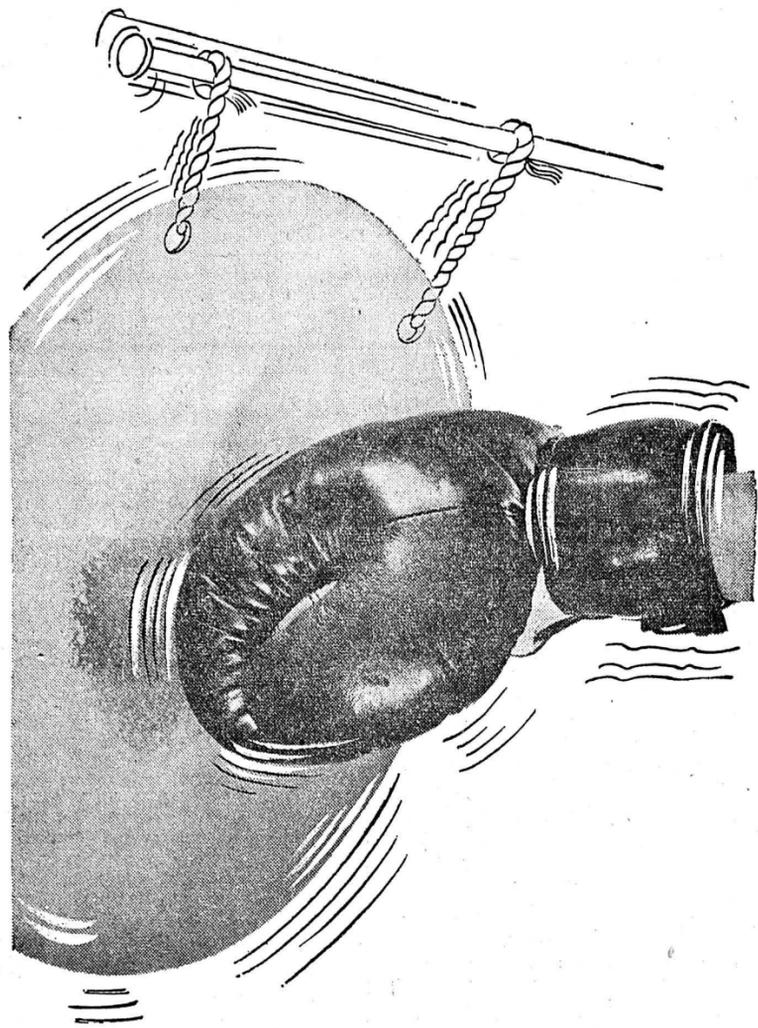
Cependant toutes ces mesures prises d'un côté et de l'autre donnent le frisson. Alors qu'on proclame partout que le sport est une école de courage et d'éducation pour notre jeunesse, on en arrive à un avilissement du sport au stade de la compétition dans les degrés supérieurs. Il faut gagner à tout prix, qu'importe le moyen. Cela va décidément trop loin et la lutte anti-doping doit s'intensifier partout et cela par n'importe quel moyen.

Sans cela, des hommes conscients jouent avec la santé d'une jeunesse qui n'aura plus beaucoup de belles années devant elle, une fois qu'elle ne pratiquera plus de sport. Le sportif est un garçon exposé à la critique, pas toujours aimé, qui tombe vite dans l'oubli une fois sa carrière terminée. Il ne faut pas encore favoriser cette critique par des côtés illégaux.

Georges Borgeaud

PS. Les Championnats du monde de football ayant la primeur, nous prions nos lecteurs d'excuser l'irrégularité avec laquelle paraîtra cette chronique, que nous rédigerons en fonction de la place dont nous disposerons.

Apéritif à la gentiane
SUZE
garanti naturel



Offre fracassante!

Pneus pour autos, flancs arrondis, marque « ALLIANCE » tubeless, 5.60 x 13 et 5.60 x 15 - Première qualité

Pour le PRIX EXCEPTIONNEL de **45.-** au lieu de 65.-

NATURELLEMENT



Vente au rabais autorisée du 6 au 19 juillet

P 55

BOUCHERIE DU SUPER-MARCHE CONDEMINES OUEST - SION

Dès vendredi 15 juillet

Grande action

AGNEAUX NOUVELLE-ZELANDE

à des prix incroyables

la Source

027 / 2 42 93

P 122 S



autorisé du 6 au 22 juillet

Solde ses articles de saison

30 à 50%

- Chemises sport et ville
- Vestes, manteaux de daim et cuir
- Vestes auto en tricot
- Ensembles (3 pièces) en gabardine coton
- Pantalons en velours côtelé
- Costumes de bain
- Shorts
- Pulls, hommes et dames
- Pantalons dames

ALBY PITTELOUD - PLACE DE LA GARE - SION

P 196 S

Combustibles



17, avenue Ritz

SION

Prix d'été =
Chauffage bon marché!

Tél. (027) 2 12 88

Dépôt Gare CFF

P 620 S

SOLO

vous présente ses nouveautés:

Sarcleuses	SOLO	mise en marche automatique, — 4 CV, 2 vitesses — 5 CV, 2 vitesses	Fr. 1 150.— Fr. 1 250.—
Moto-bineuse	SOLO	à une roue motrice, fraise de 10 à 50 cm.	
Atomiseurs	SOLO	Solo-Junior, poids 6 kg, 2 CV Solo-Port, poids 10 kg, 4 CV	Fr. 550.— Fr. 790.—

1 MOTO-FAUX d'occasion

AGENCE SOLO

M. VEROLET - MARTIGNY

Tél. (026) 6 02 22 ou 6 35 52

Stock complet de pièces de rechange
Démonstration sans engagement

OCCASIONS GARANTIES DES Fr. 400.—

P 127 S



DES LUNETTES APPROPRIÉES
SOULIGNENT VOTRE PERSONNALITÉ
FRANCIOLI S.A.
LA MAISON DE CONFIANCE DES 1885
VEVEY - SION

Réparations de dentiers
Laboratoire
dentaire **A. MIVILLE**

anc. tech. dent. du
Dr Zimmermann

Place du Midi - Les Rochers
SION - Tél. 2 37 39 - P 588 S

A LOUER très belle

chambre

tout confort, à partir du 1er août.
De préférence à un monsieur.

S'adresser à Mme Lüginbuhl,
Condémines 30, Sion.
Tél. 027 / 2 15 02, le matin.

P 13940 S

Immeuble Verger I, à Fully

A VENDRE

1 APPARTEMENT

3 pièces, cuisine, bains, cave,
galeas et balcon.

Prix: Fr. 48 000.—

Hypothèque 60%.

Pour le solde, arrangement financier.

S'adresser à HILAIRE CARRON,
avenue de la Gare 38, Martigny,
tél. 026 / 2 31 43 ou M. Charly
CAILLET, UBS, Fully, tél. 026 /
5 33 82.

P 423 S

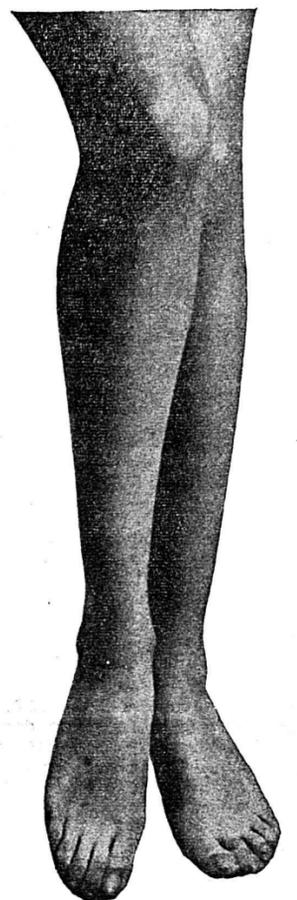


La Vente

des

SOLDES

continue



Jusqu'au

22

juillet



P 40 S

Organisation
complète de

TOMBOLA

100 000 lots
Articles de fêtes
Gravure de coupes de sociétés

Veuthey fers

SAXON

Tél. 026 / 6 23 51

VERCORIN (Vs)

A VENDRE magnifique

parcelle à construire

de 4 000 m2.
Excellente situation ensoleillée,
vue imprenable.

Ecrire sous chiffre PB 45530 à
Publicitas, 1951 Sion.

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion. tél. 5 10 74

Clinique Sainte-Claire. — Visite aux malades tous les jours de la semaine, dimanche y compris, l'après-midi de 13 h à 16 h 30

Hôpital d'arrondissement. — Visite aux malades de 13 h à 16 h 30.

Château de Villa. — Musée Rilke, ouvert en permanence.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.

Les pharmacies De Quay et Wuilloud sont fermées du 11 au 24 juillet pour cause de vacances.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion (tél. 2 43 01), qui vous renseignera.

Dépannage de service: Michel Sierro (tél. 2 59 59 - 2 54 63).

Ambulance: Michel Sierro - Tél. 2 59 59 - 2 54 63

« PISCINE »

09.00-10.00 école de natation garçons et filles

10.00-11.00: entraînement jeunesse III et IV garçons et filles.

Piscine: température 22 degrés.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny (tél. 6 16 65).

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 63 67, (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin de service. — Les dimanches jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92

Ambulance. — Louis Clerc. — Tél. 4 20 21. En cas d'absence s'adresser à la police municipale - tél 17

ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON:

MARTIGNY: à 10 h. Mme Amédée Soudan née Jeanne Gay, 72 ans.

MASSONGEX: à 10 h. M. Auguste Gollut, 72 ans.

NOS PORTRAITS EN MARGE DES EMISSIONS DE TV

Georges Kleinmann: « Un air faussement naïf qui provoque »



Décrire Georges Kleinmann semble superflu. Il a participé à tant d'émissions romandes que chacun connaît ce grand et fort journaliste, au regard doux, à l'abord sympathique et bon enfant. On se souvient de Kleinmann à « Duel à Cache-Cache ». Depuis, il a évolué et ses activités sont devenues de plus en plus variées. Il ne dédaigne pas l'interview.

— Comment procédez-vous ?

— « Je n'ai jamais l'intention d'embarrasser les gens. Je ne cherche pas à « coïncider », je cherche à savoir. Le bon reporter, c'est celui qui fait parler. D'ailleurs, à la TV Suisse, on ne montre pratiquement pas le reporter ». Un jour, peut-être, Kleinmann écrira ses souvenirs. Au premier rang des personnalités qu'il a interrogées, figurent l'ex-Vice-Président Nixon, le Ministre Burkhardt, et Emmanuel d'Astier.

— « Plus un personnage est réellement important, dit-il, plus il est simple ».

— Qui aimeriez-vous rencontrer ?

— « Johnny Halliday. J'aimerais voir s'il est plus sympathique qu'il n'en a l'air. Je voudrais le montrer autrement ».

Il est vrai que Kleinmann a « un air faussement naïf qui provoque », c'est Erni qui l'a dit. Sans doute cet air naïf lui facilite-t-il les choses.

Georges Kleinmann s'intéresse à bien des choses, mais il se passionne surtout pour l'information. Il a longuement préparé la série d'émissions sur la coopération technique suisse. Il s'est rendu pour cela en Orient. Ce fut pour lui une grande joie, car il adore les voyages et ne semble jamais s'en lasser. Avec Pierre Barde, il a examiné les problèmes de notre temps et leur projection sur l'avenir. Il est même allé questionner les savants du CERN.

— J'ignorais que vous étiez un scientifique ?

— « Je ne le suis pas. Comme il m'est difficile de me mettre au ni-

veau des savants du CERN, je leur ai demandé de venir au mien pour établir le dialogue ».

Il a raison d'avoir confiance en lui car il le fait sans arrogance. Son métier, qu'il connaît de mieux en mieux, il le pratique avec amour.

Jacqueline Baron.

VITICULTURE

Ver de la grappe 2me génération
Le vol des papillons de cochylys et eudémis 2me génération a atteint son maximum la semaine passée. Maintenant, on observe des pontes et des pénétrations de larves dans les grains. Lutte:

Pour les régions précoces, le traitement insecticide se fera à partir du jeudi 14 juillet.

Pour les autres régions, à partir du lundi 18 juillet.

Produits:

L'un des parathions acaricide (No 17) ou Diptorex, ou Gusathion-M additionné d'un fongicide antimildiou.

Remarques:
L'infestation des vignes par le ver de la grappe est très variable d'une région à l'autre. Il est donc utile de contrôler les grappes (grains perforés par les larves) pour savoir si l'on doit ou non ajouter un insecticide à la bouillie fongicide.

Araignées rouges et jaunes.

Contrôler minutieusement les vignes, sur les deux faces des feuilles. Ne pas attendre la décoloration du feuillage avant d'intervenir.

Produits:

Bien mouiller le feuillage avec l'un des acaricides mentionnés sous chiffre 38.

Si l'infestation par les araignées est faible et si l'on doit lutter contre les vers de la grappe, l'utilisation d'un parathion acaricide est suffisante pour tenir en échec les araignées.

Station cantonale pour la protection des plantes

RADIO - RADIO - RADIO - RADIO - RADIO -

Jeudi 14 juillet

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations; 7.15 Miroir-première; 8.00 Miroir-flash; 9.00 Miroir-flash; 9.05 Les souris dansent; 10.00 Miroir-flash; 11.00 Miroir-flash; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Miroir-flash; 12.05 Au carillon de midi; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Nostradamus; 13.05 Musique sans paroles... ou presque; 14.00 Miroir-flash; 14.05 Des vacances pas comme les autres; 14.30 Carrousel d'été; 15.00 Miroir-flash; 15.05 Concert chez soi; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous de seize heures; 17.00 Miroir-flash; 17.05 Les secrets du clavier; 17.30 Jeunesse-Club; 18.00 Informations; 18.10 Le micro dans la vie; 19.00 Le miroir du monde; 19.30 Sérénade à trois inconnues; 19.55 Bonsoir les enfants; 20.00 Magazine 66; 20.20 Le monde de la chanson; 20.50 Europe-jazz; 21.20 Le Rossignol; 21.50 Divertimento; 22.30 Informations; 22.35 Les chemins de la vie; 23.00 Ouvert la nuit; 23.25 Miroir-dernière; 23.30 Hymne national. Fin.

Second programme

18.00 Jeunesse-Club; 18.30 Perspectives; 19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.20 Nostradamus; 20.30 La gaieté lyrique; 21.00 Musiques du passé - Instruments d'aujourd'hui; 21.30 Légèrement vôtres; 22.00 Chasseurs de sons; 22.30 Les jeux du jazz; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Mélodies de R. Stolz; 7.00 Informations; 7.10 Bonjour en musique; 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse; 8.30 Musique de concert et de ballet; 9.00 Informations; 9.05 Puccinilly; 10.00 Météo. Informations; 10.05 Pages célèbres; 11.00 Informations; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Chansons; 12.25 Communiqués; 12.30 Informations; 12.40 Commentaires. Nos compliments. Musique récréative; 13.00 Concert populaire; 13.30 Ci-

thare et chansons populaires; 14.00 Magazine féminin; 14.30 Le pianiste E. Laszlo; 15.00 Informations; 15.05 Concert symphonique; 16.00 Météo. Informations; 16.05 Les plus belles étoiles et visite dans la zone Est; 16.30 Thé dansant; 17.25 Pour les jeunes; 18.00 Informations. Actualités; 18.15 Pot-pourri tessinois; 18.30 Chœur mixte et Société de musique de Lyssach; 19.00 Sport-actualités et communiqués; 19.15 Informations. Echos du temps. Chronique mondiale; 20.00 Musique française; 21.15 La réforme scolaire; 21.30 Abolition ou extension de la démocratie; 22.15 Inf. Commentaires; 22.25 Pour les amis du jazz; 23.15-23.20 Météo. Informations.

AUJOURD'HUI - TV - TV - TV -

16.00 Tour de France

Epreuve individuelle contre la montre.

16.40 Für unsere jungen Zuschauer

19.00 Bulletin de nouvelles

19.05 Yvanhoe

Les serfs libérés.

19.35 Carrefour

20.00 Téléjournal

20.20 Rendez-vous sur le Léman

Une émission de variétés d'Albert Rainsner.

21.20 Document

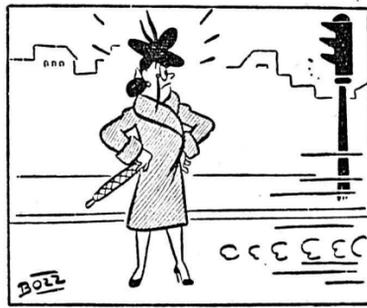
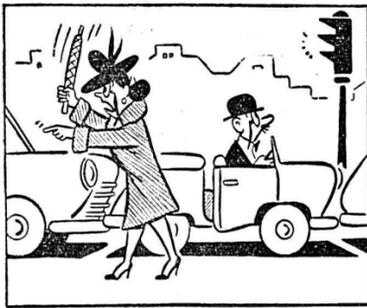
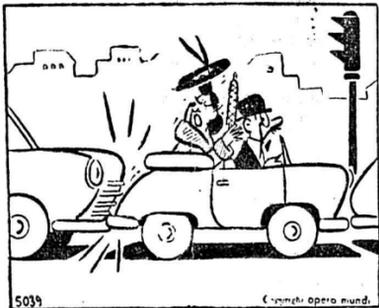
La Révolution française.

22.10 Tour de France

22.20 Téléjournal

Deuxième édition.

Monsieur SUBITO



Rip Kirby



CINEMAS

Sion - Arlequin

Jeudi 14 juillet
J.-P. Belmondo - Claude Brialy - Françoise Dorléac dans

LA CHASSE A L'HOMME

Cela pétarade, cela fuse, partout un record d'hilarité!
Parlé français 18 ans rév.

Sion - Lux

Du jeudi 14 au dimanche 17 16 ans rév.
John Wayne - Dean Martin dans

RIO BRAVO

Le chef-d'œuvre des westerns
Parlé français - Technicolor

Sion - Capitole

Jeudi 14 juillet

PERMETURE ANNUELLE

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 17 - 18 ans r.
Tous les soirs à 21 h. 15
Un reportage inimaginable mais vrai!

TRAFIC D'ESCLAVES

Un film d'une rare audace

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 17 - 16 ans r.
Tous les soirs à 21 h. 15
Un « géant » de l'aventure...

JASON ET LES ARGONAUTES

avec Todd Armstrong et Nancy Kovack

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui

RELACHE

Dès vendredi 15 - 16 ans rév.
Sophia Loren et Trevor Howard dans

OPERATION CROSSBOW

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui

RELACHE

Samedi-Dimanche COMMENT EPOUSER UN PREMIER MINISTRE

Riddes - L'Abeille

Ce soir: RELACHE

Samedi et dimanche à 21 h. 16 ans révolus

SCARAMOUCHE

Saxon - Rex

Ce soir à 21 h. 15 - 16 ans rév.
Un western avec Edmund O'Brien

TERREUR A SILVER CITY

Dès vendredi 15 - 18 ans rév.
Eddie Constantine dans

FEU A VOLONTE

St-Maurice - Roxy

Aujourd'hui:

RELACHE

Dès vendredi

UN MONSIEUR DE COMPAGNIE

Monthey - Montheolo

Jeudi 14 - 16 ans rév.
Le Lausannois Rod Carter incarne un « J. Bond » français, dans

MISSION SPECIALE A CARACAS

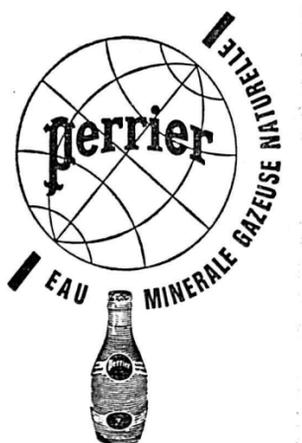
Film d'espionnage hallucinant!

Monthey - Plaza

Jeudi 14 - 16 ans rév.
Francis Blanche - Darry Cowl dans

LES GORILLES

Les gags les plus réussis, les plus gais!



DANS LE MONDE ENTIER telle qu'elle jaillit en Provence



AUTOMOBILISTES!

ATTENTION!

ESSO ouvre demain vendredi un nouvelle station-service à MARTIGNY sur la nouvelle artère traversant la ville, à droite en venant de St-Maurice.

Soucieuse de satisfaire toujours mieux sa nombreuse clientèle, la Maison ESSO met à votre disposition ses carburants et lubrifiants de renommée mondiale de même que son traditionnel service. Vidanges rapides. Service de batterie.

Pneus et accessoires-autos.
Cigarettes - chocolats.

Un petit cadeau-surprise vous sera remis lors de votre prochaine visite.

Monsieur Michel Terreffaz, exploitant du

Service Esso - La Bâtiaz

MARTIGNY - Rue du Léman se recommande.

METTEZ UN TIGRE DANS VOTRE MOTEUR!

Ofa 06. 322. 01



RESTAURANT - BAR
Staldbach
Visp - Viège

Tous les jours

de 15 heures 30 à 17 heures 30 et de 20 heures à 23 heures

CONCERT

avec le duo Walter et Rolf

Nous vous proposons le grand choix de notre restauration très soignée.

Demandez nos spécialités.

P 1119 S

LAC LEMAN, St-Gingolph

A VENDRE

VILLA-BUNGALOW

Situation magnifique en bordure du lac.

Port pour bateau.

4 chambres, un living, douche, 2 WC, cuisine, garage pour bateau.

Ecrire sous chiffre PB 45529 à Publicitas, 1951 Sion.



Nos voyages accompagnés:

Tous les vendredis:

- STRESA - ILES BORROMEES dès Sion Fr. 28.-
dès Sierre Fr. 25.-
- HOSPICE DU GRIMSEL - GLACIER DU RHONE dès Sion Fr. 33.-
dès Sierre Fr. 31.-

Voyages non accompagnés:

Tous les jours:

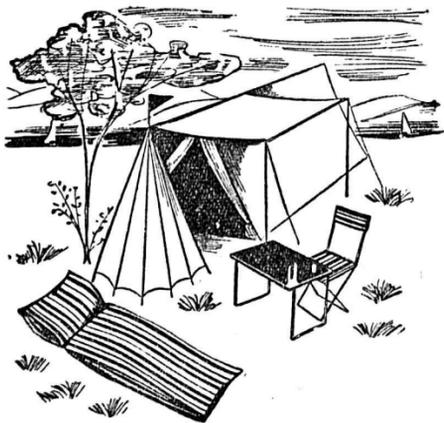
- CHAMONIX - MONT BLANC dès Sion Fr. 18.-
dès Sierre Fr. 20.-
- MONTREUX - ST-GINGOLPH dès Sion Fr. 10.40
dès Sierre Fr. 13.-
- ZERMATT dès Sion Fr. 23.-
dès Sierre Fr. 21.-

Billets d'excursions complémentaires à prix réduit au départ de Chamonix, Montreux et Zermatt.

Renseignements: gares de SION et SIERRE.
Agences de voyage:
DUPUIS-CONTAT, Sion - MEIER, Sierre

P 578 S

Vive le soleil...



...mais on est aussi bien à l'ombre!

Venez choisir votre

PARASOL

parmi notre choix immense

Plus de 50 parasols, des petits et des grands

chez



Avenue du Midi - Tél. (027) 2 10 21

P 89 S

SAUCISSES MI-PORC

100 gr. - la pièce Fr. 0.35
30 pces Fr. 9.- - 100 pces Fr. 28.-

SAUCISSON SEC

la pce Fr. 1.30 - 10 pces Fr. 12.-
Envoi partout contre remb.

Boucherie
O. MUDRY - MARTIGNY
Tél. 026 / 2 20 73

P 680 S

A VENDRE

Simca 1500

Modèle 1964, 7,51 CV, limousine, 4 portes, gris métallisé, int. cuir rouge, 22 000 km. environ, très bon état. Prix intéressant.

Tél. 2 17 30.

P 371 S

ANIMES DU SOUCI CONSTANT DE TOUJOURS MIEUX SATISFAIRE LEUR CLIENTELE

les Grands Magasins de Meubles

Art et Habitation
14, av. de la Gare, à Sion
Tél. (027) 2 30 98

ont ouvert leurs Bureaux d'Etudes dirigés par

ARCHITECTE D'INTERIEUR DIPLOME

Projets, maquettes, implantation pour toute installation ou transformation d'appartements, villas, chalets, bureaux, magasins, hôtels, restaurants, tea-room. Notre clientèle peut ainsi pleinement bénéficier de notre immense choix, de notre propre production, de nos très nombreuses exclusivités et de nos prix particulièrement avantageux.

ARMAND GOY
ENSEMBLIER - DECORATEUR

Mêmes Maisons:
Manoir de Valeyres s. Rances, orès d'Orbe, et la Grand'Ferme de Chancy (Ge). P 163 S

P. BURGNER
Médecin-dentiste
SION

ABSENT

Jusqu'au 2 août.

P 34601 S

MYRTILLES DES ALPES

5 - 10 kg., Fr. 2.50
16 kg. bpn. plus port
Giuseppe Pedrioli,
6501 Bellinzona.

P 2609 O

On cherche d'occasion, une

table de ping-pong

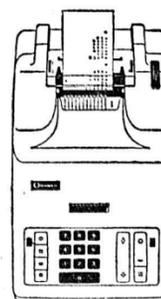
Tél. 2 19 05.

BRODEZ EN VACANCES

Grand choix en sujets et fils.
Constantin Fils S.A.,
Sion, rue de Lau-
sanne 15.

P 69 S

Machines à calculer



Location - vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter
Sion

Tél. 027 / 2 10 63
P 70 S

A VENDRE très beau

CHALET NEUF

aux Mayens de Savièse (Prarainson), à 1100 m. d'altitude.

Construction très soignée. Living en aroille avec cheminée française et grand balcon, trois chambres à coucher, cuisine agencée et salle de bain. En rez-de-chaussée possibilité de faire grande salle de jeux et chambre à coucher supplémentaire ou appartement de 2 pièces. Merveilleuse vue sur les Alpes valaisannes. Convient pour personnes cherchant site tranquille à l'écart des grandes stations. Surface du terrain: 800 m2. Prix: Fr. 90 000.-.

Pour renseignements et visites, s'adresser à l'agence immobilière Robert Sprenger, Dent-Blanche 10, 1950 Sion - Tél. 027 / 2 41 21.

P 863 S

La fin d'un mythe : le parti communiste italien recule

De notre correspondant à Rome

Il était admis, jusqu'au 12 juin dernier, que le parti communiste italien — le parti communiste le plus important du monde occidental — devait toujours avancer. C'est un fait que, depuis 1945, il n'avait cessé d'améliorer ses positions, à chaque consultation populaire: la courbe était toujours ascendante — et pourquoi n'aurait-elle pas continué à l'être ?

Or, pour la première fois, aux élections partielles qui ont eu lieu voici un mois, le P.C.I. a perdu un peu de terrain. Le recul a été de faible ampleur, d'un pour cent environ, mais il n'en demeure pas moins que, sur le plan psychologique, l'effet a été considérable. De surcroît, les pertes les plus importantes avaient été enregistrées, d'une part dans les quartiers ouvriers des grandes villes, d'autre part dans les localités méridionales les plus pauvres. On y a vu la preuve que les habitants les moins nantis de la péninsule commencent à ne plus croire aux promesses que leur fait le P.C.I. et qu'ils se tournent ailleurs pour obtenir des résultats plus concrets. On peut donc parler de la fin d'un mythe: le parti communiste n'est plus «tabou». Pour la première fois il a dû essayer un échec.

Comment le parti allait-il réagir ? Une des qualités des communistes est la franchise, leur faculté de ne pas se dissimuler les erreurs commises et leur disponibilité pour affronter de nouvelles situations. A cet égard, la réunion du comité central, qui a eu lieu à Rome, a été singulièrement intéressante.

Le secrétaire général, M. Luigi Longo, ainsi que tous ceux qui ont pris la parole, ont reconnu que le parti n'avait pas remporté la victoire escomptée. Cette constatation ayant été faite, comment réagir ? Quelle tactique adopter à l'avenir ?

Une résolution a été adoptée, préconisant «de nouvelles formes de collaboration entre les forces de gauche» et une «avance démocratique générale». Sous ces termes un peu vagues se cachent en réalité des contradictions, qui mettent en évidence combien le P.C.I. est, aujourd'hui, désorienté. Une chose est claire, il craint l'isolement; il tente donc par tous les moyens de chercher des alliés, même au sein du gouvernement, ce qui ne manque pas d'être paradoxal. D'un côté il annonce qu'il approuvera au Parlement le projet de loi gouvernemental instituant le plan quinquennal 1967-1971, de l'autre il exploite à fond l'affaire vietnamienne, cherchant à faire accroire que Rome est complice des «bellicistes américains». Il propose aux socialistes une collaboration sur des bases neuves, ce qui ne l'empêche pas de se déchaîner contre M. Pietro Nenni, vice-président du conseil, à qui il reproche — injure suprême ! — de devenir «social démocrate».

Tout cela montre que les communistes voient leur prestige entamé sur le plan politique, et qu'ils ne sont plus aussi forts et invulnérables qu'auparavant. En revanche, leur puissance est toujours la même, sur le terrain syndical, et là ils sont en mesure de créer de graves difficultés au gouvernement. Ils ont en mains la C.G.I.L. (qui correspond à la C.G.T.), qui, ces temps-ci, multiplie les revendications, foment des grèves, entretient constamment l'agitation syndicale. Or l'Italie traverse actuellement une phase assez délicate: on assiste à une reprise de l'économie, qui fait suite à la grave

crise de ces dernières années, mais des hausses de salaires supplémentaires pourraient compromettre à nouveau l'équilibre.

Le plan quinquennal, actuellement à l'examen du Parlement, veut concilier un certain dirigisme avec les intérêts de l'économie privée. Les socialistes en avaient lancé l'idée, il y a plusieurs années déjà, mais les démocrates chrétiens, réticents au début, ont fini par reconnaître qu'il était judicieux de faire de la «programmation», à l'instar de pays comme la France et la Belgique. Une option politique a par conséquent été faite. Il en résulte que les méthodes d'administration seront profondément modifiées, ce qui sera très important pour l'Italie. Le ministre du Trésor, M. Emilio Colombo, vient de déclarer que la «programmation» aura des effets

positifs, qu'elle est le meilleur système pour procéder à une répartition équitable des richesses, mais il a mis en garde contre les revendications syndicales. Ne vient-on pas d'annoncer que le coût de la vie avait augmenté de 2,3 % seulement en mai, par rapport à mai 1965 ? N'est-ce pas l'indice d'une stabilité retrouvée ?

Il faut ajouter, dans ce contexte, que les Italiens bénéficient d'avantages sociaux inconcevables dans d'autres pays. S'ils étaient admissibles au lendemain de la guerre, ils ne le sont peut-être plus maintenant. Il en résulte que, dans une économie qui se veut moderne, le mécanisme des salaires et des prix est faussé.

Il y a tout d'abord la SCALA MOBILE (échelle mobile), en vertu de laquelle les salaires sont immédiatement

adaptés au coût de la vie, indépendamment des améliorations qui peuvent être obtenues au moment du renouvellement des contrats. Par exemple, les salaires des ouvriers de l'I.R.I. (il s'agit du plus grand trust d'Etat) ont été augmentés de 16 % de 1962 à 1965, mais en réalité de 45 % si l'on tient compte aussi de l'échelle mobile. En huit ans (de 1958 à 1965), les salaires, en Italie, ont été revalorisés de 9 % en moyenne par année, contre 4 à 6 % dans les autres pays européens.

En outre, la sécurité sociale est organisée d'une manière que de nombreux économistes jugent préjudiciable. La participation des employeurs est de 70 %, celle des employés de 15 % et celle de l'Etat de 15 %. Partout ailleurs en Europe la participation des

employeurs est moins élevée (40 % en Allemagne, par exemple), et celle des employés plus élevée (20 % en France, 50 % aux Pays-Bas). Et puis, c'est l'agriculture qui est toujours la principale bénéficiaire de la sécurité sociale; mais elle l'est au détriment de l'industrie.

Certes, pour des motifs politiques évidents, il sera très difficile de modifier le système en vigueur. Lorsque quelqu'un a obtenu un avantage matériel, il ne veut pas y renoncer; c'est humain. Le parti communiste et la C.G.I.L. ont là une arme qu'ils peuvent brandir quand ils le veulent, et il est clair qu'ils ne manqueront pas de s'en servir si l'occasion devait s'en présenter.

Jacques Ferrier

Divers

A VENDRE

Citroën ID 19
1962, en parfait état, modèle Belge, avec radio.

Fiat 600 D
1963, 27 000 km., comme neuve.
Véhicules vendus expertisés.

Garage des Alpes - Sierre
A. Zwissig - Tél. 5 14 42.
P 639 S

COUTURIER S. A. - SION
Route cantonale, tél. (027) 2 20 77

A VENDRE

Taurus 17 M
62, 60 000 km. Fr. 4 200.—

Austin Sprite sport
2 places, 62, 40 000 km., Fr. 3 800.—

Simca 1000
63, 34 000 km. Fr. 3 800.—

Opel 1700
62, 40 000 km. Fr. 3 800.—

Austin 1100
65, 30 000 km. Fr. 5 200.—

Opel Kadett
64, 36 000 km. Fr. 4 500.—

Renault Dauphine
60, 35 000 km. Fr. 1 900.—

Exposition de voitures d'occasion, tous les samedis matin, au garage.

VENDEURS :
Pfammatter René 027 / 6 62 01
Bovier Claude 027 / 8 17 91
P 375 S



AVEC RISTOURNE!



Poulet surgelé

Wienerlis

Carottes

Gâteau marbré

Melon

Glaces

4.20

le kilo

2.10

3 paires

.75

le kilo

1.40

la pièce

1.40

le kilo

.20

la pièce

Les articles mis en «VEDETTE» peuvent s'obtenir dans tous les magasins COOP du Valais central !

FRANK STEVENS EDITIONS « FLEUVE NOIR »

LE MASSACRE D'ARAKAN

32

Il entendit au loin un grondement de moteurs. Il leva les yeux, craignant qu'un pilote de Zéro n'ait la fantaisie de le canarder. Mais naturellement, on ne pouvait même pas le voir. Il était à l'endroit le mieux protégé du monde. Il n'avait qu'à se concentrer sur sa tâche.

Le grondement devint plus fort, mais il n'y avait pas d'avions. Puis il entendit les explosions étouffées des bombes. C'était l'attaque britannique contre la route.

Les avions arrivaient bas contre les concentrations de camions et d'infanterie qui se massaient pour la poussée en direction du nord. La visibilité n'était pas très bonne, aussi les Japonais crurent-ils d'abord que c'étaient des bombardiers à eux.

Une première attaque au canon leur ôta leurs illusions. Elle ne causa pas grand dommage, mais la vague suivante se rattrapa. Un pilote passa si bas qu'il faillit accrocher un camion, qui prit feu immédiatement après.

D'autres bombardiers venaient démolir systématiquement les véhicules japonais, comme avaient été détruits les transports britanniques. Les nuages de fumée noire des incendies gênèrent les vagues suivantes, mais les pilotes lâchèrent néanmoins leurs charges d'explosifs sur le secteur, à l'aveuglette, causant des ravages immenses.

Les Japonais n'avaient guère d'espoir d'éteindre les incendies qui se multipliaient et gagnaient de proche en proche. Un camion de munitions explosa, répandant des éclats meurtriers dans toutes les directions. Les ennemis ripostaient avec des armes légères et l'air était tissé de trajectoires.

Un pilote piqua droit dans la vallée, comme un faucon gigantesque, crachant les obus sur une file de véhicules. Il manqua son objectif, mais fit sauter un groupe de Japonais terrés dans une tranchée étroite.

Il ne remarqua pas un mitrailleur perché au flanc de la montagne. Le Japonais attendit que l'avion fût tout près, puis déclencha le tir, atteignant plusieurs fois l'appareil. Le bombardier hésita, les moteurs toussèrent, grondèrent. L'appareil monta presque à la verticale, puis retomba pour aller s'écraser corps et biens parmi les Japonais affolés.

Un autre pilote rasa une rangée de camions, larguant son chapelet de bombes — une, deux, trois ! — atteignant chaque fois directement l'objectif. Une chance sur un million de réussir un

coup pareil !

Une masse de Japonais hurlants se précipitèrent loin des véhicules derrière lesquels ils s'abritaient. Beaucoup d'entre eux brûlaient comme des torches vivantes. Ils se roulaient à terre pour éteindre le feu. Des uniformes achevaient de se consumer quand les brancardiers arrivèrent.

Ensuite les avions travaillèrent à la mitrailleuse, dispersant les fantassins jaunes en tous sens. Le nombre des victimes montait. Un avion encore s'écrasa au sol en une énorme explosion, tuant des dizaines d'ennemis pris sous les débris.

La route, creusée d'entonnoirs, était inutilisable sur deux kilomètres. Il y aurait du boulot pour les prisonniers une fois le raid terminé. Bombes et obus soulevaient des masses de terre et de pierres.

Un convoi qui montait vers le nord fut surpris. Le chauffeur du camion de tête, ignorant ce qui se passait, ne s'en rendit compte qu'en voyant un bombardier lui arriver droit sur la figure. Il y eut une rafale d'obus de petit calibre, qui pénétrèrent dans le camion comme s'il eût été fait de papier. Le chauffeur entendit exploser des bombes derrière lui, puis son véhicule se renversa. Un second avion vint sur lui, crachant le feu par le nez, puis disparut. Un troisième bombardier piqua sur le convoi.

Le Japonais, indemne encore par miracle, sortit de sa cabine par le côté le plus haut au moment même où l'incendie se déclarait. Il bondit vers un tertre herbeux où il se dissimula... Mais les pilotes ne s'en prenaient pas aux soldats isolés.

Le chauffeur vit les véhicules frappés en succession rapide. Cinq seule-

ment furent épargnés. Les bombardiers avaient adopté le vol en file, l'un derrière l'autre, et ne laissant guère d'objectifs intacts.

Bientôt tout le secteur ne fut plus que fourgons en flammes, Japonais morts ou brûlés, Japonais courant comme des fous en poussant des cris insensés. C'était la riposte la plus violente que les Britanniques eussent encore faite, et l'ennemi était inquiet.

Le colonel Koyarishi voyait déjà les mots menaçants inscrits en lettres de feu. Il fit immédiatement des préparatifs pour en finir avec le Q.G. britannique. Il le fallait, s'il voulait enfin progresser. S'il parvenait seulement à engager les forces britanniques au nord, il pourrait prétendre avoir accompli sa mission, l'ouverture de la route de Chittagong.

Il ne comptait pas s'emparer de la ville, mais du moins l'attaquerait-il avant que les Britanniques lui tombent sur le dos. Avec une imprudence qui défiait le bon sens, la panique le poussa à commettre deux erreurs.

Il donna l'ordre d'avancer contre la 5e division, en ne laissant qu'une force relativement réduite pour terminer le siège. De ses huit mille hommes au départ, quatre mille cinq cents allèrent de l'avant. Il en restait donc seulement cinq cents pour nettoyer la poignée de défenseurs du Q.G.

Toutefois, au moment de faire route, il s'aperçut qu'il était impossible de maintenir l'allure. Il fallait faire remettre la route en état et il était très à court de transports. De plus, le moral de ses hommes était bien bas.

Il fallait donc les remonter et, au lieu de leur donner une facile victoire en les lançant tous d'un coup contre le Q.G., il commit sa seconde faute. Il envoya une partie de ses forces en avant pour effectuer un sondage. N'importe quoi pour établir le contact avec l'ennemi. Il divisa donc son armée en trois segments, une avant-garde importante, un groupe plus réduit pour s'occuper de réparer la route, et la force chargée de prendre le Q.G. qui repartirait lorsque le groupe précédent aurait réorganisé les transports.

Ce fut précisément le moment que choisirent les prisonniers, sous la stimulation du raid aérien britannique et devant la confusion des Japonais, pour monter une rébellion générale.

CHAPITRE XV

Ce fut en partie par la faute des Japonais, et en partie parce que le major Peebles, privé de boisson, était dans une fureur incendiaire, que la révolte eut lieu.

Il y avait à peu près une heure que les prisonniers étaient au travail quand le raid débuta. Bien que ce tronçon de route ne fût pas attaqué, les sentinelles étaient mal à l'aise, aussi rassemblèrent-elles immédiatement les hommes pour les ramener dans leur enclos de barbelés.

Le major, en tant que le plus ancien des officiers présents, était censé faire mettre ses hommes au garde-à-vous et saluer lui-même, car un officier japonais était présent, ce même officier brutal qui avait appliqué sa cravache en travers des lèvres d'un des premiers prisonniers.

— Saluez ! cria-t-il en anglais.

— Va te faire foutre ! Empapaouté d'Asie ! répondit le major.

Un rire étouffé parcourut les rangs. L'officier comprit qu'on se moquait de lui et son teint devint rose. A ce moment, Peebles prit brusquement la décision de tenter l'évasion. (à suivre)

Offres et demandes d'emplois

On cherche
sommelière
pour restaurant SNACK-CITY à Sion.
Congé le dimanche. Bon salaire.
Tél. 027 / 2 24 54.
P 34222 S

Je cherche à Sion personne disposée à assumer à titre accessoire
travaux de dactylographie
S'adresser à Etienne Bruttin, chemin du Mont 41, Platta, Sion.
Tél. 027 / 2 85 20.
P 34610 S

Nous cherchons
une vendeuse
pour magasin d'alimentation de Sierre.
Ecrire sous chiffre PB 51825 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
serviceman - laveur graisseur
Nationalité suisse.
Tél. 027 / 2 27 08.
Garage de Tourbillon S.A., Sion.
P 375 S

Bureau d'ingénieurs à Sion cherche un
apprenti dessinateur du génie civil
Les candidats doivent avoir accompli un cycle de 2 ans d'école secondaire complet et feront leurs offres écrites accompagnées de certificats et références à :
G. de Kalbermatten & F. Burri, ingénieurs diplômés EPF - SIA, 39, rue de Lausanne, 1950 SION.
P 34587 S

Commercia de la place de SION cherche
chauffeur-vendeur
Offre écrite avec références à Publicitas, 1951 Sion, sous chiffre PB 51828.

On cherche
1 magasinier-manutentionnaire
pour commerce de la place de Sion.
Offre manuscrite avec références sous chiffre PB 51827 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
femme de ménage
pour 2 à 3 heures par jour. Entretien magasin et ménage.
Faire offre à la Bijouterie TITZE, rue de Lausanne, SION.

URGENT !
On cherche
1 ouvrier menuisier (machiniste)
2 menuisiers
pour l'établi et la pose.
ASTORI Frères, menuiserie-charpente, Bramois. Tél. 027 / 2 61 24 ou 2 59 33, le soir ou pendant les heures des repas.
P 34535 S

Mécanicien sur auto
qualifié, trouverait place intéressante à l'Agence Rover à Lausanne. Tél. 021 / 26 77 26.
P 1388 L

On cherche pour tout de suite
VENDEUSE
ou vendeuse débutante
Place stable, semaine de cinq jours, trois semaines de vacances.
Faire offres à la direction
Gonset
MARTIGNY
P 7 S

Vendre avec plaisir = le plus beau champ d'activité. Celui qui en est capable, gagne bien plus que la moyenne.
Nous cherchons bouchers et représentants capables comme
CHAUFFEURS- VENDEURS
pour la vente en gros dans la région Sion, Sierre et Haut-Valais, pour un rayon régulier et organisé.
Fixe, frais, auto et commission de vente.
Prière de vous adresser sous chiffre OFA 5148 S à Orell Fussli-Annonces S.A., 4500 Soleure.
O/a 10.168.01 S

On cherche
jeune fille
de 14 à 16 ans, pour juillet et août.
Ecrire sous chiffre PB 34606 à Publicitas, 1951 Sion.
Chalet GAMICHE, Verbier, cherche
ménage-gardien
étant bon chauffeur et bonne femme de chambre-cuisinière.
Tél. (026) 7 16 95. (entre 9 h. et 11 h.)
P 34322 S

Manœuvres
de nationalité suisse pour être formés comme conducteurs de machines dans sa chaîne de fabrication.
Travail stable, à l'intérieur, à 3 équipes.
Tél. 025 / 3 63 33.
P 34611 S

Entreprise spécialisée du bâtiment à SION, cherche
employée de bureau sténo-dactylo
sachant si possible l'allemand. Débutante acceptée.
Entrée à convenir. Bon salaire.
Faire offres sous chiffre PB 34618 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons
couple gérant
pour magasin d'alimentation de Sierre. Affaire très intéressante.
Ecrire sous chiffre PB 51826 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
sommelière
Débutante acceptée.
Tél. 027 / 8 11 37.
P 34568 S

JARDINIERS D'ENFANTS diplômées, libres dès septembre, désirent
trouver places
dans école ou familles.
Ecrire sous chiffre PB 34548 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche de suite
2 vendeuses et 1 dame
désirant travailler tous les après-midi comme vendeuse.
CONSTANTIN FILS S.A., rue de Lausanne, SION.
P 69 S

Affaires immobilières

SALVAN (Valais)
A VENDRE
pour le 1er juin 1967, dans un bloc dont la construction va débiter
Appartements
3 PIECES, cuisine, bains, cave. Dès Fr. 70 000.—
2 PIECES, cuisine, bains, cave. Dès Fr. 45 000.—
1 PIECE, cuisine, bains, cave. Dès Fr. 40 000.—
Ascenseur, parc pour voitures. Possibilités de visiter les mêmes appartements déjà construits et habités.
S'adresser à HILAIRE CARRON, avenue de la Gare 38, MARTIGNY.
Tél. 026 / 2 31 43.
P 423 S

A louer à Champsec près Sion
appartement
3 1/2 pièces, tout confort. Libre le 1er novembre.
Ecrire sous chiffre PB 17924 à Publicitas, 1951 Sion.
A LOUER à Platta
appartement
4 pièces + hall, en parfait état. Prix Fr. 385.— toutes charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
Tél. 027 / 2 55 44.
P 34614 S

SIERRE
A VENDRE
terrain industriel
32 000 m2 environ, en bordure de route principale, électricité, eau sur place.
Ecrire sous chiffre PB 45526 à Publicitas, 1951 Sion.
AYER, val d'Anniviers
A VENDRE
villa de vacances
de 6 chambres, cuisine, salle de bains, WC, tout confort. Construction récente.
Prix: Fr. 95 000.—
Ecrire sous chiffre PB 45528 à Publicitas, 1951 Sion.

AGENCE IMMOBILIERE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 2 41 21

A LOUER A SION
pour tout de suite :
UN APPARTEMENT
de 3 pièces 1/2, dans immeuble résidentiel, tout confort. Fr. 350.— plus charges.

UN APPARTEMENT
de 4 pièces dans immeuble neuf (résidentiel) avec balcon et tout confort. Fr. 370.— plus charges.
UN BUREAU
de 2 pièces (50 m2), Platta. Fr. 268.— plus charges.

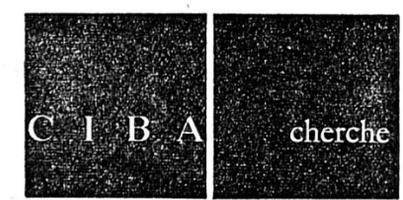
UN BOX
à Champlan, Fr. 35.—
UN STUDIO
à Champlan. Fr. 135.— plus charges.
UN GRAND STUDIO
à Platta. Fr. 140.— plus charges.

UN DEPOT
60 m2, au centre de Sion. Fr. 100.—
POUR LE 1er AOUT ou 1er SEPTEMBRE :
UN APPARTEMENT
4 pièces, avec balcon, à Platta. Fr. 340.— plus charges.

UN APPARTEMENT
2 pièces avec balcon, dernier étage, à Platta. Fr. 225.— Plus charges.
UN APPARTEMENT
2 pièces, avec balcon, à Platta. Fr. 230.— plus charges.

UN APPARTEMENT
3 pièces, avec balcon, dernier étage, à Champlan. Fr. 260.— plus charges.
P 863 S

AGENCE IMMOBILIERE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 2 41 21



pour son usine de Monthey

Secrétaires
Téléphoniste
Employés (es)
de bureau

connaissance du français et de l'allemand. Entrée immédiate ou à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, indication des activités précédentes, photo, copies de certificats, prétentions de salaire et références sont à adresser à la Direction de CIBA SOCIETE ANONYME, Usine de Monthey, 1870 Monthey.

SIERRE - LA - CASERNE

Anniviers - champs de manœuvres ?

Voilà ce qu'a trouvé un certain major qui veut transformer une « Noble contrée » vouée à un tourisme supérieur en cafés à soldats et en champs de tirs. A genoux, les sociétés de développement !

Nous doutons que le Conseil d'Etat et nous sommes sûrs que l'Office du Tourisme qui devra donner son avis n'approuve pas ce projet qui sent les intérêts particuliers bien plus que l'intérêt général. (Terrains, cimenteries, cafés, liqueurs de ceux qui ont quelque chose à vendre, à spéculer, à bâtir à la hausse).

De quoi s'agit-il ?

Pour Sierre de sacrifier le dernier terrain industriel bien placé en Valais. On ne veut pas croire à un avenir normal, à des demandes inévitables à un moment donné, en raison du progrès technique, le vrai rapport à la stérilité d'une place d'armes. On n'a pas su s'y prendre dans le passé. Alors, voici l'Armée, la solution de facilité pour pays sous-développé.

On va lier pour toujours un pays à des servitudes qui croîtront sans cesse et nous vaudront, plus rapidement qu'on ne le suppose, le blâme de la jeunesse actuelle.

Un journal valaisan a souligné à plus d'une reprise que le Valais devenait une terre d'armée. Il dénombrerait 52 places ou servitudes. Il parlait de scandales. Est-ce suffisant ?

Sierre-l'Agréable deviendra Sierre-la-Bruyante. Car si quelques-uns au-

ront le beurre, la communauté aura le bruit.

Si l'Armée construit un stand, elle l'utilisera. Nous ne paierons pas entièrement le stand mais nous l'écoutons chanter au maximum.

Si l'Armée est voisine de Finges, elle grignotera, entamera assez vite et assez largement ce site protégé. Fiez-vous donc aux promesses et à la tactique de Messieurs les Militaires.

L'infanterie, cela ne veut pas dire aujourd'hui des fusils mais des grenades, des rocketts, des lance-mines, des mitrailleuses, des canons, des engins de plus en plus perfectionnés.

Il faudra les supporter.

Le val d'Anniviers tout particulièrement devra les supporter.

A lui les tirs en campagne. A lui les mois d'avril de mai, de septembre, d'octobre bloqués par les exercices les plus divers, les plus fracassants à tous points de vue.

Et ces quelques mois pour commencer. Il y aura bien d'autres incursions, il y aura d'autres périodes « à bien plaisir ».

Bravo, au moment où l'on s'oriente vers des vacances étalées toute l'année, où l'on appelle en prenant des risques, calculés mais raisonnables, le Club Méditerranée.

Raisonnables sans l'armée.

En toute innocence on joue un bon tour, semble-t-il, à certaines communes. On voudrait même qu'elles res-

tent passives. Le fait accompli, on leur dirait : « De quoi vous plaignez-vous ? Vous n'avez pas protesté. »

A nous la caserne, à vous les manœuvres. On vous paiera bien quelques indemnités, chers montagnards.

D'une part on circonviendrait avec des informations partielles certaines sociétés de développement; d'autre part on néglige l'avis des plus importantes du District de Sierre. On ne peut concilier armée et vrai tourisme.

C'était si difficile de percer le Rawyl, c'était si long, et il fallait de l'intelligence, pour trouver une industrie convenable alors on a joué la carte du faible: faire venir l'armée.

La carte de certains malins aussi qui ne se servent pas, j'espère, du patriotisme comme alibi.

Et tout ça s'est fait en silence, en secret dans la mesure du possible.

Eh bien ! de toute façon une partie de la population a commencé à dire non.

Non à ce que nous croyons être une faute et une erreur pour le pays.

Un appel a été lancé. Six cents signatures ont été recueillies. Et la récolte continuera, même avec l'armée à Sierre elle continuera.

Il ne faut pas que l'on nous gâte l'avenir avec notre soi-disant accord.

Quand les graves inconvénients seront là, ceux qui ne gouvernent pas auront en tout cas essayé de les prévoir.

Maurice Chappaz.

Pétition: ni à Sion, ni à Sierre

Le Valais est encombré de places de tirs et de servitudes militaires. En plein progrès le Valais doit s'orienter vers les solutions CIVILES les meilleures et ne pas se lier davantage et pour toujours. Ne pas accepter ce que les autres cantons refusent. Les intérêts généraux priment les intérêts particuliers: terrains, mercantilisme divers etc.

Pour Sierre, nous disons particulièrement: bas les pattes à Finges! Finges a été classé site d'intérêt national et il est le lieu de vacances permanent de toute une population locale modeste qui en a besoin.

Pas d'armée à proximité avec ses dangers, ses incursions inévitables, ses promesses fallacieuses.

Pas de caserne dans les derniers terrains industriels de Sierre (Iles Falcon).

Pas de tourisme militaire dans le val d'Anniviers et les vallons attenants.

Pour Sion: le bruit actuel suffit. Une ville de garnison n'est pas une ville touristique ni une ville d'études.

Réussissons plutôt le Rawyl!

Comité pour un progrès civil

Ont signé Ni à Sion, ni à Sierre environ 500 à 600 signataires dont voici quelques noms importants.

Dr Ignace Mariétan, abbé; Jean Quinodoz, musicien; Ella Maillart, Chandolin; René-Pierre Bille Sierre; Albert Chavaz, Savièse; G. de Palézieux, Veyras; François de Preux, Sierre; Dr Marc Amstler, Sierre; J.-L. Widmer, Sierre; Jean Daetwyler, Sierre; Bernard Crettaz, ét. en sociologie, Vissoie; C. Dellberg, cons. nat., Sierre; J.-P. Perraudin, lic. jur., Sierre; Guy Bonvin ingénieur, Sierre; Raoul Fornerod, professeur, Sierre; Albert de Wolf, conserv., Sion; Alf. Wicki, céramiste, Sierre; Jos. Savioz, directeur Ecole de ski, St-Luc; Régis Theytaz, guide, Zinal; Albert Bonnard, guide, Zinal; Antoine Barras, hôtel Eden, Crans; Bojen Ollsommer,

directeur Association hôtelière du Valais; Mudry, Président des hôteliers, Crans; Charly Barras, Président Sté développement, Montana; François Bonvin, Président, Montana; Gaston Barras, Président., Chermignon; Joseph Schmidt, Président, Randogne; Crettol, Vice-président, Randogne; A. Berclaz, Président, Venthône; O. Masserey, Président Grande bourgeoisie de Mollens Randogne, Venthône, Veyras et Miège; Max Clavier, Président, Miège; Devanthéry, Président, Chalais; Rémy Theytaz, Président, Ayer; Guy Praplan, Président, Icoigne; V. David, Sierre; C. Clivaz, Uvrier; C. Bille; Bolla, chef de gare à Sierre; J. Favre, secr. com., Veyras; Ch. Barras, président des hôteliers, Montana; Richard Bonvin, président Sté développement, Montana; J. Berclaz, président de Mollens.

Qu'en est-il du libre passage dans les caisses de prévoyance du personnel ?

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit des exigences que le personnel est en droit d'attendre des employeurs notamment qu'en est-il de la caisse de pension lorsqu'un employé quitte son employeur ? Ainsi le postulat du libre passage parmi les caisses professionnelles de prévoyance peut être formulé. Que doit-il se passer en cas de maladie et d'accident et dans ses vieux jours lorsqu'un employé change de patron ?

Les dispositions légales

en la matière sont fixées dans l'art. 343 bis, alinéa 3, du Code des obligations dont la teneur est la suivante :

« Si l'employé verse aussi des contributions, il reçoit en cas de dissolution du contrat de travail au moins les contributions qu'il a versées, sauf s'il entre à jouissance ou, notamment par la couverture d'un risque, s'il est déjà entré en jouissance de l'institution de prévoyance ».

Lors du congé d'un employé aujourd'hui ce dernier doit se contenter des prestations suivantes :

— Le montant versé par l'employé lui est restitué sans intérêt.

— Le montant versé en même temps par l'employeur ainsi que les intérêts composés sont retenus par celui-ci.

— Même l'intérêt des montants versés par l'employé à la Caisse de pension lui est retenu.

tes de vieillesse doivent offrir une base solide pour assurer l'existence et permettre aux socialement faibles d'assurer leurs moyens d'existence. La sécurité de la population contre les suites économiques de la vieillesse, de la mort et de l'invalidité doit être assurée selon la solution suisse non seulement par l'AVS, mais encore par la prévoyance personnelle (épargne, assurance privée) et l'assurance collective professionnelle (caisses de pension de groupes et assurances de sociétés). Cette dernière forme ainsi l'une des trois colonnes de l'AVS.

Si les institutions de prévoyance doivent remplir leur office dans le sens désiré, il reste à résoudre le problème du libre passage. En effet, si lors d'un changement d'emploi, ces institutions venaient à faillir, cette colonne de la conception suisse de l'AVS s'en trouverait affaiblie.

Dans le cadre de cette solution, une tâche importante attend les employeurs: l'institution de prévoyance du personnel ne doit pas être considérée unilatéralement du seul point de vue des intérêts patronaux. Chaque employeur est tenu de s'adapter aux solutions générales s'il veut éviter que les institutions de prévoyance de la vieillesse soient résolues aussi en Suisse selon les exemples étrangers, c'est-à-dire d'une façon étatique.

De moins en moins, les caisses de prévoyance qui travaillent selon le principe des « liens dorés » méritent le titre d'œuvre de prévoyance sociale type.

Que les employeurs méditent bien ce fait: les employés mécontents ou se sentant opprimés ou désirant changer de place pour des motifs personnels et continuant quand même à exercer leur activité dans l'entreprise uniquement pour ne pas perdre les droits de la caisse de pension représentent une charge pour l'exploitation.

De ces réflexions, il appert que l'employeur est intéressé à la question de libre passage et cela d'autant plus que l'offre de personnel capable devient toujours plus grande. L'employé d'une manière générale est d'autant plus intéressé au libre passage qu'il peut offrir sur le marché du travail aux meilleures conditions sa puissance et volonté de rendement.

des prix mais encore à l'index du revenu national et en surplus une augmentation des rentes AVS d'un tiers. Les employeurs auraient l'obligation d'assurer leurs employés à part l'AVS. (Institution du droit de l'assurance privée avec libre passage obligatoire).

AUX PRECEDENTES PROPOSITIONS DE SOLUTION

se trouve au fond la volonté d'améliorer la prévoyance collective. Les solutions étatiques sont à écarter parce qu'elles chargeraient trop les pouvoirs publics et seraient un obstacle à l'initiative privée.

L'ASSOCIATION POUR LA PREVOYANCE PRIVEE DU PERSONNEL

a une proposition valable pour la réalisation du libre passage, proposition qui mérite le qualificatif de solution suisse. Cette association demande que les dispositions légales du CO soient formulées de telle manière qu'il ne subsiste aucun doute sur la possibilité de transmission d'une police de libre passage. Cette dernière prévoit que les avoirs des assurés quittant une caisse avant le pensionnement soient transmis intégralement à la nouvelle caisse. Il serait en outre exclu que les employés reçoivent personnellement ces sommes d'argent et puissent les monnayer.

De ces faits ressort la nécessité de créer un agent neutre et porteur d'assurance indépendant des différentes caisses individuelles. Dans l'intérêt d'une solution simple, point n'est nécessaire de fonder une nouvelle organisation, il suffit d'avoir recours aux bons offices d'une organisation existante sérieuse.

Pour ce faire, il était tout à fait naturel de demander aux compagnies suisses d'assurance sur la vie de bien vouloir créer cette police de libre passage. Actuellement cette collaboration du côté des compagnies d'assurance paraît assurée. Pour réaliser cette question de libre passage, cette police est l'instrument idéal et capable de satisfaire aux exigences tant des employés que des employeurs. Son fonctionnement est simple et ne constitue pas de tracasseries administratives ni des travaux supplémentaires. Toute utilisation et monnayement de l'argent en dehors de ce but sont exclus.

Ce mode de faire est-il justifié ?

Les employés répondent non et cela avec raison ! Bien plus les employés désirent que les contributions patronales aux caisses de pension soient restituées à la nouvelle caisse lors d'un changement d'emploi. De cette manière, un tribut est payé au libre jeu de l'offre et de la demande. En outre, le placement d'employés âgés et qualifiés sera facilité si ceux-ci disposeront d'une caisse de vieillesse et n'auront plus à racheter en plein la nouvelle Caisse de pension.

Propositions de solution du problème

Sur le plan fédéral, certaines interventions parlementaires ont été faites. Aussi diverses suggestions émanant de différentes organisations ont été adressées au Conseil fédéral.

UN PREMIER GROUPE

visé à la pension populaire et en conséquence au changement de structure de l'AVS. A ce groupe appartiennent la plupart du temps les cercles d'extrême-gauche.

UN DEUXIEME GROUPE

d'interventions est contenu dans l'initiative des syndicats chrétiens-nationaux dont le but est d'adapter les rentes AVS non seulement à l'index

Appel aux employeurs et employés

Puisque les compagnies d'assurance ont mis leurs bons offices à disposition pour créer l'instrument capable de résoudre sainement la question du libre passage, il faudra arriver à un accord valable entre employeurs et employés au sujet des conditions de ce libre passage. L'institution en préparation résout légalement et techniquement les problèmes du libre passage, dans la prévoyance du personnel. Ainsi, grâce à l'existence de cette institution, le grave problème du libre passage d'une caisse de prévoyance dans une autre ne donne plus lieu à des difficultés insurmontables.

François Wyss.

Deuxième pétition: Pas de servitudes militaires en Anniviers et environs

Nous souhaitons à notre vallée et notre district une destinée touristique harmonieuse, en allant dans le sens de nos grandes possibilités.

Le tourisme futur pourra être un tourisme de longue saison — vacances étalées, ski de printemps, haute montagne, excursions automnales, etc.

Dans ce sens et pour ne pas sacrifier l'avenir, PAS de terrain de manœuvres définitif, PAS de champs de tirs achetés ou loués dans notre commune.

Caloz, Président, St-Luc; Henri Pont, conseiller, St-Luc; Alexis Antille, conseiller, St-Luc; Zufferey, conseiller, Vissoie; Ed. Cotter, conseiller, Vissoie; E. Florey, conseiller, Vissoie; C. Zufferey, conseiller, Vissoie; E. Zufferey, Président, Chandolin; R. Zufferey, Vice-président, Chandolin; O. Favre, conseiller, Chandolin; Theytaz Rémy, Président, Ayer; Barmaz Camille, Vice-prés., Ayer; Epiney Pierre, cons. Ayer; Vianin Ernest, cons., Ayer; Salamin Marcel, cons., Ayer.

Artisanats et outils d'autrefois

Les musées sont actuellement à l'honneur; et c'est très bien ainsi. Après y avoir entassé et emmagasiné de tout... et le reste avec, on s'efforce d'éclaircir, d'aérer rayonnages et vitrines. On explique, on précise, on commente au lieu de seulement empiler et multiplier. On fait donc de nos musées des institutions vivantes, instructives.

Mais il y a une autre manière encore de maintenir en valeur les éléments d'une vie disparue ou sur le point de disparaître. Entre autres: l'artisanat, les travaux manuels, tels qu'ils furent pratiqués jusqu'au moment où la machine et le moteur supplantèrent l'effort des hommes.

Ce moyen est de conserver les outils d'autrefois, bien astiqués, entretenus dans le milieu qui leur était propre. Les garder là, au vu de tous, offerts à l'admiration des promeneurs, en témoignage d'une époque où les hommes avaient encore une réelle satisfaction à travailler de leurs mains, avec un matériel façonné par eux.

Aucun ordre, aucun règlement, aucune consigne ne furent jamais imposés à ceux qui possèdent de ces outils et qui s'efforcent maintenant de les présenter dans les meilleures conditions possibles.

Pourtant, ce rappel d'une manière de travailler qui est en voie de disparition se retrouve en plusieurs lieux. Cela s'est fait tout simplement, en souvenir du travail d'autrefois, par amour de choses disparues; mais surtout probablement, par attachement à des traditions familiales, à un état d'esprit, à une manière d'agir qui ne comptent plus guère dans la technique et la science d'aujourd'hui — mais qui étaient chers aux véritables artisans d'autrefois.

Et l'on devine sans peine les gerbes d'étincelles jaillissant sous le marteau du forgeron s'appretant à plaquer un fer au sabot d'un cheval de labour.

Au-dessous de la Borcarderie, très près de Seyon, au Val-de-Ruz, à l'endroit où, autrefois, était construit le moulin qui dut être remplacé à cause des crues catastrophiques de la rivière, se trouve encore une énorme meule de pierre, plusieurs fois centenaire. Son bassin circulaire est généralement rempli d'une eau saumâtre. Tout autour poussent des herbes folles. Pourtant, cette meule est là, bien visible. Témoin définitif du temps où le grain était broyé à cet endroit précis, pour assurer à toute une population son pain quotidien.

Au Pâquier, également au Val-de-Ruz, nous avons découvert tout l'attrait nécessaire au cardage du lin. Non seulement, dans les combes d'une ferme, les machines à carder, que l'on pourrait sans peine remettre en activité, mais au bas du village, le bassin de pierre dans lequel on préparait les tiges de lin pour les transformer en fils.

A la Foule, à mi-chemin entre Chez-le-Bart et Gorgier, il y a ce très vieux moulin, à cheval sur le lit d'un ruisseau, et dont la roue à aubes, les meules de pierre et tout un engrenage de roues à dents construit entièrement en bois, restent un témoin admirable d'un travail manuel parfait.

Ailleurs encore, nous en sommes certains, se trouvent d'autres objets, d'autres rappels de travail et d'artisanats d'un temps révolu, auquel pourtant nous ferions bien de nous reporter plus souvent, afin de nous souvenir que pour bien faire un travail, il faut savoir l'entreprendre avec amour et conscience.

Au long de nos randonnées à travers notre pays, sachons découvrir ces valeurs de notre terroir. Cela donnera un but valable à nos promenades dominicales; et même nos enfants se laisseront volontiers prendre à ce jeu-là !

Et si besoin est, aidons les propriétaires de ces objets à les mettre en évidence; mais là, sur place, chez eux, où elles ont servi au labeur des hommes, plutôt que dans les vitrines d'un antiquaire ou même dans les salles d'un musée, si bien conçu qu'il soit.

Robert Porret

Que dit l'employeur à ce sujet ?

Bien des employeurs considèrent leur caisse de pension qu'ils ont instituée bénévolement et souvent avec des moyens financiers puissants comme un objectif pour gagner de nouveaux collaborateurs et les attacher à leur entreprise. On parle de « liens dorés » par lesquels l'on attache le personnel à l'entreprise. Ainsi un patron devant le manque général de main-d'œuvre ne voudrait pas perdre des collaborateurs qualifiés et, en plus, leur donner ses propres prestations lors du passage de ceux-ci dans une maison concurrente. A part cela, si l'on n'adopte pas un libre passage sans arrière-pensée dans le transfert d'une caisse de pension à l'autre, les employeurs eux-mêmes vont encore tirer profit de cette situation.

La conception de politique sociale en Suisse

Comme fondement, l'assurance-vieillesse et survivants, ainsi que l'assurance-invalidité suisses font foi. Les ren-

des réflexions, il appert que l'employeur est intéressé à la question de libre passage et cela d'autant plus que l'offre de personnel capable devient toujours plus grande. L'employé d'une manière générale est d'autant plus intéressé au libre passage qu'il peut offrir sur le marché du travail aux meilleures conditions sa puissance et volonté de rendement.

de ces réflexions, il appert que l'employeur est intéressé à la question de libre passage et cela d'autant plus que l'offre de personnel capable devient toujours plus grande. L'employé d'une manière générale est d'autant plus intéressé au libre passage qu'il peut offrir sur le marché du travail aux meilleures conditions sa puissance et volonté de rendement.

A travers la Suisse

Les essais du « Mirage » aux Etats-Unis vont prendre fin

BERNE. — Le Département militaire fédéral a publié mercredi matin le communiqué suivant :

Le colonel divisionnaire Kuenzy, chef du Service technique militaire, est rentré dernièrement d'un bref voyage aux Etats-Unis, où il a pris notamment les mesures nécessaires en vue de la fin des essais, sur la base d'Holloman, du « Mirage III-S ». Le programme de ces essais a été suivi en tous points et sera terminé le 31 juillet. L'information parue d'abord dans l'« Abend Zeitung » de Bâle alléguant que les essais devraient être interrompus avant le délai fixé ne correspond pas à la réalité. Il est inexact aussi de prétendre, ainsi que l'a fait ce même journal sous forme de questions, que les résultats aient été négatifs. Ces questions sont du reste aussi l'objet d'une interpellation, qui sera traitée au cours de la prochaine session des Chambres.

Les travaux exécutés aux Etats-Unis ont porté avant tout sur l'essai de l'électronique « Taran » de l'avion suisse, ainsi que de son armement. A tous points de vue, les résultats peu-

vent être considérés aujourd'hui comme positifs. Il est toutefois dans l'ordre normal des choses que de tels résultats ne puissent pas être atteints toujours du premier coup. Les essais sont précisément destinés à effectuer les mises au point nécessaires.

Lors de la session d'automne, le Conseil fédéral soumettra aux Chambres son 4^e rapport sur l'état de l'acquisition des avions de combat « Mirage III-S ». L'examen de ce rapport, ainsi que la réponse à l'interpellation susmentionnée fourniront les éléments d'une appréciation définitive de la question.

Vol d'une cassette avec livrets d'épargne

ERLEN (Thurgovie). — On a volé, dans la chambre d'un ouvrier, à Erlen, une cassette avec livrets d'épargne. Celle-ci contenait 300 francs en espèces, un portemonnaie avec 40 fr. environ et trois livrets d'épargne, sur lesquels l'ouvrier, célibataire, avait placé ses économies s'élevant à 49 000 francs.

Fête de la jeunesse

SAINT-GALL. — Mercredi, a eu lieu, à Saint-Gall, la traditionnelle Fête de la jeunesse. Quelque 9000 écoliers des écoles primaires et secondaires ont défilé dans les rues de la ville. Plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ont assisté à ce cortège.

Vedettes internationales de la Foi à Genève



L'importante conférence qui s'est ouverte hier après-midi à Genève, au siège du Conseil oecuménique des Eglises, intitulée « Eglise et Société », est consacrée à l'examen des problèmes politiques, économiques de notre temps dans une perspective chrétienne. Le pasteur Martin Luther King présidera dimanche prochain un culte

à Saint-Pierre, dans le cadre de la conférence.

Notre photo : au cours de la séance d'ouverture, M. Paul Chaudet parle au nom du Conseil fédéral (à l'extrême gauche). On reconnaît, à la table présidentielle, de gauche à droite : le pasteur Lavanchy, Suisse ; M. M. Thoma, chairman, Inde ; le pasteur Martin Niemoeller, président du COE, Allemagne, et le Dr. Visser't Hooft, secrétaire général du COE (extrême droite).



La forêt d'antennes disparaît

WILLISAU. — La pittoresque ville de Willisau n'était plus très pittoresque, noyée dans sa forêt d'antennes de télévision. Or, elle retrouvera son cachet. Ces prochaines semaines, toutes les antennes disparaîtront. Et les habitants de Willisau ne sont pas mécontents pour autant. Car l'installation communale qui remplacera leurs installations permettra de recevoir une meilleure image sur le petit écran.

Hécatombe de poissons

CHIASO. — Une hécatombe de poissons est signalée dans la rivière Breggia, qui coule à travers Chiaso. Elle a été provoquée par une fuite d'eau contenant du chlore de la piscine de la ville. Les pompier de Vaccallo ont déversé dans la Breggia de grosses quantités d'eau fraîche afin d'essayer d'éviter l'hécatombe. Ils n'ont pas eu un succès complet, mais ils ont tout de même réussi à éviter le pire.

L'enquête a permis d'établir qu'à part le chlore, il y avait dans l'eau une certaine quantité de vert-de-gris. L'enquête continue.

Protection des mineurs

BERNE. — La commission du Conseil national chargée d'examiner la Convention internationale de la Haye concernant la compétence des autorités et la loi applicable en matière de protection des mineurs s'est réunie à Berne sous la présidence de M. Georges Borel (Genève) et en présence du M. le professeur Werner de Steiger, délégué suisse aux travaux préparatoires de la Convention.

Après un exposé introductif de M. de Steiger sur la structure de la nouvelle Convention, remplaçant celle de 1902 sur la tutelle des mineurs, la commission a décidé à l'unanimité de recommander au Conseil national d'approuver la Convention et d'autoriser le Conseil fédéral à la ratifier en faisant usage de la réserve prévue à l'art. 15. Cet article permet de maintenir la compétence du juge en matière de divorce ou de séparation de corps pour prendre des mesures de protection de la personne et des biens d'un mineur.

Un trax arrache une ligne

ZOUG. — Un trax, qui manœuvrait sur un chantier de Zoug, mercredi après-midi, a happé une conduite à haute tension, enfouie dans le sol, et l'a arrachée. Fort heureusement, cet incident n'a fait aucune victime, mais il a entraîné une panne de courant, sur le réseau à 16 000 volts, dans de nombreux quartiers de Zoug. Une commutation permet de rétablir la situation, après environ une heure de panne. Les dégâts s'élevaient néanmoins à plusieurs milliers de francs.

Naissance d'un orang-outan

BALE (ATS). — On apprend mercredi seulement qu'un bébé orang-outan est né le 3 juillet au jardin zoologique de Bâle. Oya — c'est son nom — est le troisième de sa race qui voit le jour au zoo bâlois. Le premier, qui naquit en 1958 mourut après huit mois. La sœur d'Oya, Kasi, est âgée aujourd'hui de 4 ans. Le zoo de Bâle est fier de posséder une belle famille d'orang-outans, avec le couple, âgé de 16 ans et les deux jeunes Kasi, 4 ans, et Oya, le nouveau-né.

L'impératrice Farah Dibah en Suisse



L'épouse du shah d'Iran, l'impératrice Farah Dibah, est arrivée hier après-midi à Genève par avion, pour rejoindre ses enfants qui séjournent à Gstaad. L'impératrice quittera la Suisse dimanche afin de ramener sa famille dans son pays.

Notre photo : L'impératrice débarque de l'avion à Cointrin, accompagnée de l'ambassadeur d'Iran à Berne S. E. Majid Rahnama, à dr. derrière l'impératrice.

Le parti conservateur chrétien-social suisse et la révision de la loi sur la B. N.

BERNE. — Le parti populaire conservateur et chrétien-social de la Suisse a chargé une commission d'étudier les propositions du département fédéral des Finances et des Douanes, relatives au renforcement des moyens d'intervention de l'Institut d'émission, pour en faire un instrument plus efficace de politique conjoncturelle. La commission spéciale créée par le parti conservateur-chrétien-social est présidée par M. P. Eisenring, conseiller national, de Zurich, et a tenu sa première séance à Berne. Le point central de cette réunion fut l'exposé de M. E. Stopper, nouveau président de la direction générale de la Banque nationale.

Au cours de la discussion, on a particulièrement insisté sur la nécessité de renforcer les moyens d'intervention de l'Institut d'émission, mais la Banque nationale ne peut remplir qu'une partie des tâches liées à la politique monétaire et de crédit. La commission estime qu'il est absolument nécessaire que les pouvoirs publics mettent sur pied une politique financière et fiscale qui tienne compte de la situation conjoncturelle et de leurs obligations.

La commission est d'avis que les bases constitutionnelles destinées à accroître les moyens d'intervention de la Banque nationale doivent être encore approfondies. Aucune objection n'a été élevée contre l'extension des pouvoirs de la Banque nationale en ce qui concerne les opérations dites d'« Open market », ainsi que contre le principe de la constitution d'avoirs minimaux visant à limiter la capacité de crédit des établissements bancaires. Mais la prise de position relative à la procédure qui devra fixer le moment et l'ampleur de ces limitations demeure réservée.

Par contre, le principe accordant à la Banque nationale la possibilité de recourir à des limitations de crédit a soulevé une large discussion. On a relevé que les autorités ne voient une politique efficace des capitaux et du crédit que dans une relation entre la

constitution d'avoirs minimaux et la limitation des crédits, et où le deuxième terme n'interviendrait que dans ces cas exceptionnels. Il faut encore déterminer si les buts recherchés ne pourraient pas être atteints par la voie d'accords, basés sur les dispositions juridiques existant ou pouvant être prises.

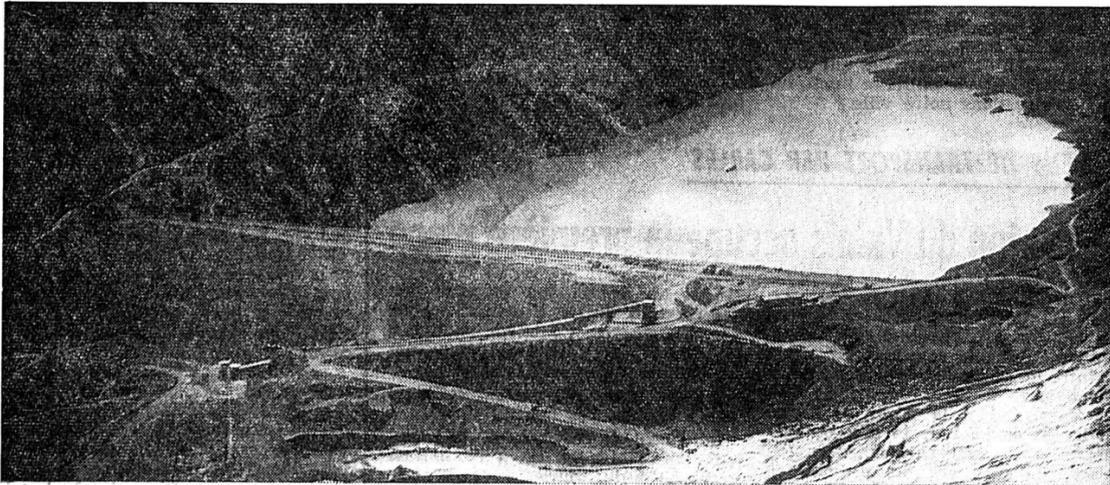
De la pluie pour Gregory Peck



Les premières séquences du film américain « The bells of hell go ting-a-ling » que réalise ces jours David Miller à Château-d'Oex, avec Gregory Peck pour vedette, ont été troublées par une pluie continue. Aussi décida-t-on de tourner une scène à l'abri, dans une grange. Notre photo : Gregory Peck, rétabli de sa bronchite de la semaine passée, semble invoquer le ciel pour faire cesser le déluge qui tombe sur les vieux « coucou » reconstitués spécialement pour les besoins du film. A côté de lui, l'acteur français Jacques Marin.

A travers le Haut-Valais

MATTMARK : sécurité assurée



Au cours de l'automne de l'année dernière, des fissures ont été constatées à la surface du massif d'étalement de la digue de Mattmark qui est actuellement en construction. Cette découverte a provoqué une grande inquiétude dans la population encore sous l'impression de la catastrophe de l'écroulement du glacier de l'Allalin qui, deux mois auparavant, a dévasté une partie du chantier situé à l'aval de la digue. Bien que la catastrophe n'ait en aucune façon touché la digue elle-même, la sécurité de cette dernière a été mise en doute. Le département fédéral de l'Intérieur, autorité de surveillance des barrages, a donc estimé nécessaire de faire examiner la question de la sécurité de la digue de Mattmark, ceci en accord avec le gouvernement du canton du Valais. A cet effet, il a institué une commission de spécialistes composée de MM. A. Casagrande, professeur (Cambridge, USA), président, G. Schnitter, professeur (EPF, Zurich), E. Gruner, ingénieur (Bâle), A. Hutter, ingénieur (Zurich) et C. Schum, ingénieur (Berne). Après une discussion préliminaire qui a eu lieu du 5 au 9 juillet, on a procédé à un examen sur place. Le rapport des experts indique que ces derniers sont arrivés unanimement aux conclusions suivantes :

Les fissures apparues en automne 1965 sont dues à des extensions dans la couche supérieure des matériaux terreux de la digue, sur une épaisseur de quelques mètres. Ces allongements sont une conséquence des tassements normaux du corps de la digue et de son soubassement, en liaison avec la pente raide du flanc droit de la val-

lée. Il s'agit là d'un phénomène souvent observable dans les grandes digues en terre. Lorsque les matériaux sont bien choisis et gradués, de telles fissures ne menacent pas la sécurité de la digue, car elles se referment et se colmatent d'elles-mêmes.

Les matériaux morainiques utilisés à Mattmark ont particulièrement les qualités requises pour la construction d'une digue de grande hauteur. La conception du profil de la digue est bien adaptée à ce matériau de construction et remplit les exigences voulues pour le colmatage naturel des fissures. Dans le soubassement de la digue, les couches supérieures formées de dépôts fins, d'origine lacustre, ont été enlevées, le sous-sol restant est composé de couches fluviales ou morainiques résistantes qui ne peuvent en aucune façon nuire à la stabilité de l'ouvrage.

La seule modification du projet recommandée par la commission est un exhaussement du couronnement de la digue de 2 mètres, ceci pour tenir compte des développements les plus récents de la pratique américaine en ce qui concerne les digues de grande hauteur.

La revanche est ainsi augmentée à 7 mètres. La commission donne son accord pour l'achèvement de la digue en 1967, elle formule seulement certaines propositions au sujet du programme de remblayage. Le remblayage dans la zone fissurée ne sera continué qu'en 1967. Les fissures seront auparavant obturées selon une méthode éprouvée aux Etats-Unis, pour autant qu'elles ne se seront pas complètement et naturellement refermées auparavant.

En principe, la commission n'a rien à objecter au sujet du programme de mise en eau du lac d'accumulation qui prévoit le premier remplissage complet en 1969. Les résultats des nombreuses mesures de contrôle seront remis périodiquement aux membres de la commission.

En résumé, la commission estime que la conception du projet, le choix des matériaux et les techniques de construction de la digue de Mattmark correspondent aux principes les plus modernes concernant la réalisation des digues en terre de grande hauteur. La sécurité de la digue de Mattmark est ainsi assurée.

Proposition bourgeoise

VIEGE (Oc). — L'assemblée de la Bourgeoisie de Viège s'est tenue hier soir. Il a été question surtout de laisser à la commune des terrains d'une surface de 38 000 m² sous la condition que la Bourgeoisie soit libérée pour toujours de toutes servitudes concernant l'école ainsi que le droit des pauvres.

La commune examinera ce soir déjà la proposition de la Bourgeoisie.

Amélioration des alpages

BELLWALD (Co). — Les travaux de la première étape pour l'amélioration des alpages de la commune de Bellwald seront terminés cet été. Il s'agit de la construction de réservoirs et de conduites d'amenée d'eau potable. La deuxième étape débutera cette année encore; elle comprendra la construction des étables et des installations qui s'y rapportent.

Dernier hommage à une personnalité

BRIGUE (Oc). — Hier, à Brigue, a eu lieu l'ensevelissement de M. Wendelin Werlen. Le défunt était fondé de pouvoir dans une banque de la place. Il était également le président de la Fédération des caisses-maladie du Valais pour la partie haut-valaisanne.

Il était aussi le père de M. l'abbé Paul Werlen, secrétaire de la chancellerie de l'évêché à Sion.

De nombreuses personnalités étaient présentes dont notamment le conseiller national Kaempfen, M. Schnyder, ancien conseiller d'Etat, une cinquantaine de prêtres et parmi eux Mgr Bayard, vicaire général et Mgr Tscherrig, chancelier à l'évêché.

Sierre et la Noble Contrée

50me anniversaire de la Société de chant de Grimetz

GRIMENTZ (Goup). — Cette société fêtera son jubilé le 7 août prochain. Son comité d'organisation prépare déjà une belle manifestation qui verra la participation de nombreuses sociétés amies de villages voisins. Un cortège est notamment prévu.

Notons que la société sera entourée par quelques membres fondateurs encore vivants et qui ont nom : Chrétien Rouvinez et Jean-Baptiste Salamin.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur la préparation de cette importante manifestation.

Les trois alpinistes portés disparus sont sains et saufs

SAAS-FEE (FAV). — On était sans nouvelle depuis lundi de trois alpinistes allemands partis de Saas-Fee pour tenter l'ascension des Mischabels, dans le massif du Dom. La cordée devait normalement être de retour le soir même.

C'est pourquoi mardi déjà, on s'inquiétait de leur sort. On alerta les pilotes d'Air-Glaciers qui effectuèrent un premier vol de reconnaissance dans la matinée de mardi mais en vain.

Mercredi, une colonne de secours composée de six alpinistes partit de Randa à la recherche des disparus.

Durant le même temps, à la demande d'un ami des trois disparus, le pilote Martignoni dans la matinée et Bagnoud dans l'après-midi survolèrent à nouveau la région.

Les pilotes sont rentrés sans avoir aperçu quoi que ce soit mais l'on apprendrait hier soir que ces alpinistes allemands étaient sains et saufs. A cause du mauvais temps qui régnait dans la région, ils s'étaient réfugiés dans la cabane des Mischabels et attendaient tout simplement un temps plus favorable pour redescendre en plaine.

District de Saint-Maurice

Avec les protestants de la commune

ST-MAURICE (J.J.). — A la suite d'un article publié dans la « Vie protestante », sous la plume du pasteur Marcel Pasche, voici un extrait de ce dernier :

« ... en 1948, un arrêté du Conseil d'Etat vaudois permettait aux protestants domiciliés à St-Maurice de prendre part à la vie de la paroisse de Lavey avec les droits de vote et d'éligibilité. Dès lors, des Valaisans purent exprimer leurs suffrages lors de l'élection d'un pasteur vaudois et présenter eux-mêmes des candidats au Conseil de paroisse de Lavey.

« La population protestante de St-Maurice s'accroît régulièrement et comprend actuellement plus de 200 personnes. Une vingtaine d'enfants suivent l'Ecole du dimanche à Lavey, mais ils auront dès l'automne prochain leur propre culte de l'enfance à St-Maurice. Enfin, récemment, le corps pastoral du Valais a admis officiellement en son sein le pasteur de Lavey, ce qui donne à celui-ci le droit de prendre part, avec voix délibérative, au Synode de l'Eglise réformée évangélique valaisanne. La collaboration, cependant, n'est pas nouvelle; il y a longtemps que les pasteurs de Lavey (VD) et Monthey (VS) sont « subsidiaires » l'un de l'autre, c'est-à-dire que, selon l'usage vaudois, ils se remplacent mutuellement en cas d'absence ou de vacances. Pour les protestants, le Rhône n'est donc pas une frontière ! »

† M. Sigeric Dubois

ST-MAURICE (J.J.). — On a enseveli à St-Maurice M. Sigeric Dubois, décédé brusquement à la clinique St-Amé à la suite d'une courte maladie vaillamment supportée. Le défunt était âgé de 79 ans.

Aux proches, à ses enfants, nous présentons nos sincères condoléances.

Triple collision: 3 blessés

VERNAYAZ (FAV). — Hier après-midi, sur le coup de 15 h. 30, une triple collision se produisit au centre du village de Vernayaz.

Une voiture immatriculée dans la province de Padova, en Italie, roulait en direction de St-Maurice. Son conducteur manifesta son intention de bifurquer à gauche pour s'arrêter dans un parking. La voiture suiveuse, portant plaques françaises, manœuvra de telle façon qu'elle toucha ce premier véhicule pour emboutir une voiture PTT arrivant en sens inverse.

Le conducteur italien, M. Pietro Bossa, né en 1915, domicilié à Padova, ainsi que les occupants de la voiture des PTT, MM. Jean-Pierre Dupertuis et Jean-Pierre Morard, tous deux de Sion, ont été amenés à la clinique de St-Amé.

Mais leur état heureusement n'était pas très grave puisqu'ils ont pu regagner leur domicile peu après.

De Monthey au Lac

Le beau succès de l'Ecole des missions du Bouveret

Tout de même, « ils » sont drôlement vernis, ai-je pensé assez irrévérencieusement lundi matin, en contemplant de ma fenêtre un décor larmoyant, illustration rêvée pour la couverture du disque « Jardins sous la pluie », de Debussy.

En tout cas, il est indéniable que les actions du Collège des missions soient fortement cotées à la bourse du paradis, car chaque année s'accomplit le miracle de la Kermesse-Soleil. La météo peut bien se lancer dans les improvisations les plus fantaisistes, il semble que là-haut, quelque céleste éclusier reçoive l'ordre de fermer les vannes le samedi à l'heure H, quitte à nous valoir une inondation deux jours plus tard.

Ainsi, au cœur d'étés de plus en plus quinteux, cette kermesse traditionnelle devient la halte de chaleur et de lumière que chacun attend, quelques heures de beauté et de plaisir que l'on savoure et que l'on trouve trop brèves.

La fête de dimanche n'a pas failli à sa légende. Un soleil tout neuf aiguillait les flèches de ses rayons pour décocher des traits d'or soulignant encore l'idyllique perfection du paysage. Une ambiance extraordinaire n'a cessé de régner durant deux jours; ambiance indéfinissable que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, mélange subtil de chaleur, d'amitié, de simplicité, où piété ne rime pas forcément avec austérité, et gaieté jamais avec trivialité.

Ah ! La voix du révérend père Giroud pouvait bien trembler d'allégresse et de reconnaissance en célébrant la messe en plein air, et la très belle chorale de Chamoson lancer harmonieusement les arabesques de ses alléluias dans le bleu du matin ! Et que dire de la note merveilleusement chaleureuse parachevant l'ensemble donnée par ce bonjour et ce merci du Sénégal, apporté tout droit par un messager de là-bas, le rayonnant père Sagna !

Il serait fastidieux d'énumérer encore les délices prévues au programme. Qu'il suffise de dire que ce fut une véritable fête des yeux, des oreilles et du cœur, et que l'invité pris au piège de tant de séductions eut l'impression qu'à l'horloge du temps, les aiguilles mettaient les bouchées doubles.

Et j'imagine sans peine que lundi, attendant la colombe et son rameau

d'olivier annonçant la fin du déluge, chacun s'est replongé avec un peu de nostalgie dans l'enchantement de la veille, en soupirant après la prochaine « Kermesse du Soleil ».

Solange Brégenti.

Le message du Supérieur

« Une plume bienveillante et poétique vient d'évoquer l'ambiance de « tonnerre » de notre kermesse. En effet, l'atmosphère a été particulièrement chaleureuse sous le beau soleil dont le Seigneur nous a gratifiés à nouveau.

Il me reste l'agréable devoir de remercier tous les visiteurs, tous les amis qui sont venus, une fois de plus, nous manifester leur sympathie.

Merci à toutes les bonnes volontés qui se sont offertes et ont contribué à la réussite de la kermesse.

Un merci tout spécial aux 35 missionnaires laïcs, en stage chez nous, qui vont recevoir leur croix de missionnaire dimanche prochain avant leur départ pour l'Afrique.

Les applaudissements chaleureux des auditeurs et des spectateurs ont déjà témoigné leur enthousiasme pour la qualité des productions des diverses sociétés. Nous avons plaisir à les remercier encore et à les citer à l'ordre du jour : le chœur d'hommes « La Cécilia » de Chamoson, le chœur mixte de « La Plaine », le « Cor des Alpes » de Montana-Village, « L'Espérance » de Charrat, « L'Edelweiss » de Charmey, « L'Union instrumentale » de Troistorrens, la « Société des vieux costumes » de Val-d'Iliez, le « Vieux Salvan », l'orchestre Henri-Régis et la société de gymnastique « La Courtoise » de Court-Saint-Étienne en Belgique, qui a mérité et enchanté les spectateurs par la grâce et la perfection de ses productions.

Enfin, un grand coup de chapeau au speaker-animateur Roger Terrany, notre dynamique ami « Toto ».

Dans le clair matin de ce mardi, le nouveau Collège des missions resplespandit dans sa robe blanche au bord du lac azuré. Il est et restera pour vous le plus beau témoignage de notre gratitude, avec l'assurance de nos prières auprès du Seigneur.

Père G. Giroud.

Assemblée annuelle du «Verkehrsverein»

VIEGE (er). — Mardi soir s'est déroulée « zur alten Post », à Viège, l'assemblée générale de la Société de développement de l'endroit. En l'absence du Dr Josef Ruppen, démissionnaire du poste de président, c'est M. Hans Wyer, président de Viège, qui dirigea les débats auxquels participèrent une trentaine de personnes. Comme dans tous les domaines en rapport avec le tourisme on a pu constater une nette augmentation des nuitées dans la localité. Toutefois, l'exercice 1966 pourrait bien marquer un certain recul étant donné que l'ancien hôtel Mont-Cervin a été livré à la pioche des démolisseurs l'année dernière et qu'il faudra encore attendre

quelques mois avant que le nouveau Mont-Cervin puisse recevoir ses premiers hôtes.

Quelques décisions importantes ont été prises, notamment la confection d'un nouveau prospectus sur Viège et l'ouverture pour l'année prochaine d'un bureau de renseignements avec l'équipement nécessaire pour faire face à une demande qui ne fait qu'augmenter de saison en saison. Quant au nouveau président de la Société de développement de Viège, il a été élu par acclamations à la personne du Dr Karl Weissen, que nous tenons à féliciter tout en souhaitant bonne chance à l'heure des grands projets !

Une voiture fait une chute de 50 mètres

Une fillette tuée

NATERS (FAV). — Un accident mortel s'est produit hier matin sur le coup de 11 h. 30 sur la route Naters-Blatten.

Une voiture conduite par M. Georges Zurkinden, âgé de 31 ans, de Naters, mais domicilié à Goeschenen, circulait entre les deux localités précitées.

Soudain, pour une cause que nous ignorons, son véhicule quitta la

chaussée et fit une chute de quelque 50 m. dans un ravin.

La petite Regula, âgée de 2 ans, fille du conducteur, a été tuée sur le coup.

M. Zurkinden, par contre, s'en tire sans mal mais le véhicule est pratiquement hors d'usage.

Viège se veut aussi touristique

VIEGE (Oc). — La Société de développement de Viège a tenu son assemblée générale mardi soir; il y avait trois ans que ses membres n'avaient plus siégé.

C'est pourquoi la Société a subi une réorganisation complète et se veut plus dynamique. Son nouveau président a été nommé en la personne du Dr Charles Weissen.

Parmi les décisions qu'elle a déjà prises hier soir, notons la création d'un bureau de tourisme à proximité de la gare, l'édition d'un nouveau dépliant et la création de plans de la ville qui seront disposés dans divers endroits de la cité.

Succès de collégiens

BRIGUE (Co). — Six Haut-Valaisiens viennent de passer brillamment leur maturité technique au collège de Schwyz. Notons que cette section n'existe pas au collège de Brigue et les étudiants regrettent cet état de faits qui les oblige à suivre leurs cours hors du canton, ce qui constitue d'importants frais supplémentaires.

Le collège de Schwyz n'est pas le seul à accueillir des étudiants haut-valaisiens.

En effet, un collège de St-Gall, dirigé par les pères de la Sallette, compte trente-six Valaisiens dont vingt et un sont du district de Viège.

Sion et la région

Belle exposition d'été au Carrefour des Arts



Le Coq, par Chagall.

SION — Depuis le début de cette semaine, a été ouverte, à la galerie Carrefour des Arts, une exposition de reproductions et de quelques pièces de céramique.

Cette exposition a été ouverte à l'intention notamment des nombreux estivants qui se trouvent dans notre ville et notre canton durant les mois d'été. Pour un prix modique, chacun pourra acquérir une reproduction de grands maîtres de la peinture moderne et ancienne.

Pour celui qui n'a pas l'occasion de visiter les grands musées d'Europe et du monde, c'est une occasion de se familiariser avec des œuvres de grands artistes par des reproductions très fidèles. (Photos Sp)



L'église d'Auvers (van Gogh).

Alliance des sociétés féminines suisses

L'Alliance des sociétés féminines suisses, que préside, depuis l'an dernier, une Romande, Mlle Roland Gaillard, de Lausanne, publie son rapport annuel.

L'effectif des membres ne s'est guère modifié et l'Alliance comprend actuellement 47 associations suisses, 18 centres de liaison, 109 autres organisations suisses, cantonales et locales et 207 membres individuels. Durant l'année écoulée, le comité et le bureau ont déployé une intense activité, adressant de nombreuses requêtes au Con-

seil fédéral ou à l'administration. Le rapport note aussi que le suffrage féminin, qui, depuis 1959, semblait être resté à un point mort, revient à l'ordre du jour.

La sous-commission de la morale s'est occupée notamment du problème de l'éducation sexuelle. Le rapport note qu'un grand effort d'information sur le sujet de la régulation des naissances et du planning familial a été réalisé en 1965. On peut dire qu'en Suisse l'idée gagne du terrain.

Fin de l'ESO

SION (RS) — C'est en effet après-demain samedi 16 juillet que se termine, à Bière, l'école de sous-officiers d'artillerie. Ces jeunes sous-officiers qui seront promus durant la journée de demain viendront en partie payer leurs galons à Sion et nous leur souhaitons, ainsi qu'aux recrues qui commenceront leur vie militaire lundi, un bon service dans notre ville.

MOYENS DE TRANSPORT PAR CABLES

Le canton du Valais occupe la première place

SION (FAV). — Avec le tourisme sont nés dans notre pays les moyens de transport par câbles qui n'empruntent pas une voie ferrée.

Outre les téléphériques, télésièges et télécabines, il faut encore ajouter les téléskis dont la prolifération est au moins égale. D'après une statistique faite en août 1964, notre canton occupe la première place avec 146 installations contre 111 aux Grisons, 64 dans le canton de Berne, 58 dans le canton de Vaud, 24 dans les cantons de Schwyz et Saint-Gall, 15 dans le canton de Fribourg, etc.

Dès la fin du siècle dernier, les sommets de nos montagnes ont été

Nouveaux agents de la circulation

SION (RS) — C'est en effet la question qu'ont dû se poser quelques automobilistes hier matin dans certains carrefours de notre ville, en voyant de jeunes militaires régler la circulation. Il s'agit de recrues qui, sous la direction d'instructeurs et d'agents de notre police communale, apprennent à endiguer les colonnes de voitures et nous espérons que les usagers de la route feront preuve de compréhension à l'égard de ces jeunes soldats qui « se font la main ».

rendus accessibles aux touristes par des chemins de fer à crémaillère ou des funiculaires. Comment expliquer le succès de l'établissement des moyens de transport aériens?

L'installation est moins coûteuse que celle de voies ferrées.

Le succès de ces moyens de transport par câbles est dû à l'extension formidable du tourisme dans notre pays en général et en Valais en particulier.

L'engouement toujours croissant des sports d'hiver notamment joue également un grand rôle dans la bonne marche de ces installations.

Un poète valaisan à l'honneur: Marcel Michelet



Le Théâtre du Rempart, émanation du Théâtre de l'Europe, dont le siège

social sera fixé à Paris, se propose de créer, en langue française, les œuvres les plus représentatives des pays européens. Il présentait récemment à Strasbourg un récital de poésie contemporaine qui connut un vif succès.

Au programme, figuraient des productions de poètes de 24 pays d'Europe, où voisinaient les grands noms de Cayrol, Apollinaire, Max Jacob, pour la France, de Garcia Lorca pour l'Espagne, de Quasimodo pour l'Italie, d'A. Block pour la Russie.

De Suisse allemande, nous trouvons Joerg Steiner, et de Suisse française, Marcel Michelet, membre correspondant étranger de l'Académie d'Alsace. Son poème: « On nous a décorés » fut interprété par un jeune artiste de grand talent, Jacques Lorcey, qui dirige le cours d'art dramatique au Conservatoire Maubel à Paris.

Les Valaisans seront heureux de ce choix accordé à l'un de leurs plus authentiques écrivains-poètes.

Ajournement de la révision des contingents de l'Union suisse du commerce de fromage

La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le message du Conseil fédéral sur l'ajournement de la révision des contingents de 1966 de l'Union du commerce de fromage S.A. a siégé à Berne en présence de M. W. Clavadetscher, directeur de la division de l'Agriculture.

La question qui se pose est de savoir si la révision des contingents prévue pour le 1er août 1966 par l'arrêté sur le statut du lait doit être entreprise, malgré les difficultés qui se sont fait jour lors des dernières révisions et l'état avancé des travaux

de réorganisation du marché du fromage, ou si elle doit être ajournée jusqu'à nouvel ordre.

La commission ne fut pas seulement renseignée sur le problème qu'elle avait à examiner, mais aussi sur les principes de la future réglementation du marché du fromage. Elle se prononça à l'unanimité en faveur des propositions du Conseil fédéral, mais exprima cependant l'espoir que ce dernier présentera dans les délais le projet de réglementation annoncé.

Inalpes et combats de reines

CONTHEY — Les inalpes à l'alpage de Flore et du Larzey ont déjà eu lieu. Le premier a accueilli 120 vaches. L'ancienne reine propriétaire de M. Hilaire Roh a dû céder sa place, après une lutte héroïque, à une nouvelle venue appartenant à M. Cotter, de Vétroz.

Cet alpage, ainsi que nous l'avons déjà signalé possède des étables neuves avec des installations modernes.

Pour les promeneurs, notons encore qu'il possède, non loin de son champ de luttas, une curiosité naturelle soit un gouffre de quelque 100 mètres de profondeur appelé « La Tine de Flore ».

L'alpage du Larzey se situe au pied du Mont-Gond, entre 1700 et 2200 mètres d'altitude. Il donne pâture à 165 vaches, 30 veaux et 30 génisses. L'inalpe a eu lieu mardi 12 juillet. Les passes furent particulièrement vives entre la reine de M. Angelin Coppey et une nouvelle combattante propriétaire de M. Roduit, marchand de bétail, qui s'octroya le deuxième rang.

Pour les alpages de Pointet (180 vaches) et Ayroz (180 vaches également), l'inalpe est retardée de quelques jours. Les pronostics vont déjà bon train pour les matches qui s'y dérouleront et l'on pense que la reine propriété de M. Georges Buttet l'emportera à Pointet

tantis que de bonnes chances sont attribuées à celle de M. Marcel Ebèquoz, à Ayroz. Mais les jeux ne sont pas encore faits...

CONSIDERATIONS SUR LES REINES A CORNES

Les reines à cornes gardent en Valais les faveurs du public de la même façon que dans certains autres pays ce sont les taureaux, les chevaux et même les coqs qui remuent les foules de curieux, avides de spectacles bien particuliers que leur offrent les combats de ces animaux.

Une reine à cornes, aux yeux du paysan, prend une très grande valeur et, lors d'achat ou de vente de l'une de ces vaches, le marchand en tiendra largement compte. Une très bonne laitière aura moins de valeur souvent qu'une reine à cornes, contrairement à ce qui se passe en Gruyère par exemple où l'on fleurit avec raison la reine à lait. Une vache dopée peut devenir injustement reine à cornes. Il faut aussi considérer qu'une reine à cornes ne donnera pas nécessairement naissance à une autre reine.

Mais tant qu'il y aura du bétail dans notre canton, il y aura les matches aux reines qui attireront toujours de grandes foules de curieux.

R.

GRAIN DE SEL

En passant...

— Une dame nous écrit: « Je suis stupéfaite de constater autour de moi le nombre de personnes qui vivent au-dessus de leur niveau de vie. Je connais le salaire que touchent certains messieurs qui sont des employés modestes. Or, leurs dépenses ne sont pas en rapport avec leur fortune et leurs moyens d'existence. Je suis persuadée que certains gens se restreignent dans la nourriture pour pouvoir se payer une voiture et font des dettes pour aller en vacances. Cela n'est pas sain. Mais chacun, aujourd'hui, veut faire mieux que son voisin. Et c'est ainsi que l'on fait des bêtises. Ne croyez-vous pas que cela mérite un « grain de sel »?

— Madame, je suis tenté de vous dire que cela ne nous regarde pas. Tant pis pour ceux qui ne savent pas garder raison et équilibrer leur budget. Mais vous avez raison dans le fond.

— Mais oui qu'elle a raison, car il n'est pas normal que certains messieurs « fassent les gros » en ne payant pas leurs factures. On va en vacances à la mer quand on dispose des fonds nécessaires, si on a des économies. Mais si tel n'est pas le cas eh bien que l'on reste tranquillement chez soi. Et s'il y a des couples qui tirent sur la nourriture je ne peux pas les approuver. Ils mettent leur santé en jeu. Le pire est bien si les enfants doivent supporter le « régime au pain et à l'eau » parce que papa et maman ont décidé d'aller passer les vacances sur la Côte d'Azur.

— Chacun est maître chez soi.

— Certes, mais tout se sait dans une petite ville.

— Occupons-nous de nos oignons. Nous avons trop tendance à nous occuper du voisin.

— Ce n'est pas faux mais je trouve aussi gênant le fait que l'on se vante d'avoir été à Rome ou à Londres alors que de tels voyages coûtent très chers et qu'il est de notoriété publique que celui qui se vante n'en a pas les moyens. On rogne sur ceci, on rogne sur cela, bon, mais on fait encore des dettes. Cela veut dire que l'on ne paye pas d'autres gens qui attendent l'argent pour mettre à jour leurs paiements. Nous y voilà. Et pourtant on dit « qui paye ses dettes s'enrichit ».

— Ménandre, mon cher, vous et la dame en question vous n'avez pas tort, je le répète mais je vous répète aussi que nous n'avons pas à juger les autres. Ils font comme ils l'entendent. Le jour où ils seront dans le « pétrin » vous n'irez pas les en sortir.

— Fichtre non.

— Alors, laissez-les agir à leur guise et se « dépatouiller » quand viendra l'heure du règlement des comptes. Isandre.

Cours d'alpinisme

SION. — L'Office cantonal IP organise du 20 au 27 août prochain, à La Fouly, un cours d'alpinisme pour les jeunes Valaisans des classes d'âge: 1947, 1948, 1949, 1950 et 1951.

Le cours comprendra plusieurs classes d'enseignement: débutants - moyens - avancés. Il sera dirigé, au point de vue technique par des guides diplômés.

La finance d'inscription est de 60 francs (pension, logement et transport depuis Martigny à La Fouly y compris).

Les jeunes gens qui désirent suivre ce cours s'annonceront, par écrit, à l'Office cantonal IP à Sion jusqu'au 4 août.

L'ordre administratif ainsi que le programme général seront envoyés aux participants à partir de cette date.

D'ores et déjà, nous souhaitons que ce cours soit suivi par un très grand nombre de jeunes qui pourront bénéficier d'un enseignement parfait grâce à la présence de guides diplômés.

Après 10 jours de camp

Le camp cantonal des éclaireuses a été levé le 9 juillet 1966. Chaque participante est rentrée chez elle le cœur content.

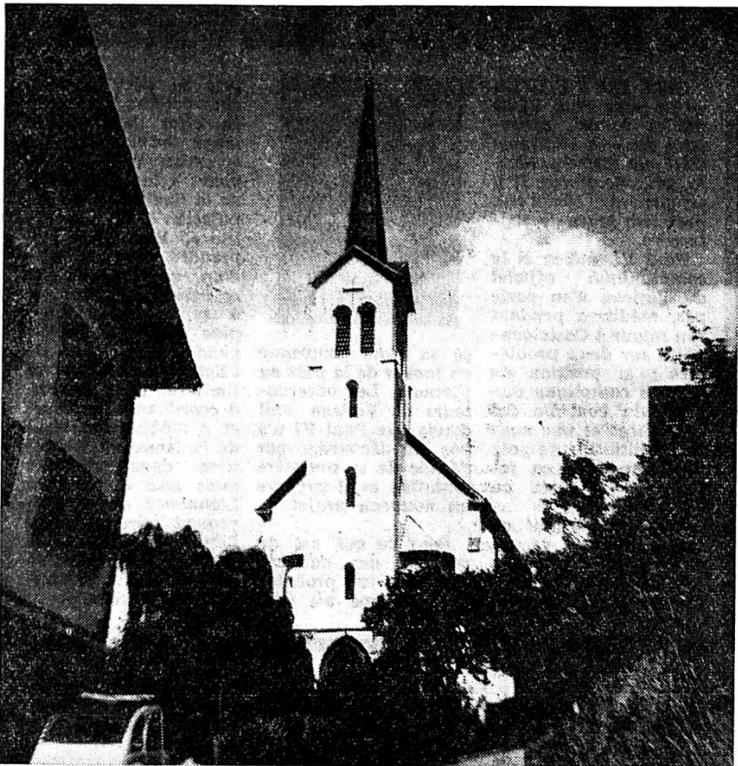
Ce camp du 30^e anniversaire de l'Association des éclaireuses valaisannes a été fructueux et chacune emporte avec elle un bagage de souvenirs, d'expériences qui serviront à égayer de nouvelles rencontres.

La journée anniversaire a été honorée par la visite de plusieurs personnalités que nous remercions bien sincèrement de l'encouragement qu'elles nous ont apporté.

L'équipe cantonale (M. le Rd abbé Sierro, Miles O Soudan, Ch. Lathion, B. Granges, M. Métral et N. Carrupt) qui a eu la charge d'organiser et de diriger le camp, a mis tout son cœur et toute son âme scoutie à sa réussite. Un grand merci à tous et en avant pour de nouvelles rencontres dans l'esprit de Baden Powell.

L'éclaireuse

La paroisse et l'église de Salins



SALINS. — On l'aperçoit déjà depuis la plaine l'imposante église de la paroisse de Salins qui de son clocher néo-gothique tient le ciel. De temps immémorable, la contrée de Salins dépendait du prince-évêque. En 1684, avec le concours des familles patriciennes de Sion, on construisait une chapelle au levant du village. La desservait le vicaire de Sion, curé extra muros. L'accroissement de la population provoqua la création d'un rectorat le 23 mai 1837. En 1888, le recteur Laurent Zufferey fit construire l'église néo-gothique actuelle, sise à Pravidondaz. L'ancien sanctuaire servait encore au culte durant la semaine jusqu'en 1914 où on la désaffecta. Le 19 mars 1893, Salins se sépara de Sion pour constituer une paroisse autonome. Mgr Abbet, en 1899, procédait au sacre de son église.

L'église a subi une restauration extérieure en 1938 et intérieure en 1950. Actuellement, l'état de la toiture exige une réfection. Les travaux débiteront dans le courant de cet automne déjà. A part les deux restaurations signalées plus haut, il faudrait encore dire qu'un magnifique autel en granit bleu vient d'être installé. Comme l'autorise et le conseille le Concile, il est placé face aux fidèles qui peuvent ainsi mieux suivre les différentes prières et parties de la messe. Le grand Christ baroque, qui a pris place au chœur de l'église, a lui aussi été restauré. L'intérieur de l'église est encore embelli par le nouveau tabernacle en bronze massif, œuvre de M. Muehlematter, sculpteur. Notre photo montre l'église de Salins avec son très haut clocher qui, à l'exemple d'une prière, s'élève dans le ciel. (texte et photo al.)

Sierre et la Noble Contrée

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN VALAIS : le car de la Croix-Rouge

SIERRE — En 1963, à l'occasion du centenaire de la Croix-Rouge, l'idée avait été émise d'intéresser, d'une manière plus tangible, la jeunesse suisse à l'œuvre entreprise par la Croix-Rouge. Finalement, on se décida à demander à cette jeunesse d'acheter un car, aménagé spécialement, qui permettrait de promener, dans tout le pays, les handicapés n'ayant pas les moyens financiers de se faire véhiculer par d'autres. M. Wahlen, alors conseiller fédéral, s'adressa, dans une émission radio-scolaire, à la jeunesse qui se lança avec enthousiasme dans cette réalisation. Fr. 500 000 furent ainsi récoltés. Les services techniques des PTT étudièrent gratuitement un projet d'autocar spécialement destiné aux infirmes. Finalement, commande fut passée à une importante fabrique de véhicules à moteur lourds suisse, et le car, coûtant environ 200 000 francs, fit sa première sortie officielle le 16 juin 1965. Depuis cette date, le car de la jeunesse suisse a transporté gratuitement plus de 20 000 handicapés.



Le car de la jeunesse suisse quitte Sierre pour un merveilleux voyage. (Photo Vp)

Grâce à la jeunesse, tout est gratuit

Sur les Fr. 500 000 récoltés par la jeunesse suisse, Fr. 200 000 servirent à payer l'achat de l'autocar. Ce chiffre peut sembler énorme, mais il ne faut pas oublier que l'installation de ce mastodonte a dû spécialement être étudiée et mise en place. C'est ainsi, par exemple, que cet autocar, aussi gros que les plus grands cars des PTT, ne peut transporter que 24 personnes infirmes. Tous les sièges sont en réalité des fauteuils à roulettes permettant ainsi à l'infirmière, qui accompagne le véhicule, de s'en aller chercher le voyageur jusque dans son lit, si par malheur il ne peut se déplacer sur ses jambes. D'autre part, à l'arrière du véhicule, on a installé un petit ascenseur, de manière à permettre aux handicapés, pouvant marcher mais ayant de la peine à lever les jambes, d'entrer facilement à l'intérieur. On imagine donc sans peine

que toutes ces installations ont sensiblement renchéri le prix d'achat de cet autocar. Le solde de la somme récoltée a été consacré à l'entretien du véhicule et à son fonctionnement, ceci durant cinq ans. Ainsi, les sections locales de la Croix-Rouge, section jeunesse romande, nous avons appris que, dans diverses régions de la Suisse, où le car s'était rendu pour accomplir son œuvre humanitaire, les sections locales de la Croix-Rouge n'avaient même pas eu besoin de payer le repas de midi, qui était offert par des écoles ménagères, alors que la collation était fournie par de grandes industries.

Que s'est-il passé à Sierre ?

A Sierre, Me Guy Zwissig, président de la section locale de la Croix-Rouge, prit contact, il y a quelque temps, avec le secrétariat central afin d'obtenir, plusieurs jours durant, ce car en Valais. Mercredi donc, c'était la première fois que ce véhicule venait en Valais. C'est à Sierre qu'il s'est arrêté afin de prendre en charge quelques handicapés de l'Institut Saint-Joseph et les conduire sur les bords du lac, plus précisément au Bouveret. A midi, les participants à ce voyage dégustèrent un excellent repas et requerront, avec la joie qu'on devine, un petit paquet contenant : une savonnette, un mouchoir et, comble de bonheur, un paquet de cigarettes. Avant le repas, le Conseil de commune de Port-Valais avait offert l'apéritif à tous les participants.

Même pas le repas à payer

En bavardant avec M. Marcel Jenny, de Genève, secrétaire de la Croix-Rouge, section jeunesse suisse romande, nous avons appris que, dans diverses régions de la Suisse, où le car s'était rendu pour accomplir son œuvre humanitaire, les sections locales

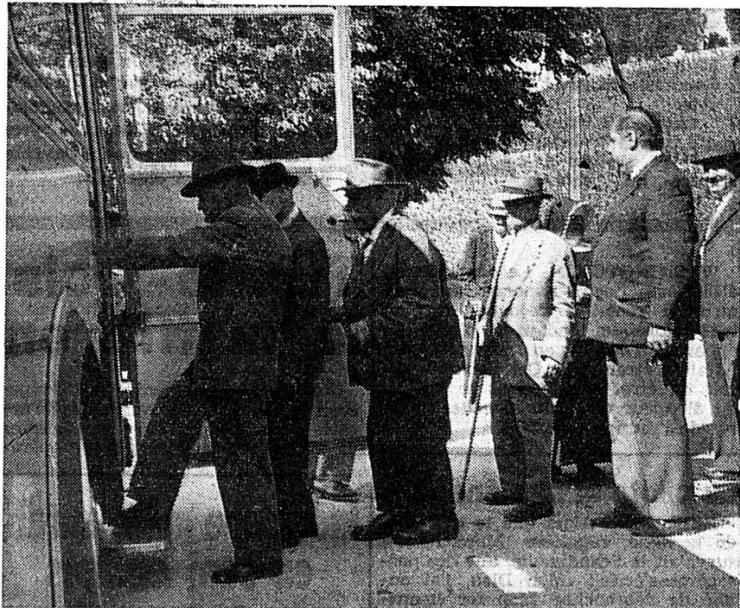
A l'issue du repas, les joueurs de cartes s'attablèrent alors que d'autres, plus bucoliques, s'en allaient rêver, en fumant leur cigare sur les quais. Dans l'après-midi, ce fut le retour avec un arrêt à Riddes, au café des Voyageurs, où Mme Crittin offrit une collation aux voyageurs. Grâce à la vitalité de la Croix-Rouge de Sierre, et plus spécialement à son président, aidé dans sa tâche par son père, M. Elie Zwissig, ancien président de la section, quelques handicapés ont passé une merveilleuse journée sur les bords du lac. D'autres, ces prochains jours, jouiront du même privilège.

Nous ne voudrions pas omettre de mentionner que le chauffeur du car, M. Lavio, est un véritable père pour les voyageurs, prenant grand soin d'eux. Les remerciements des handicapés à l'arrivée s'adressaient aussi bien aux organisateurs siérois que suisses romands qui avaient délégué, pour cette « première », MM. Pittet, caissier de la Croix-Rouge à Genève, et Jenny déjà mentionné.

Sp

Municipalité de Sion : communiqué officiel

- Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a, entre autres :
- procédé à des adjudications complémentaires de mobilier et de matériel divers pour l'École de commerce et le Foyer du centre scolaire de St-Guérin ;
 - autorisé l'achat de mobilier pour deux classes enfantines et deux primaires ;
 - pris certaines dispositions en ce qui concerne les classes allemandes ;
 - décidé, conformément à l'art. 184 de la loi des finances, les bases pour le budget 1967, bases qui demeurent les mêmes que celles établies lors des budgets précédents ; à préciser que le coefficient fiscal demeure inchangé, à savoir 1,2 ;
 - pris acte que la Commission ad hoc étudie un projet de règlement pour l'attribution du Prix de la Ville de Sion ;
 - engagé un maçon (poste à repourvoir) pour le service de la voirie ;
 - décidé, l'ancien ayant brûlé, l'achat d'un trax qui servira essentiellement pour les gadoues ;
 - procédé à quelques achats de terrains pour l'établissement de routes, et de deux petits bâtiments en vue de l'assainissement de la vieille ville ;
 - accordé le renouvellement, qui a lieu deux fois par année, d'un certain nombre de concessions de débits de boissons et de tea-rooms en ordonnant les réparations urgentes à exécuter dans certains établissements ;
 - accordé un transfert de concession de café ;
 - pris différentes mesures relatives au bus séduinois ;
 - accepté les comptes 1965 et le budget 1966 de Sogaval ;
 - adjugé la construction de l'égout chemin du Vieux-Canal - rue St-Guérin ;
 - décidé le raccordement du quartier sis entre le Rhône et le canal de Vissigen au réseau général d'égout, la future canalisation permettant ainsi de recueillir les eaux usées des bâtiments existants et de ceux à construire.



Aidés de Me Guy Zwissig, président de la Section siéroise de la Croix-Rouge, et de son père, ainsi que d'une révérende sœur, les handicapés et infirmes pénètrent dans le car de la jeunesse suisse. (Photo Vp)

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE SIERRE

Diplôme commercial

Année 1965-1966

MENTION « BIEN » — Antille Yves, Sierre ; Arnold René-Pierre, Sierre ; Renggli Yves, Sierre ; Bongli Michel, Chippis ; Lamon Ulysse, Flanthey ; Rappo Edgar, Ollon-Chermignon ; Berclaz Armand, Mollens ; Dubuis Eloi, Martigny.

MENTION « ASSEZ BIEN » — Rémy Roger, Sierre ; Rey Noël, Flanthey ; Salamin Gilbert, Sierre ; Pythou Bernard, Villaz-Saint-Pierre ; Emery Fernand, Lens ; Fournier Marc-Antoine, Chippis ; Sonvico Armando, Lugano ; Mabilard Jean-Michel, Chippis ; de Preux Michel, Venthône ; Pugin Didier, Genève ; Glauser Bernard, Lausanne ; Rey Nicolas, Sierre ; Romanens André, Fribourg ; Théodoloz Francis, Réchy-Chalais ; Rey Hervé, Sierre ; Savioz Jacques, Sierre ; Lugon Charles-Henri, Sion.

Le prix de 100 francs offert par l'Union de Banques Suisses, à Sierre, est attribué à Yves Antille.

Le prix de 50 fr. offert par la Caisse d'Épargne du Valais, à Sierre, au meilleur élève en comptabilité, est remis à Yves Renggli.

Les prix de 30 fr. et de 20 fr. offerts par la Société de Banque Suisse, à Sierre, reviennent à René-Pierre Arnold et Michel Bongli.

De la chance ?

MOLLENS. — Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est produit au début de cette semaine au-dessus de Mollens.

Un tracteur, conduit par M. François Rossier, de Mollens, circulait sur la route des mayens. La chaussée était rendue glissante par la dernière pluie ; le lourd véhicule dérappa et se renversa quelques mètres en bas d'un talus, le conducteur fut éjecté. Il s'en sort avec quelques contusions.

On imagine un peu ce qui se serait produit s'il avait été atteint par le tracteur.

MACABRE DÉCOUVERTE

MONTANA (FAV). — Il y a quelque temps déjà, nous avions annoncé la disparition de Mme Sophie Bergerand-Busset, âgée de 72 ans, de Vouvy mais qui se trouvait ces derniers temps en séjour chez son fils à Montana, M. Paul Bergerand.

Mme Bergerand était portée disparue depuis le 18 juin et des recherches avaient été entreprises en vain dans toute la région.

Or, hier, en cherchant des champignons, un promeneur a découvert son corps dans un précipice.

On pense que la malheureuse aura glissé au cours d'une promenade et aura été tuée sur le coup.

QUOTIDIEN DU MATIN BULLETIN D'ABONNEMENT

Un abonnement dès aujourd'hui au 31 décembre 1966 ne coûte que

17.50

Il suffit d'adresser ce coupon à notre Service des abonnements.

Le soussigné

(Ecrire en majuscules)

Nom
 Prénom
 Fils de
 Profession
 Adresse exacte
 Localité

désire recevoir la FAV dès ce jour au 31 décembre 1966 et s'engage à en payer le montant à l'avance au CCP 19-5111.

Signature :

L'abonnement débute à n'importe quelle date et se renouvelle sans autre pour l'année suivante sauf dénonciation écrite un mois avant l'échéance fixée au 31 décembre de chaque année. P 200 S

Les USA continuent à détruire les dépôts d'essence au Vietnam

SAIGON. — L'important dépôt de carburant de Duong Nham, à 25 km. au nord-nord-ouest d'Haiphong sur le fleuve Kinh Thay, a été une nouvelle fois bombardé par les « Skyhawks » de l'aéronavale américaine mercredi. Deux réservoirs et peut-être trois ont été détruits par les bombes de 500 livres des chasseurs-bombardiers du porte-avions « Oriskany ». La fumée s'est élevée jusqu'à 7000 mètres et était visible à plus de 200 km.

D'autres réservoirs de carburant situés à 70 km. au sud-ouest de Thanh Hoa ont été également attaqués. Pour la première fois, des « Mig 15 » ont été aperçus dans le ciel d'Hanoi. L'un a été vu par un pilote alors qu'il décollait de l'aérodrome de Gia Lam, qui dessert Hanoi. Le deuxième a été vu en vol à 12 km. au sud-est de la capitale. Jusqu'à présent, seuls des « Mig 17 » et « 21 » avaient été signalés. Le « Mig 15 » est le premier modèle des « Mig » soviétiques.

Le mauvais temps a réduit l'activité de l'aviation à l'intérieur du

pays et les attaques se sont concentrées sur la région côtière depuis 60 km. au sud-ouest de la frontière chinoise, au sud de Mon Cay, jusqu'au 17e parallèle.

Parmi les objectifs attaqués dans cette zone se trouvent un emplacement de fusées « Sam » à 51 km. à

l'est-nord-est d'Haiphong, et un important pont routier et ferroviaire à 35 km. au sud-sud-est d'Hanoi. Le pont n'a pas été détruit.

Comme à l'accoutumée, les autres objectifs des pilotes américains étaient les camions, les voies ferrées, le trafic maritime et fluvial.

M. George Ball s'exprime au sujet d'un règlement Est-Ouest

WASHINGTON — Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. George Ball, a de nouveau exprimé l'opinion hier qu'un éventuel règlement entre l'Est et l'Ouest ne pourra pas se réaliser si l'Europe est fragmentée mais seulement dans la mesure où l'Occident se montrera uni. L'adjoint de M. Dean Rusk a déposé hier devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères qui examine les problèmes de l'OTAN à la lumière des décisions françaises.

Il n'existe aucune raison de penser, a dit M. Ball, que l'Occident peut aujourd'hui se permettre en toute sécurité d'« abaisser sa garde ». Ceux qui estiment que l'OTAN peut se passer d'une défense commune intégrée sous-évaluent la puissance soviétique, a fait remarquer M. Ball qui a rappelé aux membres de la commission que les pays d'Europe orientale continuaient de faire stationner 800 000 hommes, face aux forces de l'OTAN, que l'URSS possédait des centaines de fusées balistiques intercontinentales et que plus de 700 missiles à moyenne portée étaient dirigés vers des cibles situées en Europe occidentale tandis que le nombre de sous-marins dotés de puissants armements nucléaires dont dispose l'URSS croît constamment. Le sous-secrétaire d'Etat a souligné qu'un règlement des problèmes européens ne pourra être durable tant qu'il laissera



Dean Rusk

l'Allemagne divisée. La paix et la stabilité en Europe ne se réaliseront pas du jour au lendemain, estime-t-il, et « la route qui nous conduira éventuellement vers une cessation du partage de l'Europe et de l'Allemagne sera longue. »

En Italie : grève de 120 000 employés

ROME (Afp). — Une grève affectait mercredi, à Turin, les établissements FIAT, groupant 128.000 employés et ouvriers.

Ce mouvement entre dans le cadre de la série des grèves « tournantes » des ouvriers métallurgistes (au nombre d'environ 1 150 000) décrétées par les organisations syndicales de toutes tendances politiques pour la période du 6 au 20 juillet. Il a pour objectif d'obtenir des augmentations de salaires, le réemploi du personnel licencié et un accroissement des droits syndicaux concernant la gestion des entreprises.

A Milan, les locaux des établissements Sit-Siemens, employant 6.000 ouvriers, ont été occupés par une partie de ceux-ci en réponse au « lock-out » décidé par la direction à la suite d'une grève.

Des conflits ont également éclaté dans le secteur des industries alimentaires où 400 000 ouvriers et employés ont cessé le travail, chez les 40 000 mineurs qui ont également organisé des grèves tournantes. Enfin les 40 000 employés des compagnies d'autocars ont décrété une grève pour dimanche prochain et les 20 000 ouvriers des fabriques de ciment débrayeront pour 72 heures à partir de jeudi.

A minuit on sonne 28 coups...

MUNICH — L'église protestante de Schwarzbach-Kulmbach, en Bavière, sonne 28 coups à minuit et non 12. En effet, le mécanisme de sonnerie fait retentir quatre coups, à chaque heure, puis, sur un autre ton, le nombre de coups de l'heure qu'il est alors. Les organes directeurs de l'Eglise évangélique de Bavière ont été saisis de l'affaire, car un hôtelier de Schwarzbach s'est plaint que cette sonnerie « abondante » indisposait le sommeil de ses hôtes. Le Conseil de paroisse a accepté, à une faible majorité, de doter l'église d'un autre carillon, mais le pasteur entend en référer à ses supérieurs.

● SALISBURY — M. Duncan Sandys, ancien secrétaire (conservateur) aux relations avec le Commonwealth, qui était arrivé dimanche à Salisbury pour une visite privée d'une semaine en Rhodésie, s'est entretenu mercredi matin avec M. Ian Smith.

M. Sandys avait rencontré lundi soir Sir Humphrey Gibbs, gouverneur déstitué par le gouvernement rhodésien.

M. Harold Wilson a réaffirmé mardi soir que la livre sterling ne sera pas dévaluée

LONDRES (Afp). — La livre sterling ne sera pas dévaluée, a réaffirmé le premier ministre, M. Harold Wilson, à l'issue d'un banquet du Club australien de Londres, mardi soir.

« Aux défaits qui courent s'abriter, et surtout à ceux qui cher-



chent à réaliser des gains à court terme en spéculant contre la Grande-Bretagne, je réaffirme que la valeur du sterling sera maintenue. Ils ont douté de nous dans le passé et nous leur avons démontré notre détermination de garder la Grande-Bretagne et la livre fortes. Nous n'hésiterons pas à prendre d'autres mesures, même impopulaires et sévères, si la situation vient à l'exiger maintenant ou à l'avenir, pour réaliser cet objectif. »

WASHINGTON. — Le département d'Etat américain annonce mercredi qu'on a réussi à déjouer un plan tchécoslovaque tendant à placer un appareil d'écoute au ministère des Affaires étrangères. Cet appareil aurait dû être installé dans le bureau du directeur de la division des affaires de l'Europe orientale.

Le pilote et la ménagère

BERLIN. — Alors que le « TU-104 » de la ligne régulière Moscou-Paris survolait la Scandinavie, une des passagères s'écria : « Mon Dieu, j'ai oublié de débrancher mon fer électrique. »

L'agence ADN qui rapporte cette anecdote dans une information de Moscou ajoute que le pilote a immédiatement alerté les pompiers de Moscou par radio.

A son arrivée à Paris, la voyageuse distraite a trouvé un télégramme des sapeurs-pompiers disant : « Entrés par fenêtre cuisine huitième étage. stop. incendie évité. »

Trente-trois membres de la mafia ont été arrêtés

PALERME — Trente-trois dangereux membres de la mafia ont été arrêtés dans les provinces de Palerme et d'Agrigente au cours d'une opération

de police rendue nécessaire par une recrudescence du banditisme, notamment des attentats à la dynamite contre des habitations privées.

Parmi eux, se trouve Giovanni Balestrere, considéré comme un des chefs de la mafia, qui, au moment de son arrestation, a déclaré : « Je suis vieux. Je suis un homme d'honneur, et je resterai muet ». Des armes ont été saisies dans plusieurs appartements perquisitionnés par la police.

Inde : une mère aurait eu sept enfants

LA NOUVELLE-DELHI. — Sept enfants auraient été mis au monde dimanche dernier, par une Indienne habitant le village de Lakhi, dans l'Etat du Gujarat, à 320 kilomètres au nord de Bombay, annonce l'agence indienne de presse « Trust of India ».

L'agence indienne qui ne précise ni l'âge ni l'identité de la mère, déclare que les sept enfants (cinq garçons et deux filles) se portent bien.

Paul VI se rend à Castelgandolfo où il demeurera jusqu'en septembre

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI se rendra samedi après-midi dans sa résidence d'été de Castelgandolfo, près de Rome. Il y séjournera jusqu'aux premiers jours de septembre.



Paul VI, même si le communiqué officiel du Vatican n'en parle pas, méditera pendant son séjour à Castelgandolfo sur deux problèmes : la position de l'Eglise catholique vis-à-vis du contrôle des naissances et une nouvelle initiative de paix du Saint-Siège en faveur de la paix au Vietnam.

En effet, c'était au terme de ses « vacances » à Castelgandolfo que le pape, en septembre 1965, commen-

ça sa vaste campagne en faveur de la paix au Vietnam. Les observateurs du Vatican sont d'avis que Paul VI n'a pas été découragé par l'échec de sa première tentative et il prépare un nouveau projet.

Pour ce qui est du contrôle des naissances, il est fort probable que le pape ait déjà

pris sa décision. Les observateurs estiment en effet qu'après les longs travaux de la commission du Vatican pour « les problèmes de la famille, de la population et de la natalité », Paul VI a pu prendre connaissance d'un rapport complet et satisfaisant qui lui a rendu la décision plus facile. A Castelgandolfo, le chef de l'Eglise catholique se limitera, dans ce cas, à coordonner les idées et à méditer la forme de l'annonce qu'il donnera dans quelques mois aux catholiques. L'annonce devra clairement faire savoir si l'Eglise catholique du XXe siècle admet ou non les méthodes anti-conceptionnelles.

Manifestation à Pampelune au sujet des privilèges fiscaux

PAMPELUNE — La Navarre a signé mardi soir au gouvernement du général Franco qu'elle ne tolérerait aucune modification unilatérale des privilèges — notamment fiscaux — dont cette province jouit traditionnellement depuis son attachement à l'Espagne, il y a plusieurs centaines d'années.

Cette « mise en demeure » s'est produite à la Plaza de Toros de Pampelune, mardi soir, à l'issue de la sixième corrida de la célèbre fête de San Fermín, sous la forme d'un autodafé du journal monarchiste madrilène « ABC ». Vingt mille Navarrais déchainés ont applaudi bruyamment une cinquantaine de jeunes gens qui, au milieu de l'arène, ont brûlé des exemplaires d'« ABC » et dansé une « jota » endiablée sur une pancarte qui représentait symboliquement le journal monarchiste.

La police n'est pas intervenue. A travers le journal « ABC », c'est en fait le gouvernement de Madrid que les Navarrais ont cherché à atteindre. En effet, ce que l'on reproche au journal à Pampelune, c'est d'avoir approuvé une émission récente de la télévision espagnole qui avait attaqué les « fueros », c'est-à-dire les privilèges traditionnels de la Navarre. Les « fueros » y avaient été représentés comme des anachronismes qui devraient être abolis.

Elections primaires du parti démocrate de Virginie

RICHMOND. — Lors des élections primaires du parti démocrate de Virginie, les électeurs noirs ont battu les anciens Blancs conservateurs, d'une façon magistrale. Par plus de 95 % des voix qui ont été dénombrées dans la nuit de mardi à mercredi, le sénateur Willis Robertson, âgé de 79 ans, et M. Howald Smith, membre du Congrès, ont été présentés pour la 19e fois, ont été battus par deux candidats modérés qui désigneront, en tant qu'électeurs, les candidats aux élections du Congrès. M. Robertson a été battu par le sénateur de l'Etat de Virginie, M. William Spong, âgé de 45 ans, et M. George Rawlings, âgé de 44 ans, membre du gouvernement de l'Etat, l'a emporté sur M. Smith, membre du Congrès.

Le seul vainqueur démocrate a été M. Harry F. Byrd junior, fils du sénateur Harry F. Byrd, qui fut président du parti démocrate pendant de longues années. Le sénateur Byrd a battu de justesse M. Armistead Boothe. En effet, sur un total de 400 000 voix, il l'emporta par 3000 de majorité. On s'attendait que les électeurs noirs votent pour MM. Spong et Boothe, car ces deux personnes soutiennent l'intégration des Noirs dans les écoles.

● SAN ANTONIO (Texas). — Une équipe de chirurgiens de l'armée de l'air américaine a prélevé mardi le rein de Mme Louise Havins pour le greffer à son fils de 17 ans Michael, mourant. L'opération a duré onze heures et demie.

Messe ou carnaval ?

RIO DE JANEIRO — Férés d'ag-giornamento, deux jeunes prêtres de Copacabana, le quartier chic de Rio, ont célébré aujourd'hui, avec le concours des « Beatles brésiliens », une messe dont, grâce à 3 000 jeunes fidèles, l'animation a dépassé tous leurs espoirs.

La cérémonie, qui se déroulait à Notre-Dame-de-la-Paix, avec au programme des chants religieux, scandés à la guitare électrique, alternant avec des morceaux choisis de Paul VI et de John Kennedy.

A peine avait-elle commencé qu'une foule d'adolescents des deux sexes, cheveux longs et minijupes, renversèrent les prie-Dieu, s'accrochèrent aux balustrades des tribunes, se perchèrent sur les grandes orgues et envahirent le maître-autel, déclarant à grands cris les derniers succès des idoles.

Comme celles-ci se bornaient à attaquer l'Ave Maria de Gounod, les yé-yé firent un vacarme indescriptible et la cérémonie tourna court.

Les deux organisateurs, les pères Navarro et Alves de Sousa, étaient rayonnants : « Nous avons voulu montrer que la religion est compatible avec la jeunesse, ont-ils dit, nous ferons encore mieux la prochaine fois... »

.....alors roulez

1/4

HENNEIZ LITHINÉE

pure comme à la source

Henneiz-Lithinée SA

20%

RABAIS GENERAL

aut. du 6 au 19 juillet

chez

Roduit

CONFECTION

P 59 S